



Collège de la Trinité ou Grand Collège (Jésuites)

1D 1-1D196

1202-1763

Jean-Prosper Gauthier, complété par Constance Langlade de Montgros

sous la direction de Sophie Malavieille

Introduction

Zone d'identification

Cote :

1D 1-1D196

Date :

1202-1763

Description physique :

9 m.l.

Auteur :

Jean-Prosper Gauthier, complété par Constance Langlade de Montgros sous la direction de Sophie Malavieille

Origine :

COLLEGE DE LA TRINITE OU GRAND COLLEGE (JESUITES)

Biographie ou Histoire :

Le Grand collège a été institué sous François Ier et confié par le consulat de Lyon à des régents. Barthélemy Aneau, nommé directeur en 1540, dirige l'institution jusqu'à son décès en 1561, au cours des incidents opposant les catholiques et les réformés à l'occasion d'une procession à Lyon.

En 1565, le consulat confie la direction du Grand collège aux Jésuites, qui rétablissent la discipline et les études, à la satisfaction de la population lyonnaise. Lors de la prise de pouvoir par les Ligueurs à Lyon, les Jésuites s'engagent moins que les Carmes dans les luttes politiques et religieuses, restant ainsi en grâce auprès d'Henri IV.

Après 1763, date de l'expulsion de France des Jésuites, le Grand collège est administré par le Bureau des collèges (sous-série 3 D), puis confié aux Oratoriens jusqu'à la Révolution (sous-série 4 D).

Histoire de la conservation :

Le fonds du collège de la Trinité provient pour la plus grande partie des dossiers versés au dépôt d'archives du district en 1790. Le supplément réintégré à la suite de la sous-série en 2017 provient de dons et de legs ultérieurs : cf. René Lacour, Guide des Archives départementales du Rhône, dactyl., s. d., vol. 1, p. 62.

En 1864, 196 articles ont été cotés D 1-196 par l'archiviste départemental, Jean-Prosper Gauthier, dans l'inventaire imprimé des séries A-E. En 2006, à la faveur du reconditionnement, Nathalie Favre-Bonvin a mis en place la sous-série 1 D et les archives ont été recotées 1 D 1-196. En 2017, Constance Langlade de Montgros a achevé l'analyse du supplément.

Modalités d'entrée :

Type d'entrée : Versement

Zone du contenu et de la structure

Présentation du contenu :

La quasi-totalité du fonds est consacrée aux propriétés du collège de la Trinité, tant à Lyon qu'hors de Lyon, et en particulier aux prieurés tenus en bénéfice par les Jésuites du collège. C'est dans les fonds des prieurés de Saint-Julien-en-Jarez, de Tence et de Dunières que se trouvent les documents les plus anciens du fonds, remontant au XIIIe siècle.

Le fonds est riche d'informations relatives aux activités intellectuelles du Grand collège, notamment sur l'observation du temps et des étoiles à Lyon d'une part, et sur la composition de la bibliothèque. En revanche, aucun document n'est consacré à l'enseignement et aux méthodes d'enseignement, et seulement deux pièces isolées renseignent sur la scolarité.

Le classement est organisé de la sorte : titres de fondation et privilèges ; personnel ; bâtiments, observatoire et bibliothèque ; rentes et pensions ; propriétés à Lyon et hors Lyon, dans les paroisses de Rochetaillée et Millery ; domaines en Bresse et en Dombes ; bénéfiques : prieurés de Saint-Julien-en-Jarez, de Saint-Martin-de-Tence et de Dunières, en Velay ; missions dans les environs de Lyon et liens avec d'autres collèges jésuites (dans le supplément seulement).

Zone des sources complémentaires

Documents en relation :

Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon

Fonds d'archives

8 B 1100 : Paul Perrache, livre des dépenses pour le Grand collège rue du Pas Étroit (1753).

2 D : Fonds du Petit collège ou collège Notre-Dame du Bon Secours (Jésuites) (1367-1785) : notamment les cotes 60-66 et 107-108 qui concernent le séquestre des biens et le remplacement des Jésuites après 1763, et se rapportent donc également au Grand collège.

3 D 1-55 : Fonds du Bureau des collèges (1342-1792).

4 D 1-40 : Fonds du collège de la Trinité (Oratoriens) (1763-1792).

18 H 1-111 : Fonds des Jésuites - noviciat de Saint-Joseph (1509-1773).

Bibliothèque, fonds Léon Galle :

Lyon Marchand : satire française sur la comparaison de Paris, Rouen, Lyon et Orléans et sur les choses mémorables depuis l'an 1524, sous allégories et énigmes par personnages mystériques, jouée au collège de la Trinité à Lyon en 1542, Lyon, éd. Pierre de Tours, 1542.

Récit touchant la comédie jouée par les Jésuites et leurs disciples en la ville de Lyon au mois d'août 1607, Lyon, éd. Boitel, s.d.

FG A 112 (5) : « Église du collège de la Trinité à Lyon : coupe longitudinale, d'après le projet primitif », croquis d'après Martellange par L. Charvet. Lyon, Fuggre, 1617, 27 x 17 cm.

FG F 531 : Règlements pour les pensionnaires des pères jésuites du Collège de Lyon, Lyon, éd. André Molin, 1711.

FG C 139 : Le petit maître suranné, comédie en cinq actes et en vers avec des intermèdes liés à la pièce, représentés par les écoliers du Grand Collège de la Sainte-Trinité les 12-13 juin 1756, Lyon, éd. Louis Buisson, 1756.

FG C 392 Arrêt de la Cour du Parlement concernant les harangues des collèges de Lyon (14 déc. 1762). Lyon, P. Valfray, 1763.

PERICAUD (A.), « Le jugement universel : action en trois actes représentée par les écoliers du collège de la Trinité les 7-9 août 1607 », dans Variétés historiques, biographiques et littéraires, Lyon, éd. Boitel, 1836-1837, p. 52-75.

Archives nationales

AD XVI 71-8 (Imprimés).

KK 1114 : Gouvernement et généralité de Lyon : mémoire de l'intendant de 1697 annoté en 1762. 1697-1762.

Archives municipales de Lyon

BB 84, 87, 132, 141, 143-144, 153, 206, 226, 271, 299, 301, 305 et 308.

3 GG 152-154 : Collège de la Trinité : actes constitutifs, délibérations, comptabilité, pensionnat, correspondance (1603-XVIIIe s.).

Bibliothèque municipale de Lyon

Fonds Coste, ms. 1039 : Extrait des actes capitulaires de l'Église de Lyon, concernant l'enseignement à Lyon, les collèges de la Trinité et de Notre-Dame, et les Jésuites, directeurs desdits collèges. Mention de Jean Chalandat, nommé par le chapitre, recteur des écoles et collèges de Lyon (1396-1659).

Fonds Coste, ms. 113 : Barthélemy Aneau. « Lyon marchand Satyre Française. Sur la comparaison de Paris, Rohan, Lyon, Orléans, et sur les choses mémorables depuis L'an mil cinq cens vingt-quatre. Soubz Allegories et Enigmes Par personnages mystiques jouée au Collège de la Trinité à Lyon. 1541. M. D. XLII. On les vend à Lyon, en rue Mercière par Pierre de Tours », copie ms.

Bibliothèque du Palais des arts, ms. 79 : « Mémoire instructif pour Messieurs les juges de la sénéchaussée de Lyon, qui ont apposé le scellé sur la bibliothèque du collège de la Trinité de ladite ville, occupé cy devant par les Jésuites. Donné au mois d'avril 1762 par M. Pierre Adamoli, ancien conseiller du Roi et grand-maître des ports, ponts et passages de Lyon, et provinces de Lyonnois, Forest et Beaujolois » (p. 45) ; « Note des principaux livres qui doivent se trouver dans la bibliothèque du grand collège de la Trinité à Lyon en avril 1762, lesquels ont été vus en 1761 par celui qui en donne le mémoire » (cf. document précédent) (p. 46) ; « Traicté fait et accordé entre MM. les Conseillers de la ville et communauté de Lyon, d'une part, et MM. les courriers de la confrairie de la Sainte-Trinité, d'autre, pour l'établissement du collège de la Trinité, autrement dit le grand collège » (p. 62) ; « Traité fait par Messieurs les échevins de la ville de Lyon avec Me Barthelemy Aneau, pour le collège de la Trinité, tiré des registres de la ville » (p. 66) ; « L'entrée de la Compagnie de Jésus au collège de Lion » (p. 77) ; « Application au collège de la Trinité des granges de la confrairie », et autres subventions du consulat (p. 82).

Bibliographie :

Une synthèse commode a été publiée en 2019 :

SOURIAC (Pierre-Jean), directeur, *Du collège de la Trinité au lycée Ampère : 5 siècles d'histoire*, Lyon, éditions lyonnaises d'art et d'histoire, 2019.

Les Jésuites

DEMOUSTIER (A.), « Les catalogues du personnel de la province de Lyon en 1587, 1606 et 1636 », dans *Archivum historicum Societatis Jesu*, XLII (1973), XLI (1974).

DOMPNIER (Bernard), « L'activité missionnaire des Jésuites de la province de Lyon dans la première moitié du XVIIe siècle », dans *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen-Âge, Temps modernes*, tome 97, n° 2, 1985, p. 941-959.

FOUILLOUX (Étienne, dir.) et HOURS (Bernard, dir.), *Les Jésuites à Lyon, XVIe-XXe siècle*, Lyon, ENS Éditions, 2005.

FOUQUERAY (H.) *Histoire de la Compagnie de Jésus des origines à la suppression*, Paris, 1910, 2 vol.

GUITTON (R.P. Georges), *Les Jésuites à Lyon sous Louis XIV et Louis XV : activités, luttes, suppression (1640-1778)*, Lyon, Procure des RR. PP. Jésuites, 1954.

Les Jésuites et l'éducation

CHEVALIER (J.-C.), « La pédagogie des collèges jésuites », dans *Le discours de l'école sur les textes, Littérature*, n° 7, 1972, p. 120-128.

COMPÈRE (Marie-Madeleine) et JULIA (Dominique), *Les collèges français (XVIe-XVIIIe siècles), Répertoire*, t. 1, France du Midi, Paris, CNRS-INRP, 1984.

DAINVILLE (François de), *Les Jésuites et l'éducation de la société française. La naissance de l'humanisme moderne*, Paris, Beauchesne, 1940.

DAINVILLE (François de), « L'enseignement des mathématiques dans les collèges jésuites de France du XVIe au XVIIIe siècle », dans *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*, 1954, tome 7, n° 1, p. 6-21, et n° 2, p. 109-123.

DAINVILLE (François de), « Collèges et fréquentation scolaire au XVIIe siècle », dans *Population*, 12e année, n° 3, 1957, p. 467-494.

DAINVILLE (François de), *L'éducation des Jésuites (XVIe- XVIIIe siècles). Textes réunis et présentés par Marie-Madeleine Compère*, Paris, Éditions de Minuit, 1978.

JULIA (Dominique), « Une réforme impossible », dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, volume 47-48, juin 1983 : *Éducation et philosophie*, p. 53-76.

Le collège de la Trinité à Lyon

BAZIN (Hippolyte), *Le collège de la Trinité à Lyon au XVIe siècle, discours prononcé à la distribution des prix du lycée de Saint-Rambert*, Paris, Paul Dupont, 1886. [FG C 769]

BRASART (Georgette), « Le collège de la Trinité et la Réforme à Lyon au XVIe siècle », dans *Positions des thèses soutenues à l'École des Chartes*, 1944, p. 9 et suiv. [8° L 487/10]

CHARVET (Léon), *Biographies d'architectes : Étienne Martellange, architecte du collège de la Trinité (1569-1641)*, Lyon, Glairon-Mondet, 1874.

DEMOGEOT (Jacques), « Notice historique sur le Collège royal de Lyon », dans *Lyon ancien et moderne*, Lyon, L. Boitel, 1838, t. 1, p. 409.

GALECTEROS DE BOISSIER (Lucie), « Théâtre de Jésuites et décors monumentaux à Lyon au temps de Louis XIV, Claude-François Ménéstrier et Thomas Blanchet », dans *Actes du colloque de Marseille*, 1975, p. 223-227.

GERIG (J.), « Le Collège de la Trinité à Lyon avant 1540 », dans *Revue de la Renaissance*, 1908-1909.

GERIG (J.), « Barthélemy Aneau », dans *Revue de la Renaissance*, 1910.

GIRARDIN (Chantal), « Une doctrine jésuite de l'exemple. Le Dictionnaire royal augmenté de François-Antoine Pomey », dans *Langue française*, vol. 106 (1995), n° 1, p. 21-34.

GUILLOT (Pierre), *Les Jésuites et la musique : le collège de la Trinité à Lyon (1565-1762)*, Liège, 1991.
MOREL de VOLEINE, « Lyon et ses monuments : le collège et la bibliothèque », dans *Gazette de Lyon*, 7 déc. 1852.

NIEPCE (Léopold), *Archéologie lyonnaise. Boiseries et bibliothèque de Cluny, médailliers du collège de la Trinité, de l'Hôtel de Ville, d'Adamoli et des Grands Augustins*, Lyon, H. Georg, 1881.

PERRIN (Jean-François), La Culture des lettres et les établissements d'instruction publique de Lyon de l'ère chrétienne à la Révolution, Lyon, Rey, 1892.

PARGUEZ (Guy), « Les éditions du XVI^e siècle de Barthélemy Aneau à la Bibliothèque municipale de Lyon », dans Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance, n° 47, 1998, p. 51-62.

PICOT (Joseph), Les Jésuites à Lyon de 1604 à 1762 : le collège de la très sainte Trinité, Paris, éditions aux Arts, 1995.

POUZET (Philippe), Le Passé du lycée Ampère, Lyon, impr. Noirclerc et Fénérier, 1937.

RAVIER (R.P. André), Le Collège de la Sainte-Trinité et l'externat Saint-Joseph de Lyon, Lyon, éd. Sainte-Hélène, 1948.

REURE (chanoine O.-C.), Curiosités bourbonnaises : le Bourbonnais. Jacques Fraichet, directeur d'une école privée et principal du collège de la Trinité à Lyon, Moulins, Grégoire, 1910.

TISSEUR (Clair), Histoire du Grand collège : les commencements de l'instruction secondaire à Lyon, Lyon, Storck, 1898.

VAN DAMME (Stéphane), "Sociabilité et culture urbaines : Le rôle du collège de la Trinité à Lyon (1640-1730) Histoire de l'éducation, 90, 2001, p. 79-100.

Sommaire

1D1 Inventaire des titres.	1762-1763
1D2 Titres de fondation.	1565-1668
1D3 Finances.	1630-1641
1D4-1D6 Privilèges.	1583-1751
1D7 Personnel.	1746-1758
1D8-1D19 Bâtiments.	1542-1762
1D20 Congrégation des Grands-Artisans.	1732-1739
1D21-1D27 Rentes et pensions.	1491-1762
1D28-1D88 Propriétés du collège.	1491-1761
1D89-1D195 Bénéfices unis au collège.	1202-1758
1D196 Agenda ; procédures ; état des acquisitions.	1623-1689
1D197-1D310 Supplément.	1212-1790

Répertoire

1D1 Inventaire des titres.

1762-1763

« Inventaire général, historique et chronologique, des titres et papiers du collège de la Trinité, » contenant l'analyse des titres concernant : les fondations du collège ; les prix des classes ; une mission à Beaujeu ; les privilèges et les exemptions ; les bâtiments acquis par les prévôts des marchands et échevins pour l'agrandissement du collège ; les bâtiments construits par les Jésuites ; la bibliothèque ; le médailler ; l'observatoire ; les congrégations ; les rentes et pensions ; les maisons à la ville ; la maison à Fourvières ; le domaine des Quatre-Tournelles ou du Prince, à La Croix-Rousse ; le domaine et fief de Roye ; les domaines Rivière ; de Thiard, à Irigny ; de La Gallée, à Millery ; la terre domaniale des Échets, en Bresse ; les domaines du Pin ; de Montgriffon, paroisse de Tramoye ; du Charriot et du Ferrier, paroisse de Saint-Barthélemy-de-Montluel ; de La Masse, paroisse de Saint-Maurice-de-Beynost ; des Basties, paroisse de La Boisse ; les prieurés de Saint-Julien-en-Jarrez ; de Tence et de Dunières en Velay ; le domaine Plenaize, etc.

1D2 Titres de fondation.

1565-1668

1. Copies des actes relatifs à la mise en possession du collège (1565-1567, copie XVIIe ?)
- 2-5. Mise en possession du collège ; opposition de quelques échevins ; bref du pape Pie IV (copie) ; ordonnance des magistrats de Lyon relative à la pension du collège (1565-1567).
- 6-8. Premier contrat de fondation (1567), avec les lettres patentes du roi Charles IX portant approbation du contrat (1568).
9. Remise des granges de la confrérie de la Trinité pour l'agrandissement du collège, acte au nom de Nicolas de Lange, conseiller du roi, lieutenant en la sénéchaussée de Lyon (1567, copie collationnée et copie postérieure).
10. Délibération des échevins pour consentir à la donation (1567).
11. Attestation de bonnes vie et mœurs des Jésuites donnée par Antoine d'Albon, archevêque de Lyon (1568).
- 12.-13. Modifications au contrat de fondation (1571).
- 14-20. Délibérations, contrats et ordonnances du consulat concernant : l'augmentation d'un régent ; une décharge de pension en contrepartie de l'ouverture d'une classe ; l'ouverture de classes ; accordant au recteur du collège la superintendance sur les pédagogues et maîtres de pensions ; des constitutions de rente (1580-1604).
- 21-22. Lettres patentes en forme d'édit du roi Henri IV portant rétablissement des Jésuites à Toulouse, Auch, Agen, Rodez, Bordeaux, Périgueux, Limoges, Tournon, Le Puy, Aubenas, Béziers, Lyon, Dijon et La Flèche. Lettres du roi Henri IV à M. de Refuge, intendant de Lyon, pour l'exécution de l'édit de rétablissement (1603).
- 23-25. Approbation du vicaire de l'archevêque pour les jésuites, arrêts du Conseil (1604).
26. Nouvelles conventions entre les Jésuites et les échevins ; cession de nouveaux bâtiments aux Jésuites pour l'agrandissement du collège ; ratification du P. Claudius Aquaviva, leur général (1604, parchemin avec lettrine).
- 27-28. Copies d'époque de la convention (1604).
- 29-30(1). Original scellé et copie de la ratification du P. Acquaviva (1604).
- 30 (2). Approbation de Claude de Bellière, archevêque de Lyon (original parchemin signé, 1605).
31. Lettres d'approbation du roi Louis XIII au rétablissement de la Compagnie (1610).
32. Lettre de la reine Marie de Médicis à M. d'Halincourt, lui recommandant les Jésuites (1616).
- 33-37. Ordonnances, liste des bienfaiteurs du collège, etc. (1627-1668).

1D3 Finances.

1630-1641

Autorisation d'acquérir jusqu'à 20 000 livres de rente : lettres patentes, sentence du présidial ; pension due au collège : procédure avec le prévôt des marchands.

1D4-1D6 Privilèges.

1583-1751

1D4 Privilèges.

1611-1751

Indulgence plénière, accordée par le pape Paul V, à tous ceux qui visiteront l'église du collège de la Compagnie de Jésus de Lyon le jour de la fête de Saint-Gabin, martyr (19 février). Correspondance du roi Louis XIV et du pape Grégoire XV au sujet de la canonisation de Saint-Ignace (copies). Indult du pape Urbain VIII, portant permission de célébrer la messe et de réciter l'office des vingt-six martyrs du Japon. Extrait de la constitution du pape Innocent X, définissant cinq propositions en matière de foi (les cinq propositions de Jansénius, évêque d'Ypres). Lettre du roi Louis XIV à Pierre Lanfranc, général des Jésuites, au sujet de la cessation des poursuites faites à la congrégation des Réguliers, touchant la réforme du collège et couvent de Paris ; réponse du P. Lanfranc (copies). « Ce qui s'est passé en la commission pour l'exécution de l'édit de Nantes en la province de Languedoc. » Tarif des viatiques (viatica). Office de Saint-Louis de Gonzague. Notes, mémoires, factures, modèles de procédures, etc., concernant : les procurations ad resignandum ; l'institut des Jésuites ; les donations entre-vifs par des mineurs ; les dîmes cessantes ou interrompues ; les moyens de s'exempter des foi et hommages, etc.

1D5 Exemptions.

1583-1724

Déclarations et lettres patentes des rois Henri III, Henri IV, Louis XIII, Louis XIV et Louis XV ; arrêts du Conseil d'État et de la Chambre souveraine des amortissements, portant sauvegarde en faveur des Jésuites ; exemptant le collège des droits d'entrée sur le vin et de pied fourché ; mémoire au sujet de l'entrée gratuite de 500 ânées de vin ; copie d'une lettre du P. Lachaise à ce sujet ; arrêt déchargeant les Jésuites des droits d'amortissement pour leurs nouveaux acquêts ; de toutes les impositions, à l'exception des décimes sur les bénéfices unis et des tailles sur les biens qu'ils possèdent à titre onéreux ; de la taxe établie par l'assemblée de Mantes ; les maintenant dans la jouissance du droit de committimus, etc.

1D6 Privilèges de librairie.

1606-1745

Lettres patentes des rois Henri IV, Louis XIII et Louis XIV autorisant les Jésuites à mettre le monogramme du nom de Jésus au frontispice de leurs livres, à l'exclusion de tous autres ; leur accordant la faculté de faire imprimer les livres dont ils sont les auteurs par tel imprimeur qui leur conviendra ; privilège général, pour les œuvres du P. Croizet, accordé à la veuve Boudet, libraire à Lyon (Année chrétienne ; Vies des saints ; Vie de Jésus-Christ ; Retraites et réflexions). Procédure au Présidial de Lyon entre le P. Arnaud, syndic du collège et Jacques Roussin, imprimeur à Lyon, au sujet de l'impression d'un livre du P. Jacques Gauthier (Table chronographique de l'état du christianisme). Arrangement pris entre les Jésuites et les Dominicains au sujet de thèses devant être soutenues en public. Confirmation par le roi Louis XV des bulles et des décrets d'union de bénéfices en faveur des Jésuites, etc.

1D7 Personnel.

1746-1758

Premier catalogue des Jésuites des collèges de la Très-Sainte-Trinité de Lyon, d'Avignon, Dôle, Chambéry, Aix, Arles, Besançon, Bourges, Châlon (sur Saône), Carpentras, Embrun, Grenoble, Gray, Notre-Dame-de-Bon-Secours de Lyon, Marseille, Mâcon, Nîmes, Roanne, Vesoul, Vienne ; des noviciats d'Avignon, de Saint-Joseph de Lyon et de Salins ; du séminaire royal de Toulon. Noms des Jésuites habitant hors de la province de Lyon ; hors d'Europe. Indications de leurs noms et prénoms ; de leur âge ; de leur pays ; de leurs qualités, etc. Traité par lequel Jacques Pacot, maçon et charpentier, s'engage au service du collège, sa vie durant ; résiliation du traité.

1D8-1D19 Bâtiments.

1542-1762

1D8 Cessions, acquisitions, extensions.

1574-1711

Cession, par le Consulat, au P. Emond Auger, provincial des Jésuites, de deux granges situées dans la rue de Montribloud. Actes de ventes, faites aux prévôts des marchands et échevins, de maisons pour l'agrandissement du collège : par Marie Roux, d'une maison, rue Neuve ; d'une maison, rue Henri, par Georges Cornuti, médecin ; d'une maison, rue Neuve, par Jean Dumoulin et Claudine Sève, sa femme ; d'une maison, même rue, par Nicole Colomb, veuve de Barthélemy André ; d'une grange à bois, derrière le collège et près du Rhône, par Pierre Ratton. Incendie du collège ; procès-verbal de visite. Projet d'établir une terrasse sur le bord du Rhône, pour l'agrément du collège ; lettre à ce sujet de Louis Ravat, prévôt des marchands, au maréchal de Villeroy, gouverneur de Lyon, pour lui demander son consentement ; lettres du maréchal au P. de Gallifet, recteur du collège ; consentement du maréchal.

1D9 Église du collège.

1617-1738

Plan ; mémoire pour l'intelligence du plan ; prix faits ; conventions entre Louis Michaelis, recteur du collège, et Claude Daurolles, dit Monard, et Pierre et Benoît Daurolles, ses fils, maîtres maçons, pour la construction de la nouvelle église. Toisés des constructions ; déclaration à ce sujet d'Étienne Martellange, jésuite et architecte ; sa lettre à Gabriel Solignac, architecte à Paris ; observations sur les toisés, attribuées à ce dernier. Tribune de l'église : devis ; quittances des entrepreneurs. Chaire du prédicateur : conventions entre le P. Mathieu Jacoz, recteur, et les entrepreneurs Jean Allerand et Pierre Orset, pour la construction d'une chaire sur les dessins de Jean de Lamonce, peintre et architecte ; quittances. Quittances des paiements faits pour les orgues et les ornements de l'église. Chapelles : chapelle Saint-Louis ; prix faits ; comptes et quittances ; chapelle Saint-François-Xavier ; quittances des réparations. Concession d'une chapelle à Jérôme de Cotton, avec droit de sépulture. Menus travaux : prix faits et quittances.

1D10 Constructions et réparations.

1646-1738

Prix faits ; comptes et quittances de : Christophe Amy ; Antoine et son compagnon ; Aynès, père et fils ; Claude Bertrand, peintre et plâtrier ; Jean Bonamour, charpentier ; François Carly ; Claude Chana ; Antoine Dumont et Étienne Chamarrin, maîtres maçons ; Jean Formant ; Barthélemy Cadit et Claude Beyzelon, tailleurs de pierres à Saint-Fortunat ; Jean Gacon, maître maçon ; Vincent Garnier, maître serrurier ; Gaspard Girodon, charpentier ; Jean-Baptiste Gourguet, maître maçon ; Lenoir ; Benoît Maréchal ; Jean-François Monnet, charpentier ; Pierre Payet ; Antoine Perrache ; Perregris, entrepreneur ; Georges Richard, maçon ; François Sermet et Jean-François Monnet, charpentiers ; Claude Sève ; Claude Sourd, tailleurs de pierres à Saint-Germain-sur-l'Arbresle ; François Vercasson, maître maçon ; Vial, serrurier.

1D11 Ancien pensionnat.

1576-1706

Délibérations du Consulat de Lyon et contrats d'échange entre René de Laurencin, les recteurs de l'aumône générale et les recteurs de l'hôpital du Pont-du-Rhône, de deux maisons situées rues du Pas-Étroit et de Montribloud, contre deux maisons situées rue Raisin et au Garillan. Cession aux Jésuites des maisons acquises par les recteurs de l'aumône générale ; promesse de payer à ceux-ci une pension de 33 écus et un tiers (100 livres) ; reconnaissance par laquelle les Jésuites confessent que les bâtiments du pensionnat appartiennent au Consulat. Pension de 1,000 livres accordée aux Jésuites par le Consulat pendant huit ans. Inventaire des meubles trouvés au pensionnat après l'incendie du 30 janvier 1644. État des dettes du pensionnat.

1D12-1D17 Nouveau pensionnat.

1542-1762

1D12-1D15 Acquisitions de maisons pour la construction.

1552-1740

Plans, devis, rapports, transactions, actes de vente, titres de propriété, testaments, contentieux.

1D12 Maison Chenevière, rue Gentil.

1664-1714

Plan de la maison ; prix faits ; rapports d'experts ; testament de Pierre Chenevière ; transaction et partage entre ses héritiers ; acte de vente de la maison au profit de Vincent Garnier, serrurier ; élection en ami en faveur des Jésuites du collège. Extinction d'une pension, etc.

1D13 Maison de Denis Dechez, maître boulanger, rue Gentil.

1709-1712

Titres de propriété antérieurs à l'acquisition ; contrats ; quittances ; saisies entre mains ; obligations ; procédures relatives à la maison, etc.

1D14 Maison d'Etienne Guillermet, maître architecte, rue Gentil.

1638-1685

Titres antérieurs à l'acquisition de la maison par les Jésuites ; adjudication par décret de la Sénéchaussée en faveur de Guillermet ; extraits de testaments ; d'actes de mariage ; d'obligations ; de procédures, etc.

1D15 Autres maisons.

1552-1740

Acquisitions de maisons au coin de la rue Meynier, des mariés Durand et Laforest ; rue Neuve, de Camille de Beck de La Valsonnaire et de Marie-Anne de Saint-Priest, sa femme ; des sœurs Chevelu ; de Pierre de Colabau, seigneur de La Pape ; de Jean-Baptiste Delaroche, écuyer, avocat du Roi au bailliage de Villefranche ; de François Gravier de Pramol. Titres antérieurs aux acquisitions : extraits de testaments ; de soumissions ; quittances ; reconnaissances de pensions ; élections en ami en faveur des Jésuites, etc. Plan des maisons acquises pour le nouveau pensionnat ; légende. Délibération du Consulat accordant aux Jésuites une somme de 12,000 livres et une pension de 10,000 pendant dix ans pour acquitter les dettes contractées pour l'établissement du nouveau pensionnat. Lettre de l'intendant de Lyon Poulletier au contrôleur général Orry, demandant des lettres d'amortissement pour les nouvelles acquisitions des Jésuites, etc.

1D16 Droits d'amortissement sur les maisons.

1738-1749

Procédure intentée aux Jésuites par Louis Teyssier, sous-fermier des droits d'amortissement, par-devant l'intendant de Lyon, pour le paiement de ces droits sur les nouveaux bâtiments du pensionnat. Contrainte ; requêtes ; mémoires ; répliques, etc. (procédure incomplète). Correspondance à ce sujet entre le P. Allec, procureur général de la province de Lyon, et le P. Pralard, procureur des pensionnaires, etc.

1D17 Directe passive.

1542-1762

Directe de la chapelle ou prieuré des Saint-Côme et Saint-Damien ; reconnaissances de droits seigneuriaux en faveur des recteurs de la chapelle ou prieuré, Bertrand Fraissant et Philippe Lehétier, par les recteurs de la confrérie de la Trinité ; quittances de lods passées au profit du collège par Loubat Carles, Jérôme Biclet et Christophe Boesse, contenant reconnaissance d'une pension de 150 livres due par le collège. Directe de l'abbesse de Saint-Pierre. Quittances des arrérages d'une pension de 300 livres par Guyonne-Françoise-Judith de Cossé de Brissac et Anne de Melun, abbesses de l'abbaye royale de Saint-Pierre de Lyon.

1D18 Observatoire.

1702-1703

Emprunts et dépenses ; toisé de la charpente ; quittances.

1D19 Bibliothèque.

1650-1706

Financement : actes consulaires portant création d'une pension annuelle de 300 livres pour achats d'ouvrages destinés à la bibliothèque ; augmentant cette pension d'une somme de 150 livres. Permission accordée aux Jésuites par l'archevêque de Lyon (Camille de Neufville) d'agrandir leur bibliothèque. Legs de Marc Perrachon applicable à la bibliothèque du collège ; procédure contre Antoine Philibert, juge-garde de la Monnaie de Grenoble, son héritier, intentée par les Jésuites, pour obtenir le paiement de ce legs. Livret d'une pièce de théâtre : Le secret ballet (13 juin 1683).

1D20 Congrégation des Grands-Artisans.

1732-1739

Sommation faite aux Jésuites par Loubat Carles, prieur de Saint-Côme et Saint-Damien, pour le paiement du mi-lods dû sur le tènement de la congrégation des Grands-Artisans. Inventaires des meubles et effets appartenant à la congrégation des Jeunes-Artisans.

1D21-1D27 Rentes et pensions.

1491-1762

1D21 Rentes et pensions actives, prêts, donations : procédures.

1574-1762

Procédures contre César Bernardin, économiste de l'archevêché de Lyon, pour le paiement d'une rente de 200 livres créée par l'archevêque Antoine d'Albon ; contre Martin Bazoud, pour le paiement d'une rente de même somme, créée par Claude de Bellière, archevêque de Lyon. Acquisition d'une rente de 10 livres par le P. Étienne Charles, provincial, au profit du collège. Procédures : contre Couze, maître apothicaire, pour obtenir le paiement d'une somme prêtée ; contre les cohéritiers de Catherine Delaurens, veuve de Jean Lallemand, et les héritiers de Marguerite Grabis, au sujet de donations entrevifs faites au profit des Jésuites (procédure incomplète).

1D22 Legs et donations.

1587-1686

Donation faite au profit du collège par Jean Delagrance, prêtre de la Société de Jésus, de tous ses biens meubles et immeubles. Sentence de la Sénéchaussée condamnant Melchior de Mornieux, héritier de Balthasar de Mornieux, son frère, à payer aux Jésuites un legs de 1,000 livres ; quittance du P. Labbe, recteur du collège. Testaments : de Claude Platey, novice ; de Claude de Saint-Bonnet, léguant à son fils Jean-Baptiste, novice, une pension viagère ; déclaration de Germain Saulnier, marchand à Lyon, au sujet du testament de Claude de Saint-Félix, novice. Procédures contre le receveur du domaine et contre Henri Vitte, marchand à Lyon, pour obtenir les paiements de legs faits aux Jésuites par demoiselle Françoise Valleton et par Pierre Florent, marchand, etc.

1D23-1D27 Rentes et pensions passives.

1631-1757

1D23 Procédures.

1729-1730

Procédures à la Cour de la Conservation pour les Jésuites du collège de la Trinité, au sujet d'une rente créée sur le collège, au profit d'Ignace-Martial Dentrecolle, vicaire de Saint-Sulpice de Paris, léguée à Jean-Baptiste Dentrecolle, son frère décédé, contre : Jacques Coye, banquier à Paris ; Jean Alléon, marchand à Lyon ; Alexandre Lacharrière et Marguerite Raillard, sa femme ; Antoine Piégay ; Jacques Sorbières, bourgeois de Lyon ; Jacques Falque ; Maynard et Jourdan, marchands ; le couvent des Carmélites et le couvent de Sainte-Élisabeth de Saint-Clair, créanciers de Jean-Baptiste Dentrecolle, saisissant le capital de la rente, et Perrussel, procureur aux Cours de Lyon, curateur décerné à l'hoirie de Dentrecolle. Sentences de la Conservation en faveur des Jésuites, etc.

1D24 Constitutions de rentes.

1702-1757

Enregistrement des pensions créées par le collège ; de ses dettes ; de ses emprunts, etc. Constitutions de rentes au profit : de dame Antoinette Lagier ; de demoiselle Françoise Reynon ; d'Étiennette Thévenet ; de Jeanne Fantet ; de Jacqueline et d'Anne Montagnon ; d'Ange Farnarier, curé du Grand-Lemps en Dauphiné ; des dames Carmélites de Chambéry ; de la mission de

Fenestrelles ; de Claudine de Maras, etc.

1D25 Obligations pour rentes passives et emprunts.

1654-1724

Obligations pour sommes prêtées au collège, passées au profit de : Jean Bastien, maître passementier ; Antoine Bernard ; Jean-Claude Charbonnier, conseiller au Parlement de Dombes ; noble Pascal Charrin, avocat au Parlement ; Couze, apothicaire ; Louis Durret, écuyer, seigneur des Tours ; Jean Ferret, maître chirurgien juré ; demoiselle Jeanne Girard, de Grenoble ; d'Honorati, écuyer ; la veuve Hue ; Jean Jacquemet, marchand ; Gabriel Valous, greffier criminel en la Sénéchaussée ; Pierre Vaugellet, bourgeois et citoyen de Vienne. Obligations en faveur du collège par Jean Charmessar, tailleur d'habits, et Marius Sylvestre, curé d'Orneix, etc.

1D26-1D27 Contrats, quittances.

1631-1744

Classé par ordre alphabétique des bénéficiaires des rentes.

1D26 BEN – JOU.

1690-1744

Contrats de pensions passés au profit : des religieuses Bénédictines de Saint-Laurent d'Avignon ; de Jeanne Bernard, veuve de François Brunel, ouvrier en soie ; d'Anne de Borelly, d'Avignon ; de Barthélemy Laurent et veuve Boudrans ; d'Étiennette Bouillon ; de Reine Bousset ; de François Calvet, prêtre, et de noble François Monyer, d'Avignon ; de Chabert ; de Catherine Convers ; de Pierre Demaras et Claudine, sa fille, veuve Parat ; d'Antoine Dufour, marchand, bourgeois de Lyon ; de Claude Dumarestz, prêtre, aumônier du premier monastère de la Visitation ; des mineurs Esparron ; d'Anne France ; de Gabriel d'Hugues, d'Avignon ; d'Antoinette Jouvale, veuve de Jean Cheylard, d'Avignon. Quittances des capitaux remboursés par le collège.

1D27 LAM – VIV.

1631-1741

Contrats de pensions passés au profit : de François de La Martinière, chanoine de Saint-Nizier ; de noble François de Monyer, secrétaire du Roi, d'Avignon ; de Louise Nicolas, veuve de Durand Chambaud, banquier à Lyon ; de la bibliothèque de la Pénitencerie française de Saint-Pierre, à Rome ; de Benoît de Perdrillon ; du P. procureur de la province de Lyon ; de Françoise Reynon ; de Louis Sauzey ; des Ursulines de Bourg-Argental ; de Saint-Chamond ; des religieuses du Verbe-Incarné d'Avignon ; de la Visitation d'Avignon ; de Jeanne de Vivet, veuve de François de Puge, etc. Remboursements de capitaux ; quittances.

1D28-1D88 Propriétés du collège.

1491-1761

1D28-1D38 Maisons sises à Lyon.

1544-1761

Titres de propriété : contrats d'acquisition, pièces de procédure, baux.

1D28 Maison dite Salle des jeux.

1597-1700

Maison acquise des héritiers Perdrillon et Chazalet. Titres de propriété antérieurs aux acquisitions des deux maisons : Contrat de mariage d'Antoine Besson et Françoise Moignat ; testaments de Jacques Depoge, Pierre Bonnet, Benoît Perdrillon ; contrats d'acquisitions : par Benoît Bonnet et Jacques Depoge ; par Denis Brunet, des mariés Badin ; par le collège, des mineurs Brunet. Transaction entre le collège et la veuve Chazalet, au sujet de la construction d'un mur ; pièces de procédure à ce sujet ; rapport, estimation et ordonnance de la Sénéchaussée autorisant la veuve Chazalet à aliéner ses bâtiments ; contrat d'acquisition par le collège, etc.

1D29 Maison rue du Pas-Étroit.

1607-1686

Maison acquise de César Ferrary. Testaments : de Jean Besson, instituant pour son héritier Salomon Besson, son fils aîné ; de Salomon Besson, en faveur de son fils James Besson. Contrats de vente de maisons situées rue du Pas-Étroit, passés par James Besson à Jean-Baptiste Dulieu ; à noble Anthoine, conseiller au Bureau des finances de Lyon, et à Benoît Peyron ; élection en ami,

par les deux derniers acquéreurs, en faveur de César Ferrary ; obligations de James Besson acquittées par Ferrary ; procédures pour affranchissement d'hypothèques en faveur de Ferrary ; séparation de biens entre César Ferrary et Françoise Orset, sa femme. Promesse de vente de la maison située rue du Pas-Étroit faite aux Jésuites ; acte d'acquisition, etc. Résidu de procédures entre César Ferrary, Françoise Orset, sa femme, et les créanciers de Ferrary.

1D30 Maison au coin des rues Gentil et de la Fusterie.

1710-1761

Maison acquise d'Antoine Molin, libraire à Lyon. Contrat d'acquisition par les Jésuites du collège de la Trinité. Procédure à la Sénéchaussée de Lyon entre les Jésuites et Éléonore Jabineau, femme Delorme, et consorts, créanciers de Molin, prétendant hypothèques sur la maison de la rue Gentil. (Procédure incomplète.)

1D31 Autres maisons rue Gentil.

1649-1740

Maisons situées rue Gentil, acquises : de Marguerite Derbion, veuve de Jean Colombet, maître sellier à Lyon ; de Christophe Lejouhan, avocat en Parlement ; des recteurs de l'Hôtel-Dieu (maison du Chariot d'or) ; de Joseph Sorbières, une moitié de maison ; de François Rion et de Marguerite Panthot, l'autre moitié ; de Claude Verne et de Marguerite Bernard. Contrats d'acquisitions par les Jésuites ; quittances, etc. Directe passive sur les maisons de la rue Gentil ; quittance des lods dus à l'abbesse de Saint-Pierre. Arrêts du Conseil d'État portant liquidation des rentes d'indemnités dues au Roi sur les maisons du collège ; quittances du directeur du domaine. Plan et état des maisons possédées par le collège dans la rue Gentil, etc.

1D32 Maisons rue Neuve et rue Saint-Georges.

1573-1655

Maison rue Neuve. Reconnaissances de pensions dues sur la maison ; sentence de la Sénéchaussée contre les héritiers Martin ; quittance de pension par les recteurs de l'Hôtel-Dieu, à Antoine Rougnard, de Saint-Martin et Gonnet. Moitié de maison rue Neuve, donnée au collège par testament de Claudine Verdin, veuve d'Étienne Rivière ; testament de Claudine Verdin. Maison située rue Saint-Georges ; créations et extinctions de pensions ; compromis et partage entre Toussaint Verdin et Nagut ; acceptation d'hoirie par Marguerite Perrinet, veuve Verdin, Étienne Rivière et Claudine Verdin, sa femme. Donation entre-vifs par Hélène Perrinet à Étienne Rivière, etc. (Cette maison paraît n'avoir pas appartenu au collège.)

1D33 Baux à loyers des maisons.

1653-1761

Baux à loyer de la maison située rue de la Fusterie ; des maisons de la rue Gentil ; de la maison rue Meynier ; de la maison rue Neuve ; des maisons rue du Pas-Étroit, et de la maison rue Tupin.

1D34 Procédures pour paiement des loyers.

1721-1726

Procédures à la Sénéchaussée et à la Cour de la Conservation contre Claude Thomasset, maître teinturier de draps, pour le paiement des loyers d'une maison appartenant au collège ; assignations données à Antoine Thévenon, Philippe Poyet, Barthélemy Perret, Jean-Baptiste Recours, Levasseur, etc., débiteurs de Thomasset, pour déclarer les sommes qu'ils lui doivent. (Procédures incomplètes.)

1D35 Maison et jardin à Fourvières.

1544-1747

Biens acquis de Jean Biadux, tuteur de Méraude Ducrozet. Titres de propriété antérieurs à l'acquisition ; vente par François Neyrolles et Marie de Vérin, sa femme, à François Guillen ; arrêts du Parlement de Paris, affectant le tènement de Fourvières aux droits de Marie de Vérin ; approuvant les criées sur le tènement de Fourvières ; testament de Ducrozet en faveur de sa fille Méraude ; vente passée par Jean Biadux, tuteur de Méraude Ducrozet, à Jean-Baptiste Bruno ; élection en ami en faveur des Jésuites du collège. Requête des Jésuites pour être remis en possession du tènement de Fourvières, conformément à l'édit de leur rappel ; réintégration des Jésuites par sentence de la Sénéchaussée ; transaction entre les Jésuites et Jean Biadux ; bail à ferme de la maison et de la vigne. Procédure entre les créanciers des Jésuites, après leur première expulsion, et Jean Biadux, qui s'était fait adjuger la maison de Fourvières. Directe passive : quittances de lods et d'arrérages d'une rente ou pension de 16 lampes d'huile dus à l'obédiencier de Saint-Just, etc.

1D36-1D38 Maison des Quatre-Tournelles ou du Prince.

1732-1758

Maison située à La Croix-Rousse : procédures, titres de propriété.

1D36 1732-1734.

1732-1734

Procédures à la Sénéchaussée entre Claude Gardez, notaire à Lyon, demandeur, et nobles César de Fay de Villiers et Antoine de Rostain, défendeurs, au sujet de la succession de Jean-Baptiste Genevay et d'une saisie réelle faite à la requête de Gardez, poursuivant la distribution du prix de la vente de la maison des Quatre-Tournelles ; saisie entre les mains des Jésuites. Procédure pour les Jésuites contre les saisissants et la dame de Boze, femme séparée de biens de Lebeau de Villard, défaillant.

1D37 1734-1735.

1734-1735

Suite de la procédure entre Claude Gardez, César de Fay de Villiers, Antoine de Rostain, la dame Marie de Boze, femme Lebeau. Sentence de la Sénéchaussée par laquelle il est sursis au procès et ordonné mainlevée provisoire des saisies faites à la requête de Gardez.

1D38 1754-1758.

1754-1758

Procédure au sujet de cette maison, adjugée judiciairement au sieur Béraud, qui élit en ami les Jésuites du collège, entre les Jésuites et Vincent Gaillard et Françoise Buirin, sa femme (procédure incomplète). Inventaire des papiers envoyés à Paris pour la maison des Quatre-Tournelles.

1D39 Domaine de Saint-Julien.

1620-1664

Domaine situé à la Croix-Rousse, au territoire de Pulverose et de Cuire. Contrat de vente passé par Jean Leroux, docteur en droit et avocat, au collège de la Trinité, représenté par le P. Louis Michaelis, recteur du collège. Baux à ferme.

1D40-1D42 Fief et domaine de Roye.

1503-1761

Domaine situé paroisse de Rochetaillée, acquis des religieuses du troisième monastère de la Visitation de Lyon, dit des Chaînes : procédures, contrats de vente, pièces de gestion, travaux, comptes.

1D40 Titres de propriété et de gestion.

1503-1760

Procédure par-devant l'official de Lyon au sujet des dîmes de Rochetaillée. Contrat de vente du domaine de Roye au profit des Jésuites du collège par les religieuses Visitandines du troisième monastère. Procès entre les Jésuites et les habitants de Fontaines réclamant comme communal un terrain que les premiers faisaient défricher. Observations sur la directe de Roye. Permission de la Maîtrise des eaux et forêts de couper les bois de Roye, etc.

1D41/1 Réparations : procédures.

1701-1761

Procédure pour les Jésuites du collège contre François Perrussel, notaire royal et commissaire en droits seigneuriaux à Fontaines, et René Perrussel, notaire à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, au sujet des lods dus à la rente noble de Rochetaillée et des deux années d'arrérages des servs imposés sur les biens acquis des religieuses du troisième monastère de la Visitation. (Procédure incomplète.)

1D41/2 Chemin de la Côte de Saône.

XVIIes.

Réparations du chemin, concernant les comtes de Lyon et les Visitandines du troisième monastère.

1D42/1 Travaux.

1660-1707

Comptes et quittances.

1D42/2 Procédure concernant les Visitandines.

XVIIe s.

1D43-1D44 Domaine de Rivière.

1610-1737

Domaine situé paroisse d'Irigny, donné au collège par Etienne Rivière.

1D43 1610-1677.

1610-1677

Titres de propriétés antérieurs à la donation ; échanges ; contrats de mariage ; transports de sommes dues par Étienne Rivière ; quittance de la dot de Claudine Verdin par Étienne Rivière, son mari ; acceptation, par les mariés Rivière, de l'hoirie d'autre Claudine Verdin, leur tante. Sentence de l'Élection de Lyon exemptant de la taille le domaine d'Irigny en faveur de Rivière, comme bourgeois de Lyon ; inventaire des meubles trouvés à la grange (domaine) d'Irigny, après le décès de Rivière ; testament de Pierre Rivière, novice Jésuite, en faveur de sa mère Claudine Verdin ; quittances des legs pieux d'Étienne Rivière, acquittés par le collège ; testament de Claudine Verdin, rappelant la donation faite au collège, etc.

1D44 1644-1737.

1644-1737

Pension imposée sur le domaine d'Irigny en faveur de Claudine Verdin ; ses quittances ; acceptation pure et simple de l'hoirie de Claudine Verdin par ses nièces Françoise et Gabrielle Verdin ; inventaire de ses effets mobiliers. Baux à ferme du domaine Rivière ; dénombrement des fonds possédés à Irigny par le collège. Directe passive : quittances de lods payés par Étienne Rivière à Bullioud, seigneur de Sellette ; demande articulée de Bullioud, pour obtenir le paiement des droits seigneuriaux dus par les Jésuites sur le domaine de Rivière, etc.

1D45 Domaine de Thiard.

1621-1744

Domaine situé paroisse d'Irigny, donné au collège par Marguerite Grabis ou Graby, veuve Thiard. Quittance de la dot de Marguerite Grabis par Claude Thiard, son mari ; quittance de Thomas Vassalieu pour solde du prix du domaine acquis par Claude Thiard ; exemption des tailles sur le domaine d'Irigny en faveur de Thiard, en sa qualité de citoyen de Lyon ; quittances des paiements faits pour l'hoirie de la veuve Thiard, par Jeanne Bossu, sa nièce et son héritière ; inventaire des meubles de la veuve Thiard. Baux à ferme du domaine. Titres relatifs à la saussaie joignant le Rhône. Directe passive : reconnaissance de cens et servis par Claude Thiard au profit de François Bullioud, seigneur de Sellette ; quittances de Bullioud ; état des servis réclamés par l'Hôtel-Dieu de Lyon, etc.

1D46 Domaine de La Gallée.

1614-1753

Domaine situé sur les paroisses de Grigny, Charly et Millery. Vente par Jacques Arthaud, de Millery, à Thomas de Moulceau, de 500 ceps de vigne. Bail judiciaire des fruits du domaine de La Gallée, provenant de la succession de Jean-Baptiste de Moulceau, au profit d'Angélique Legay, sa femme, tutrice de ses enfants ; testament du P. de Moulceau, religieux Minime, en faveur de sa sœur Angélique de Moulceau ; testament d'Angélique de Moulceau en faveur des deux demoiselles de Barailon et de Barailon de Saint-Didier ; legs de 50 livres au profit d'Helvétius le fils, médecin ; transaction entre le président Bruffet, cessionnaire des droits de Barailon, la veuve de Moulceau et de Moulceau du Mas ; contrat de vente du domaine de La Gallée par le sieur Lescallier, syndic des créanciers de Bruffet, à Dallier, notaire, pour lui ou son ami élu ou à élire ; élection en ami en faveur du collège. Quittance de Jean-Baptiste Mauvernay, receveur des consignations judiciaires (voyez 7 C 135). Directe passive sur le domaine de La Gallée : reconnaissances et quittances de cens et de servis, etc.

1D47-1D72 Terre et seigneurie royale des Échets (Ain).

1391-XVIIIe s.

Seigneurie située en Dombes, engagée aux Jésuites du collège.

1D47 Titres de propriété.

1574-1756

Échange du marquisat de Miribel contre la principauté de Tende, entre le duc de Savoie (Emmanuel-Philibert) et « Henrye » (Henriette) de Savoie, femme de Charles de Lorraine, duc de Mayenne, gouverneur de Bourgogne. Aliénation de la terre des Échets par le duc de Savoie (Charles-Emmanuel Ier) au profit de Jean-Baptiste Falconerii. Vente et adjudication faites par les commissaires du Roi, à Jean-Baptiste Dantin, de la seigneurie royale des Échets ; procès-verbal de mise en possession. Substitution de la terre des Échets, saisie réellement sur Jean-Baptiste Dantin à la requête d'Antoine Chomel ; acquisition de la terre par les Jésuites du collège de demoiselle Anne Dantin ; enchère par-devant les commissaires du Roi siégeant au château du Louvre ; adjudication au profit des Jésuites. Dénombrement des fonds. Arrêt des commissaires royaux, confirmant la possession de la terre par les Jésuites. Quittances de la finance due pour l'engagement de la terre des Échets à Jean-Baptiste Dantin ; des droits de l'enregistrement ; des droits d'attache ; du sixième de la finance ; pour l'adjudication en faveur des Jésuites, etc.

1D48 Droits et directe.

1391-1723

Propriétés du collège. Terre et seigneurie royale des Échets. Foi et hommage au Roi en la Chambre des Comptes de Dijon, prêtés par Jean-Baptiste Dantin ; par les Jésuites du collège de la Trinité ; nomination d'homme vivant et mourant. Droit de chasse et de pêche ; lettres patentes, au sujet de la pêche, de Bonne de Berry, comtesse de Savoie, tutrice de son fils (Amédée VIII). Droit de prison sur les bestiaux. Déclarations du Roi ; lettres de chancellerie ; sentence des requêtes du Palais de Dijon ; arrêt du Conseil d'État, concernant la confection du terrier du Roi en général et de la seigneurie des Échets en particulier ; l'entérinement des lettres de chancellerie ; le règlement des frais de déclarations pour le terrier du Roi, etc. Baux à ferme de la rente noble des Échets.

1D49-1D51 Terriers ou recueils de reconnaissances.

1570-1741

Registres.

1D49 1660-1668.

1660-1668

Terrier reçu Bertrand Bernard, notaire royal à Montanay ; reconnaissance de la terre et seigneurie des Échets, au profit du Roi, par le R.P. Dulieu, recteur du grand collège de la Trinité. Reconnaissances de fief, directe et rente noble au profit des Jésuites par Jean-Baptiste Aubert, marchand à Lyon ; François de Baillon, comte de la Salle-Quincieux, baron de Jons ; Jacquême Collet, veuve Robert Roelle ; Pierre Devent, greffier du marquisat de Miribel ; noble Maurice de Fenoyl, écuyer ; noble François Gravier de Pramol ; Étienne Houldry, bourgeois de Lyon ; Benoît Jacquemin, laboureur de Montanay ; Claude de Layat ; Maurice de Magny de Rozarges ; Antoine Neyraud, laboureur ; Antoine Perraud ; Claude Quantin ; honorable homme Antoine Rolland, bourgeois de Lyon ; Antoine Scarron, écuyer ; Pierre Veyre, écuyer, conseiller du Roi au siège présidial de Lyon, etc., comme tenanciers dans les paroisses de Fontaines, Montluel, Montanay, Tramoye, Miribel, Vancia, Neyron, Rillieu, Satonay et Mionay. Deux répertoires.

1D50 1703-1741.

1703-1741

Terrier ou recueil de reconnaissances, reçues par divers notaires, au profit des Jésuites du collège, seigneurs engagistes des Échets, passées par : Claude Allard, bourgeois de Lyon ; Jeanne Corail, mère et tutrice de Sibylle Tardy, sa fille ; les Célestins de Lyon ; Antoine Darest de Rozarges, écuyer ; Dominique Fillon, bourgeois de Lyon ; la veuve Claude Gimel ; Jacques Hédelin, inspecteur général, juge-garde de la Monnaie de Lyon ; François Iboz, marchand à Lyon ; Jean Lalive, officier de la maison du Roi ; Durand Mallet, maître serrurier ; Alexandre Norroy, bourgeois de Lyon ; Thérèse Poulleau, veuve de Claude de Gimel, tutrice de Pierre de Gimel ; Suzanne de Rousselet-Rouville ; Marc Sève, marchand à Lyon ; Sibylle Tardy ; Élisabeth Verchère ; les religieuses Visitandines de Montluel, etc. Un répertoire alphabétique.

1D51 1570-1660.

1570-1660

Extraits de reconnaissances tirés des terriers Roux et Bernard, pour la rente noble des Échets, au profit des ducs de Savoie, des rois de France et des Jésuites du collège, seigneurs engagistes des Échets. Reconnaissances de Louise du Soleil, veuve d'Horace Cavelat, tutrice de leurs enfants ; Marcellin Palerne, bourgeois de Lyon ; demoiselle Germaine de Murat, de Tramoye ; Barthélemy Venerier, prêtre de Tramoye ; noble Jean-Jacques de Briol, etc.

1D52-1D58 Lièves pour la rente noble.

1652-XVIIIe s.

1D52 1652-1686.

1652-1686

1D53 1661-1710.

1661-1710

1D54 XVIIe s.

XVIIe s.

Liève nouvelle, à quatre confins, de la rente noble des Échets.

1D55 1641-1685

1641-1685

Lièves pour la recette des cens, servis et lods dus à la rente noble de la seigneurie des Échets par des habitants des paroisses et localités de Miribel, Vancia, Rillieu, Satonay, Caluire, Mionnay, Tramoye, Écherolles, Beynost, Fontaines, Montanay et des Échets.

1D56 XVIIIe s.

XVIIIe s.

Brevet du terrier Leroux, pour la recette de la rente noble des Échets, due sur les territoires des Côtes-Michon, des Côtes-Garin, de La Courbe, de La Sauge, des Cluseaux, etc. Répertoire alphabétique

1D57 XVIIIe s.

XVIIIe s.

Liève tirée du terrier Leroux, pour la recette de la rente noble due par des habitants des paroisses de Montluel, Miribel, Tramoye, Satonay, Mionnay, Montanay, Saint-André, Fontaines, Neuville, Caluire, Rochetaillée, Rillieu, du clos des Échets et de Lyon. Une table pour les deux volumes du terrier Leroux.

1D58 XVIIIe s.

XVIIIe s.

Liève tirée du terrier du sieur de La Saulsaye, pour la recette de la rente noble des Échets.

1D59 Concordance ("conciliation") des terriers.

XVIIIe s.

Conciliation des terriers Leroux et Bernard ; de la liève Dantin et de la liève nouvelle.

1D60 Cartes et plans.

1708

Cartes ou plans parcellaires des fonds mouvant de la seigneurie des Échets, contenant les noms des tenanciers ; la superficie des fonds ; l'indication des chemins ; des fossés, etc.

1D61-1D63 Reconnaissances de droits seigneuriaux.

1571-1748

Classé par ordre alphabétique de tenanciers.

1D61 AUD – DUP.

1660-1747

Jean Audrat de Trévoux ; François-Marie, comte de Baglion et de La Salle ; Nicolas Blanc, de Montanay ; Ennemond Châtenay, de Fontaines ; Horace Créatin, de Neyron ; Anne Darnet, veuve d'Antoine Sève, de Mionnay ; Jacques Daudé, conseiller du Roi en la juridiction de la douane ; André Dupont, marchand de vins, bourgeois de Lyon, etc.

1D62 EDO – MUN.

1571-1747

Jean Édouard, dit Champion, de Satonay ; Pierre et Claude Farges père et fils, de Rillieu ; Maurice de Fenoyl, écuyer ; Noël Freydon, de Rillieu ; Jean Garnier, de Miribel ; Benoît Gelas, de Rillieu (au profit du duc de Savoie) ; noble Jean de Gimel, seigneur d'Albonne ; Jean-Baptiste Jourdan, de Fontaines ; Jacques Labuissonnière, laboureur, de Saint-Maurice de Beynost ; Honoré de Lachapelle, receveur du grenier à sel de Montluel ; Jean-Ennemond Mallet, bourgeois de Lyon ; Claude Munier, aussi bourgeois de Lyon, etc.

1D63 NEZ – VIL.

1571-1748

Pierre Neyraud, de Montanay ; Jacques Norroy (alias Nauroy), seigneur de Riverie ; Ennemond Paquet, de Vancia ; Philibert Pupunat, bourgeois de Montluel (en faveur du duc de Savoie) ; Pierre Rapet, de Miribel ; Jean-Baptiste de La Roue, conseiller à la Cour des Monnaies ; le prieur de Saint-Irénée ; le comte de Sainte-Croix ; Benoît Talon, de Miribel ; Abraham Villion, de Montanay, etc.

1D64-1D70 Procédures contre les tenanciers pour paiement des droits seigneuriaux.

1582-1761

Classé par ordre alphabétique de tenanciers.

1D64 ALL – COR.

1582-1746

Les héritiers de Claude Allard, bourgeois de Lyon ; la femme de Claude Baudrand ; Benoîte Bellon, veuve Châtenay ; Nicolas et François Bernard ; Floris Besson, maître boulanger à Lyon ; le sieur Cassille, conseiller du Roi en l'Élection de Lyon ; Pierre Chevret, de Fontaines ; Luc Cinier, avocat au Parlement ; Jeanne Corail, veuve Tardy, tutrice de sa fille Sibylle Tardy ; Cornet, bourgeois de Lyon.

1D65 DAL – JAQ.

1642-1747

Gabriel Dalmais ; le sieur Debent, de Lyon ; la veuve Desgranges ; Philippe Devent, de Rillieu ; Jean-Baptiste Dodat et Alexis-Maximilien Debombourg ; François Drut, dit Noyer ; Claude Durand, lieutenant d'artillerie du Dauphiné ; Isabeau Fillon,

femme de Claude Fournier ; Charles et Claude Fournier, frères ; Charles-Louis Galliat ; François Ibos, de Lyon ; Blaise Jaquet, veuve de Claude Roux.

1D66 LAF – LER.

1636-1723

Procédure à la Cour ordinaire du marquisat de Neuville, intentée par les Jésuites à Claude Lafortest, pour obtenir les paiements des cens et servis dus à la seigneurie des Échets ; condamnation de Lafortest. Procédure au Parlement de Dijon, en appel du bailliage de Bresse, contre Camille Lerat, avocat en Parlement, juge châtelain de Miribel, pour raison des cens et servis dus aux Jésuites, seigneurs des Échets ; arrêt du Parlement de Dijon, condamnant Lerat au paiement des cens et servis ; autre arrêt condamnant les Jésuites à la restitution de grains saisis à leur requête au préjudice de Lerat, etc.

1D67 MAL – MOR.

1570-1747

Jean Mallet, batteur d'or à Lyon ; Antoine Martin, procureur du Roi au grenier à sel de Montluel ; Jean Martin, bourgeois de Lyon ; Claude Meunier, également bourgeois de Lyon ; Claude Milleron et les héritiers de Némoy Milleron, mineur, marchand à Lyon ; Jean Morand, curé de Saint-Pierre-le-Vieux, et ensuite contre Marguerite de La Menue, tutrice de Jean Puylata, héritier de Jean Morand ; les héritiers de Georges Morel.

1D68 NAU – NIQ.

1705-1747

Procédures au bailliage de Bresse, contre Alexandre Nauroy et Claudine Maure, sa femme ; sentence condamnant Nauroy à payer les arrérages des cens et servis dus à la seigneurie des Échets. Demandes libellées et assignations à la requête des Jésuites, contre les héritiers de François Nique et de Guillaume Talon, et contre d'Augny, seigneur de Rillieu, La Pape, etc.

1D69 PAC – VIS.

1582-1747

Étienne Paccard ; Éléonore Perret, femme de Bureau, agent de change ; Jean Perrin, conseiller du Roi à la Cour des Monnaies ; Jean-Baptiste Poyet, maître architecte à Lyon ; Claude Rey, de Fontaines ; Thomas Richard, du même lieu ; Élisabeth Tisseur, femme Liothaud ; les religieuses de la Visitation de Montluel.

1D70 Pièces justificatives et annexes des procédures.

1658-1761

Assignations, mémoires et états des lods dus à la seigneurie.

1D71-1D72 Curage du grand fossé du marais des Échets : procédures.

1630-1719

1D71 1630-1719.

1630-1719

1D72 1680-1701.

1680-1701

Procédure entre : les Jésuites du collège de la Trinité, seigneurs engagistes, et Antoine Galliat, avocat en Parlement, enquêteur et examinateur en la Sénéchaussée de Lyon ; Bonaventure Michel, écuyer, juge civil et criminel au marquisat de Miribel, et Pierre de Varennes, bourgeois de Lyon, députés et procureurs spéciaux des intéressés au curage du grand fossé.

1D73-1D88 Biens à la campagne, en Bresse.

1491-1746

1D73-1D76 Domaine du Pin.

1528-1746

Domaine situé paroisse de Tramoye, en Bresse.

1D73-1D74 Titres de propriété.

1528-1656

1D73 1528-1588.

1528-1588

Anciens titres de propriété : acquisitions d'une terre à Tramoye par Philippe Corsand ; de plusieurs terres par Antoine Parmerii ; de deux verchères par Pierre Overd, bourgeois de Montluel ; d'une terre aux Ormes et d'un verdier par le même. Échanges : entre Antoine Parmerii et Henri Escoffier ; entre Pierre Overd et Claudine Basset ; entre Pierre Overd et Jean Ravallier, affaneur. Rachat d'une pension due aux Célestins de Lyon par Pierre Overd, etc. Vente d'un domaine à Tramoye, en faveur des Jésuites, par Charles-Emmanuel Porcet et Catherine Dantin, sa femme.

1D74 1588-1656.

1588-1656

Acquisitions de fonds par Nicolas Verdan, maître apothicaire à Lyon ; testament de Marc-Antoine Bailly en faveur de Nicolas Verdan ; subhastation contre les héritiers de Claude Viard, au profit de Verdan ; de Claude Germain ; de Louis Philippier, de Tramoye ; transaction entre Verdan et Léonard Germain ; testament de Nicolas Verdan ; partage entre Nicolas Verdan le fils et Jean Philibert, son frère ; transaction entre les deux frères Verdan et Louis Bailly, cordonnier à Vienne ; Antoinette Viard ; Jeanne Vennard et Claude Beaujollin ; Guy Philippier ; Pierre Chapuys, etc. Dénombrement et estimation de la grange (métairie) Verdan. Contrat de vente en faveur des Jésuites, passé par Nicolas Verdan.

1D75 Directe passive.

1627-1719

Arrêt du Parlement de Dijon au sujet de l'indemnité due sur le domaine du Pin, à Jean-Baptiste Dantin, seigneur des Échets. Transaction entre les Jésuites et Jeanne Cachet, femme de Louis Chapuys, seigneur de Margnoles, Tramoye et Gleteins, au sujet de la modération des servis et de l'indemnité dus par les domaines du Pin. États des servis dus à Satonay, Miribel, Gleteins et aux Alines. Anciens et nouveaux confins des fonds revendiqués par le prieur de Saint-Romain-de-Miribel. Requête des Jésuites à l'intendant de Bourgogne (Bouchu), au sujet de l'imposition pour l'entretien de la maison curiale de Tramoye. Droits de francs-fiefs et nouveaux acquêts. Arrêt du Parlement de Dijon qui décharge les Jésuites du collège des impositions mises par les consuls de Tramoye sur le domaine du Pin et portant défense de les réimposer ; procédure relative à cette affaire.

1D76 Baux à ferme.

1617-1746

Baux passés : à Aymé Comba, laboureur de Mionnay ; à Claude Sena, veuve Comba ; à Pierre Ramier, laboureur de Dagneux ; à Benoît Alhoste, laboureur de Miribel ; aux père et fils Gourdan ; à Claude et Pierre Roux, laboureurs de Beynost ; à Jean et Claude Glatoud, laboureurs de Tramoye ; à Jacques Vial, laboureur de Montanay ; à Polomard et Benoît Gouin, de Beynost ; à Jacques Labuissonnière, etc.

1D77-1D78 Domaine de Montgriffon ou du Port.

1580-1746

Domaine situé paroisse de Tramoye, en Bresse, vendu au profit des Jésuites par Jacques de La Tourette, lieutenant criminel en la Sénéchaussée de Lyon.

1D77 Titres de propriété.

1637-1746

Contrats d'acquisitions ; transactions ; baux à ferme.

1D78 Directe passive.

1580-1705

Reconnaisances des anciens propriétaires des fonds composant le domaine de Montgriffon, en faveur de Pierre Chapuis, conseiller du Roi en ses Conseils d'État et privé, président au Parlement de Dombes, seigneur de Margnoles ; du marquis de Miribel (Charles de Lorraine, duc de Mayenne, gouverneur de Bourgogne), etc.

1D79-1D80 Domaine du Chariot ou du Ferrier.

1629-1745

Domaine situé paroisse de Saint-Barthélemy de Montluel, en Bresse, acquis des héritiers de Pierre Bartalon.

1D79 1629-1713.

1629-1713

Acquisitions de fonds par Nicolas Malaval ; Pierre Alabe, notaire royal à Montluel ; André Giffard, laboureur ; Paul Denogère, charpentier ; Jean Berrel ; Charles Marbod, maître charron ; Joseph Alabe, etc.

1D80 1669-1745.

1669-1745

Abénévis des eaux de la fontaine de Girieux, pour l'irrigation des prés de Saint-Alban, passé par Jacques de Thésut, intendant du prince de Condé (Louis de Bourbon), en faveur de Pierre Alabe, capitaine châtelain de Montluel. Acquisitions de fonds par Pierre Bartalon ; transactions ; échanges ; partage des biens de Marie Alabe entre ses enfants et ses cohéritiers. Acte d'acquisition, par les Jésuites du Collège, du domaine du Chariot ou du Ferrier. Baux à ferme. Quittances des droits d'amortissement ; de droits seigneuriaux, etc. Anciens titres de propriété du domaine de Montclocher et de la vigne de Parafol, faisant partie du domaine du Chariot.

1D81-1D84 Domaine de La Masse.

1571-1746

Domaine situé paroisse de Saint-Maurice-de-Beynost, en Bresse, acquis de Pierre Cavellat.

1D81-1D82 Titres de propriété.

1571-1743

Contrats d'acquisition, échanges, inventaire des effets, testament, etc.

1D81 1571-1627.

1571-1627

Acquisitions ; échanges ; partages, etc., par Claudine Rigaud, femme Cavellat, l'une des héritières de dame Philippe Vicca. Acquisition de fonds par Philippe Vicca, veuve de François Massi ou Masse, maître boulanger. Inventaire des effets délaissés par Philippe Vicca.

1D82 1653-1743.

1653-1743

Testament d'Horace Cavellat en faveur de Louise Du Soleil, sa femme ; contrat d'acquisition du domaine de La Masse, par les Jésuites du collège, de Pierre Cavellat, bourgeois de Lyon ; subhastation d'une terre des héritiers Ravallier au profit des Jésuites ; acquisitions et échanges. Ordonnance du subdélégué de Bourg exemptant des corvées du grand chemin le domestique et le cheval attachés au domaine de La Masse.

1D83 Baux à ferme.

1599-1746

Baux à ferme ou à grangeage passés par : dame Philippe Vicca, veuve de François Massi ; Claudine Rigaud ; Louis Muguet, libraire, citoyen de Lyon ; Horace et Pierre Cavellat ; Louise Du Soleil, veuve d'Horace Cavellat, et par les Jésuites du collège de la Trinité. États et estimation des bestiaux.

1D84 Directe passive.

1672-1746

Extrait d'un arrêt du Parlement de Dijon portant que les directes sans justice se prescrivent par cent ans. Six plans du territoire de La Masse ; reconnaissances au profit de la rente du chapitre de Saint-Paul de Lyon ; dénombrement des fonds possédés par les Jésuites à La Masse ; articles de directe réclamés aux Jésuites par le prieur de La Boisse ; procédure pour les Jésuites contre Chapuis, seigneur de Margnoles, au sujet des servis dus sur le domaine de La Masse ; état des fonds possédés en Bresse par les Jésuites et mouvants de la rente de Margnoles.

1D85-1D88 Domaine des Basties.

1491-1741

Domaine situé paroisse de la Boisse, en Bresse, acquis, par les Jésuites du Collège, de Garnache, pour un tiers ; de Jacques Chanet, mineur (Garnache tuteur), pour un second tiers, tous deux cohéritiers de Simon Lerupt, et pour un dernier tiers, de Louise Gautier.

1D85 Titres de propriété.

1491-1706

Foi et hommage au duc de Savoie par Anselme Despina, bourgeois de Montluel ; échanges ; acquisition par Claude Leroux, notaire ducal à Montluel ; subhastation de deux maisons à La Boisse et des fonds en dépendant en faveur d'Aymard Pellisson ; rétrocession par Claude Leroux au profit d'Antoine Ravier ; contrat de mariage entre Jérémie de Billon, seigneur de La Prugne, et Nicole Leroux ; subhastation des vignes provenant de l'hoirie de Claude de La Cour (de Chenavel), abbé d'Ambronay, prieur de La Boisse ; contrat de mariage entre Simon Lerupt, bourgeois de Lyon, et Jeanne Robert ; inventaire des effets délaissés par Simon Lerupt.

1D86 Acquisitions ; baux à ferme ; cartes et dénombrement.

1578-1741

Acquisitions : par Claude Leroux, d'un fossé, pour la conduite des eaux au pré Lacombe ; par Guillaume de Billon, seigneur de La Prugne, d'une moitié de grange ; par Lerupt, des cinq sixièmes du domaine des Basties. Conventions entre Jeanne Robert et Simon Lerupt, son fils, seigneur des Basties, et Christophe Gambin, maître potier, pour la fabrication de la faïence dans leur maison des Basties. Vente du tiers du domaine des Basties par Jean-Louis Bourret et Françoise Leyman, sa femme, héritiers de Simon Lerupt, à Louise Gautier, veuve Gelaz ; contrats de vente aux Jésuites : d'un tiers du même domaine, par Simon Garnache ; d'un second tiers, par Louise Gautier, et du dernier tiers, par Garnache, tuteur et au nom de Jacques Chanet, ces deux derniers cohéritiers de Simon Lerupt. Baux à ferme. Carte (six plans) et dénombrement du domaine.

1D87 Quittances.

1692-1706

Quittances des mariés Garnache et Dufour ; valeur du louis d'or en septembre 1693 ; d'Anne Gelaz ; d'Alexandre Darnier ; de Louise Gautier, veuve Gelaz ; de Pernelle Dufour, veuve Garnache, et de Louis Borret, curateurs de Jacques Chanet, etc., ancien possesseur des fonds vendus aux Jésuites du Collège ; comptes des sommes dues à Jeanne Chanet, femme de Claude Rousset ; des sommes payées à Simon Garnache, etc.

1D88 Directe passive.

1515-1699

1D89-1D195 Bénéfices unis au collège.

1202-1758

1D89 Prieuré de Saint-Irénée à Lyon.

1593

Résignation du prieuré de Saint-Irénée, par Claude d'Igny, prieur, en faveur du Collège de la Trinité. Bulle du pape Clément VIII, approuvant l'union du prieuré au Collège. (Les jésuites, expulsés en 1594, ne purent prendre possession du prieuré et n'en jouirent pas après leur rétablissement.)

1D90-1D142 Prieuré de Saint-Julien-en-Jarez (Loire).

1202-1758

1D90-1D93 Titres antérieurs à l'union du prieuré au collège.

1306-1655

Classé par ordre chronologique des titres

1D90 1306-1329.

1306-1329

Reconnaissance d'un franc-fief, par noble Jaquemet Arod, au profit du prieur. Accord, après procès, entre Humbert III (de Varey), abbé d'Ainay, et Aymar de Beauvoir, prétendant au prieuré. Quittance d'une pension de 50 livres viennoises, par Aymar de Beauvoir, en faveur de Barthélemy Peleti, prieur ; acquisition faite au nom du monastère d'Ainay, par le prieur Peleti, d'une vigne située au territoire de Mornantet. Accords entre le prieur Peleti et Drevet de Beauvoir ; ratification de Guillaume II (de Aura), abbé d'Ainay ; entre le même prieur et Briand de Lavieu, seigneur de Roche-la-Molière. Procuration des habitants de Saint-Julien donnée à Guillaume de Nuzy, Jean de Saint-Cyr et Revoillon, clercs de Mâcon ; à Jaquemet Genevois, de Lyon, etc., pour suivre leurs procès et faire leurs affaires.

1D91 1362-1369.

1362-1369

Acquisition d'une maison, étable et jardin situés à Saint-Chamond par le prieur Albert de Montelio, à Arnaud de Vanna, comme tuteur et au nom de Pierre et d'Isabelle Cordelii, pour le prix de 130 livres viennoises et un florin d'or. Quittance générale par Poncet de Chavanes, au profit du prieur, du prix d'une maison et d'un jardin, joignant la confrérie du Saint-Esprit, près de Saint-Chamond, etc.

1D92 1493-1580.

1493-1580

Bulle du pape Alexandre VI, adressée à l'abbé de l'Île-Barbe, au custode de l'église de Lyon, etc., accordant le prieuré de Saint-Julien à Louise d'Amanzé, religieuse du monastère de Saint-Pierre de Lyon ; acte signifié, de l'autorité du pape, à l'abbé et aux religieux d'Ainay, leur prescrivant d'empêcher que Louise d'Amanzé ne fût troublée dans la jouissance de son prieuré, sous peine d'interdiction ; procuration de Louise d'Amanzé pour la prise de possession du prieuré. Prises de possession par plusieurs compétiteurs : par Étienne d'Amanzé, infirmier de l'Île-Barbe, au nom de Louise d'Amanzé ; par Jean, seigneur de Saint-Chamond, prétendant avoir l'administration du prieuré pendant la vacance des prieurs ; par Théodore de Saint-Chamond, abbé de Saint-Antoine, en vertu de lettres de collation accordées par Théodore du Terrail, abbé d'Ainay ; consultation d'avocats, pour Louise d'Amanzé, relativement à la possession du prieuré. Attestation de Jacques Brossy, curé de Saint-Julien, d'avoir publié au prône la prise de possession du prieuré par Georges Naturel.

1D93 Union du prieuré au collège.

1593-1655

Procuration ad resignandum de Georges Naturel, prieur ; bulle du pape Clément VIII, portant union du prieuré au Collège des Jésuites de Lyon ; procès-verbal de prise de possession. Requête des Jésuites à la Sénéchaussée de Lyon pour obtenir leur réintégration dans la possession du prieuré, en vertu de l'édit de leur rétablissement. Procédures contre Pierre Le Frère et François Piger, soi-disant prieurs de Saint-Julien, qui s'étaient emparés du prieuré en l'absence des Jésuites. Consentement de Guillaume V (Fouquet de La Varenne), abbé d'Ainay, à l'union du prieuré au Collège de la Trinité. Consultations d'avocats au sujet de cette union. Extinction d'une fondation, au capital de 5,500 livres, faite par les Jésuites en faveur de l'abbaye d'Ainay pour la nourriture et l'instruction de deux religieux novices ; procédure à ce sujet. Quittances, en faveur du Collège, par François Piger, curé de

Veigné en Touraine, des arrérages d'une pension de 400 livres qu'il s'était réservée en abandonnant ses droits sur le prieuré.

1D94-1D98 Justice.

1202-1657

Procédures et transactions.

1D94 Transactions.

1202-1359

Conventions : entre Gaudemar de Jarez et Aymendric, abbé d'Ainay ; entre Artaud de Lavieu, chevalier, et Gaudemar, prieur de Saint-Julien, au sujet de la justice, des fours banaux et de la directe. Hommage fait au prieur par Mathieu de Bruyère. Comparution de plusieurs habitants de Saint-Julien par-devant Étienne Raymond, châtelain royal de Saint-Symphorien-le-Château, accusés par l'abbé d'Ainay (Barthélemy Ier, de Civino) et Barthélemy Peleti, prieur, d'avoir négligé leurs devoirs de guet et garde du prieuré. Transaction entre Jean Arod, prieur, et Briand, seigneur de Saint-Chamond, réglant les limites de la justice de Saint-Julien. Confirmation par le roi Philippe VI, en faveur de Jean Arod, des lettres de sauvegarde accordées à Barthélemy Peleti, son prédécesseur. Ajournement personnel décerné contre Briand, seigneur de Saint-Priest et de Saint-Chamond, et frère Jean Arod, au sujet de la justice du prieuré revendiquée par le seigneur de Saint-Chamond. Reconnaissance par Raynaud Artaud, seigneur de Saint-Chamond, de tenir en franc-fief du prieuré de Saint-Julien les cens, servis et usages, ainsi que le moulin qu'il possède dans le clos de Sertines ou Sartines.

1D95-1D97 Procédures avec le marquis de Saint Chamond.

XIIIe s.-1661

Procédure entre les Jésuites et Just-Henri Mitte de Chevrières, marquis de Saint Chamond, au sujet de la vente de la moitié de la justice de Saint-Julien pour contribution à la subvention accordée au roi par le clergé, en vertu des décisions royales leur permettant de rentrer en possession de leurs biens aliénés : vente de la part de justice, pièces de procédures, copies de pièces justificatives produites dans le procès.

1D95 Vente aux enchères de la moitié de la justice de Saint-Julien ; début de la procédure.

XIIIe s.-1657

Vente aux enchères de la moitié de la justice de Saint-Julien, appartenant au prieuré, moyennant la somme de 330 livres 18 sols, pour la part contributive du prieur (Pierre Naturel) dans la subvention accordée au Roi par le clergé ; adjudication au profit de Pierre Peyraud ; élection en ami en faveur de Christophe de Saint-Chamond, premier baron du Lyonnais. Procédures au Grand Conseil du Roi, entre les Jésuites, prieurs de Saint-Julien, revendiquant la moitié de la justice du prieuré, en vertu des édits et déclarations du Roi permettant aux ecclésiastiques de rentrer en possession de leurs biens aliénés, moyennant remboursement, et Just-Henri Mitte de Chevrières, marquis de Saint-Chamond, défendeur ; arrêt du Grand Conseil ordonnant la mise en possession des Jésuites dans la moitié de la justice contestée ; opposition du marquis ; installation des officiers du prieuré ; signification de l'installation aux officiers du marquis. Copies de pièces à l'appui présentées par les Jésuites.

1D96 Suite de la procédure et titres produits.

1656-1661

Inventaire de production de pièces présentées au Parlement de Paris par les Jésuites ; arrêt portant que les significations faites aux officiers du marquis de Saint-Chamond seront valables comme si elles étaient faites à sa personne. Procédure portée au Conseil privé par le marquis de Saint-Chamond ; demande en règlement de juges entre le Grand Conseil et le Parlement ; arrêt qui renvoie les parties devant le Grand Conseil pour être jugées sur les requêtes civiles, sans pouvoir contester au fond ; ordonnant de surseoir à l'établissement des officiers du prieuré, etc. Transaction, entre le marquis de Saint-Chamond et les Jésuites, par laquelle la justice est remise au marquis en échange d'un martinet (voyez D. 139-140) et de plusieurs rentes nobles ; copie de cette transaction traduite en latin pour être envoyée à Rome. Mémoires et factums.

1D97 Fin de la procédure: transcription des pièces produites, fin de la procédure et sentence.

1306-1656

Transaction entre Briand, seigneur de Saint-Chamond, et Jean d'Arod, prieur ; vente de servis par Béatrix, veuve de Gaudemar de Saint-Chamond, à Jocerand de Lavieu, prieur ; compromis entre Artaud de Lavieu, chevalier, et le prieur de Saint-Julien au sujet de la justice ; exécutoire de dépens obtenu au Grand Conseil du Roi par le Collège contre le marquis de Saint-Chamond ; arrêt du Parlement portant permission de donner les exploits aux officiers du marquis ; arrêt du Grand Conseil ordonnant la mise en possession des Jésuites de la moitié de la justice de Saint-Julien ; ordonnance du lieutenant général au siège présidial de Lyon pour le même objet. Transaction entre les Jésuites et le chapitre d'Ainay par laquelle les premiers sont tenus d'entretenir aux

écoles deux religieux de l'abbaye à cause de l'union au Collège des prieurés de Saint-Julien-en-Jarez et de Tence-en-Velay, etc.

1D98 Exercice de la justice par les Jésuites.

1657

Procédure criminelle contre Grégoire Brossy, Jean et Antoine Rozet frères ; guet-apens ; voies de fait ; meurtre du nommé Berlier ; déclarations de témoins faites au curé de Saint-Julien en vertu de son monitoire ; informations faites par le lieutenant de la juridiction ; décret de prise de corps ; conclusions du procureur d'office ; sentence condamnant les accusés à être pendus ; procès-verbal de leur exécution en effigie. Autres procédures : contre Jean Furchiron, à la requête de Jean Furchiron son père ; enlèvement d'argent et de papiers ; contre Jean et Antoine Brossy ; voies de fait contre Benoît Picard ; appositions de scellés dans la maison de Fleury Crupisson, etc.

1D99-1D122 Directe.

1266-XVIIIe s.

1D99 Reconnaissances de directe.

1266-1486

Reconnaissances de directe au profit de Jocerand ou Josserand de Lavieu, prieur de Saint-Julien, par Béatrix, veuve de Gaudemar Artaud, seigneur de Saint-Chamond ; des droits de Jean d'Ampoys, prieur, sur le four de Saint-Julien ; de directe par Jeannet de Chalma, au profit du prieur (Barthélemy Peleti) ; de servis par les habitants de La Revolenche, paroisse de Saint-Paul-en-Jarez, au profit du même prieur ; sur l'écluse ou le moulin de Sertines (ou Sartines) par Clémence Chalmata et Aymonet, son fils, majeur de quatorze ans ; sur une garenne à Arc, par Barthélemy Peleti, prieur, au profit de Jean Allerii ; sur une vigne située dans le clos de Ventusol, par Vincent Montagny, au profit du prieur ; sur un jardin aux Verchères par Jean Pueys, de Montbrison ; sur des fonds situés au Granoley, à La Font-Ranguis, à La Bernardière, par Jacques de Bastia ; de 3 sols de rente sur le moulin de Sartines, par Hugonnet, prévôt de Saint-Chamond, au nom et comme tuteur de Jean Reynaud et Artaud, fils de feu Guignes Artaud, damoiseau ; de franc-fief sur un pré situé à la rivière Janon, par Jeanne de Bastita, femme de Guillaume Du Breuil, au profit du prieur Albert de Montelio ; d'une maison à Saint-Julien, par Jean Giraud, au profit de Jacques Arod, seigneur de l'Aubespain, etc.

1D100 Gestion de la directe.

1535-1755

Transaction entre le prieur de la Chartreuse de Sainte-Croix et Guillaume Naturel, prieur de Saint-Julien, portant échange de rentes ; vente d'un bois au marquis de Saint-Chamond par le P. Louis Michaelis, recteur du Collège, sous le servis annuel et perpétuel d'une maille ; règlement de directe entre le P. Germain Rosseton, administrateur du prieuré, et le marquis de Saint-Chamond ; adjudication des rentes de Saint-Jean-Bonnefonds et Sorbier, appartenant au prieuré, à noble Jean Baraillon, pour la subvention accordée au Roi par le clergé ; remboursement. État du prieuré ; revenus et charges. Baux à ferme des revenus du prieuré. Comptes du prieuré. Consultations d'avocats et mémoires concernant la directe du prieuré, etc.

1D101 Terrier.

1370

Reconnaissances de : Jeannette, femme de Guillaume Platerii, citoyen de Lyon ; Gillet Cuniculi, tondeur de draps, citoyen de Lyon ; François Pascal, saunier, citoyen de Lyon ; François Grézieu, alias Barbichon ; Pierre Darchieu, sergent royal ; Catherine de Vienne, veuve de Thomas Dodieu ; Michelet Cramblet, de Saint-Irénée de Lyon, etc., pour des fonds possédés dans la directe du prieuré, aux territoires d'Oyssel, de Villet, de Fuer, des Chartonniers, de Loyasse, des côtes de Trion, etc.

1D102 Terrier.

1627-1640

Reconnaissances : de Jean Ganin, maçon et charpentier, de Saint-Julien, pour une maison située audit lieu ; de Pernette Rost, veuve d'Étienne Chavannes, pour une maison et une étable ; d'autres tenanciers, pour des maisons et des fonds situés à Saint-Julien et dans la paroisse ; aux territoires de La Donzelière, de La Brasseyni, de La Brossery, de La Brossi, de Bourdan, de Chavannes, etc. ; à Saint-Martin-en-Coailleux, à Saint-Chamond, à Saint-Paul-en-Jarez, à Cellieu, etc.

1D103 Lièves ou extraits de terriers.

XVIe s.-XVIIIe s.

Lièves et extraits de terriers de la rente noble du prieuré, dans les paroisses de Saint-Paul-en-Jarez, Farnay, Saint-Martin-en-Coailleux, Saint-Julien, Saint-Chamond, Sorbier et sur les territoires de La Chal, La Rossary, La Reyolenche, etc.

1D104 Rénovation de terriers.

1612-1698

Conventions passées entre le P. Louis Michaelis, recteur du Collège, et Julien Vachon, notaire royal et procureur au marquisat de Saint-Chamond ; entre Théophile Guichenon, recteur du Collège, et François Dugas, notaire à Saint-Chamond, pour le renouvellement du terrier du prieuré ; prix fait ; quittances, etc.

1D105 Reconnaissances de directe.

1622-1735

Reconnaissances de cens et servis passées au profit des Jésuites, prieurs de Saint-Julien, par : Pierre Arod, laboureur, de la paroisse de Saint-Martin-en-Coailleux ; Antoine Bruyas, capitaine-châtelain de Saint-Paul-en-Jarez ; Jean-Baptiste Caton, notaire royal et procureur en la juridiction de Saint-Chamond ; Pierre Delafont, curé de Saint-Julien et de Sainte-Barbe de Saint-Chamond, son annexe ; Jacques Fayolle, de Larajasse ; Claude Fulchiron, laboureur, de Saint-Paul ; Jean Gandin, marchand à Saint-Chamond ; Étienne Hervier, maître menuisier audit lieu ; Mathieu Jacquemet, maître boulanger ; Antoine Laval, laboureur, de Saint-Julien ; François Mazenod, écuyer, sieur de La Bastie ; Jean-Marie Mongirod, lieutenant en la juridiction des traites, à Saint-Chamond ; Antoine Pleney, marchand à Saint-Julien ; Marguerite Rioton, marchande à Saint-Chamond ; Jean Saignol, laboureur ; Jacques Terrasson, commissaire aux revues et logements des troupes ; Souveraine Teillard, veuve d'Antoine Granoutier, etc.

1D106 Recueil de reconnaissances.

1718-1754

Recueil de reconnaissances passées en faveur du Collège, à cause de son prieuré de Saint-Julien, par : Claude Berthelon, laboureur ; François Chambeyron, curé de Doizieu ; Antoine Charrin, marchand de Saint-Chamond ; Antoine Drillon, laboureur, de Cellieu ; Charles Dugas, recteur de l'Hôtel-Dieu de Saint-Chamond ; Jacques Girin, laboureur, d'Izieu ; Jacques Jacob ; Jeanne Lepoivre, veuve Dujat ; Pierre Matricon, laboureur, de Doizieu ; Jeanne Oagnier, veuve Barbier ; Jean Pichon, laboureur, d'Izieu ; Olivier Pilieu, boucher, de Saint-Chamond ; Jean et César Rossary, marchands, de Saint-Julien ; Claude-Marie Sibert, marchand fileur de soie, de Saint-Chamond ; Antoine Tamisier, maître chirurgien, etc.

1D107 Plans.

XVIIe s.-XVIIIe s.

Plans locaux des fonds de la rente noble du prieuré dans plusieurs paroisses.

1D108-1D122 Procédures.

1329-1759

Procédures pour nouvelles reconnaissances et paiements d'arrérages de la directe. Classé par ordre alphabétique des tenanciers.

1D108 ANT – BER.

1624-1759

Jean-Baptiste Anthony, marchand à Saint-Chamond ; Jean Begou, cloutier à Saint-Julien ; Catherine Bertholet, fille et héritière de Charles Bertholet ; Jean-Baptiste Bertholet, bourgeois de Lyon ; Claude Bertholon, laboureur, de Chavannes, paroisse de Saint-Julien, etc.

1D109 BES – BOU.

1695-1756

Antoine Besson, cloutier à Saint-Julien ; Antoine Blachon, jardinier à Saint-Chamond ; Claude Boissonnat, laboureur ; Étienne Boissonnat, boulanger ; Floris Boissonnat, laboureur, du lieu du Poy, paroisse de Saint-Julien ; Clément Bonnard, laboureur, de Pavesin ; Jean Bonnard et Jeanne Saignol, sa femme, laboureurs, de Crépon, paroisse de Saint-Martin-en-Coailleux ; Étienne Bossu, de Saint-Paul ; Jean, Jean-Baptiste, Marie-Claudine Bourg ; Barthélemy Bourin, forgeron, de Saint-Julien, etc.

1D110 CHA – COS.

1684-1756

François Chambeyron, curé de Doizieu ; Antoine Chana, de Salcinieu, paroisse de Cellieu ; Christophe Chardon, cloutier à la

Croix-de-Beaujeu, paroisse de Saint-Pierre de Saint-Chamond ; Benoîte Charmet, veuve de Philibert Régnier ; Jacques Chavannes, bourgeois de Saint-Chamond ; Gabriel Chazey ; Arnaud Chevalier ; la veuve d'Étienne Coignet ; Jean-Marie Clerc, cloutier de Saint-Julien ; Jean Glize et Julienne Clerc, sa femme ; François Coignet, laboureur, de Farnay ; Pierre Coignet, dit Gacheton ; Antoine Coste et Sébastienne Fulchiron, sa femme, etc.

1D111 COSTE.

1619-1746

Procédure à la juridiction de Saint-Paul-en-Jarez, à la requête des Jésuites, contre Gabriel Coste et Marie-Alexis Allouez, sa femme, pour obtenir une nouvelle reconnaissance d'une terre au territoire de Bullinay, paroisse de Saint-Paul, mouvante de la rente noble du prieuré ; demande et assignation ; reconnaissance de Floris Chaland, prédécesseur d'Allouez ; acte de dénonciation de la remise des terriers entre les mains du curé de Saint-Paul ; reconnaissances extraites du terrier des religieuses de Joursay ; carte d'après ce terrier ; inventaire de production de pièces ; sentence condamnant les défendeurs à passer nouvelle reconnaissance. Appel à la sénéchaussée de Lyon. (La suite manque.)

1D112 COS – DUO.

1661-1754

Jean Coste, laboureur, de la paroisse de Chuyer ; François et Jeanne Craponne, de La Bruyère, paroisse d'Izieu ; Jean Degraix, marchand à La Martinière, même paroisse ; Julienne Degraix, veuve de Jean Tardy, notaire royal à Saint-Chamond ; Martin Degraix, laboureur au Coin, paroisse de Saint-Martin-en-Coailleux ; André Delaroue, laboureur à Cellieu ; Pierre-François Delaval, marchand ; Floris Deluvignes, épicier ; Antoine et Jean Desmartins, laboureurs ; les filles de la Doctrine Chrétienne de Rive-de-Gier ; Charles Dugas, lieutenant de cavalerie au régiment de Lenoncourt ; Claude Dumaine, cloutier de Saint-Julien ; Claude Dumas, laboureur, et Pierre Duon, laboureur à Chana, paroisse de Sorbier, pour les obliger à passer de nouvelles reconnaissances de fonds dépendants de la rente noble du prieuré et à payer les arrérages de cens, servis, etc.

1D113 ESC – FUL.

1659-1749

Jean Escoffier, cloutier à Saint-Julien ; Étienne Fayet, cabaretier de Valfleurie ; Jean Ferriol, laboureur aux Égaux, paroisse d'Izieu ; le comte de Feugerolles (rente due au prieuré de Saint-Romain-les-Atheux, dépendant de Saint-Julien ; transaction) ; Antoine Flachet ; Jean Font, laboureur à Farnay ; Claude Fulchiron, laboureur à La Rossary, paroisse de Saint-Julien, etc.

1D114 GAL – GIR.

1663-1748

Christophe Galin, marchand à Saint-Chamond ; le même et Catherine Jalabert, sa femme ; Jérôme Gayot, marchand de soie à Saint-Chamond ; Marie-Anne Gayot, veuve de Claude Prévôt, négociant ; Simon Gayot, chanoine de Saint-Jean-Baptiste de Saint-Chamond ; Pierre Gillibert, laboureur à Farnay ; Antoine Girard, laboureur au même lieu.

1D115 GIR – GUE.

1609-1735

Procédure, à la requête des Jésuites, contre Charles Giraud, procureur ès Cours de Lyon, tuteur de Melchior Philibert, par-devant la Commission nommée par arrêts du Conseil d'État et présidée par Poullétier, intendant de Lyon, pour juger en dernier ressort les contestations élevées au sujet de la succession de Melchior et de Jean-François Philibert, aux fins d'obtenir le paiement des arrérages de servis et de dîmes abonnées, dus à la rente noble du prieuré, sur des fonds mouvants de cette rente noble. Autres procédures à la sénéchaussée de Lyon et à la Cour ordinaire de Saint-Chamond, pour les mêmes motifs, contre : Jean Girodet, laboureur, et Claudine Linage, sa femme ; Marc Gourgot, cordonnier à Saint-Chamond ; Antoine et Jacques Goutelle, maçons et charpentiers à Poy, paroisse de Saint-Julien ; Dominique Guérin, marchand à Lyon.

1D116 HAY – HOTEL-DIEU.

1679-1746

Marie Des Hayes, veuve et héritière fidéicommissaire de Jean Bernon, sieur de Nantas ; Antoine et Jean-Claude Hervier, frères, voituriers à Saint-Chamond, pour passer nouvelles reconnaissances. Procédure entre les directeurs de l'Hôtel-Dieu de Saint-Chamond et les Jésuites du Collège, au sujet de la succession de Pierre Brossy, curé de Saint-Julien ; assignation donnée aux Jésuites par les directeurs de l'Hôtel-Dieu, héritiers testamentaires de Pierre Brossy, pour paiement de billets souscrits à ce dernier par les Jésuites ; demande reconventionnelle des Jésuites pour des lods dus à la rente noble du prieuré par la succession et pour avouer ou désavouer, par les directeurs, la possession de fonds mouvants de la rente de Saint-Julien, payer des arrérages de servis, etc. (Incomplète.)

1D117 JAC – MON.

1329-1755

Jacques Jacob, laboureur à La Place, paroisse de Saint-Priest ; Julien, prébendier en l'église de Saint-Julien ; Mathieu Lardere, marchand ; Jean Mazenod, laboureur à Cellieu ; Jean-Baptiste Merle, laboureur à Saint-Julien ; Pierre et Claude Michalon ; Pierre Michel, dit Gaucher (anciennes reconnaissances, ajournement de Michel au Parlement de Paris) ; les Minimes de Saint-Chamond ; Benoît Monnier, de La Jousserandière, paroisse de Cellieu, et Claude Montellier, cloutier à Saint-Julien

1D118 PAY – PRE.

1693-1750

Antoine Payre, des Quinards, paroisse de Saint-Julien ; Claude Perrichon et Marie Chavannes, sa femme, de Saint-Martin-en-Coailleux ; Antoine Phily, laboureur à Izieu ; Floris Pichon, fils et héritier de Jean Pichon, laboureur à La Terrasse, paroisse d'Izieu ; Olivier Pelet, boucher à Saint-Julien ; Marguerite Pion, veuve de Mathieu Jaquemet ; Antoine Pleney, marchand ; Louis Poyet, de Pizey, paroisse de Saint-Martin-en-Coailleux, et Antoine Prévost, marchand à Saint-Chamond.

1D119 RAV – ROZ.

1535-1747

Christophe Ravachol, juge de la juridiction de Saint-Chamond ; Philibert Régner, d'Izieu ; Jean Régnier, dit Montagnier, dit Palerne ; Pierre Richard, laboureur à La Terrasse, paroisse d'Izieu ; César Rossary, marchand à La Farnery, paroisse de Saint-Julien ; au consignataire des deniers provenant de la vente des biens de Jean Rossary ; Pierre Rossary, meunier du moulin de La Comba ; Jean-Joseph Rossary et Jeanne Goutelle, sa femme, de Saint-Julien ; Anne Roussier, veuve de Claude Perrier, et Catherine Rozet, veuve Betenod

1D120 SAI – SIB.

1710-1747

Jean Saignol, écuyer, sieur de Saint-Pal, et dame Françoise Poncet, sa femme ; Gabriel Savy, marchand à Saint-Chamond (appel de Savy à la Sénéchaussée ; procédure contre Floris Escot, assigné pour déclarer ce qu'il doit à Savy ; saisie des meubles d'Escot) ; Pierre Sève, de La Guillonnière, paroisse de Cellieu, et Denis-Marie Sibert, clerc tonsuré, prébendier en l'église de Saint-Julien

1D121 TAR – THE.

1611-1746

Claude Targe, laboureur et vigneron à Farnay ; Laurent Targe, laboureur à L'Héritary, paroisse de Saint-Martin-en-Coailleux ; François Teillard, dit Corda, laboureur à Salcinieu, paroisse de Cellieu ; Claude Couchoud, son gendre, et Marie Teillard, femme Couchoud, sa fille ; Joseph Terrasson, acquéreur, par autorité de justice, des biens des mariés Boissonna et Regnier ; Gabriel Thévenet, et Jacques Thomas, marchand à Saint-Étienne.

1D122 VAG – VIV.

1654-1740

Gaspard Vaguet, curé de Saint-Clair en Vivarais ; le prieur des missionnaires de Valfleurie (mémoires ; notes ; plans locaux ; transaction) ; Antoine Vincent, laboureur, de Cellieu ; François Virieu et Alexandre Escoffier, sa femme.

1D123 Bâtiments.

1625-1730

Réparations aux bâtiments du prieuré ; au chœur de l'église ; au clocher, etc. ; prix faits ; mémoires ; quittances. Quittances du droit du bâton de Saint-Martin, dû à l'abbaye d'Ainay par le prieuré de Saint-Julien. Impositions : commandement fait aux Jésuites de payer la somme de 300 livres pour leur taxe de l'arrière-ban, comme propriétaires de la terre de Saint-Julien ; mémoires à ce sujet. Tailles : procédures entre les Jésuites et les consuls collecteurs des tailles, manants et habitants de Saint-Julien, au sujet de la taille imposée sur des fonds nouvellement acquis ; extraits des rôles de la taille de Saint-Julien. Procès entre les Jésuites et François Coignet, tuteur des mineurs Esparron, ce dernier refusant de recevoir le capital, en billets de banque, d'une pension constituée au profit de feu Esparron sur le Collège, etc.

1D124-1D129 Dîmes du prieuré.

1293-1754

1D124 Transactions.

1293-1754

Transactions : entre Gaudemar d’Affetan, prieur, et Pierre Trulard, curé de Saint-Julien ; entre Georges Naturel, prieur, et Pierre Pérouse, curé ; entre le Collège et Laurent de Lesgalleri, curé de Saint-Ennemond de Saint-Chamond, relatives aux dîmes du prieuré. États des dîmes ; limites de la dîmerie ; acensement des dîmes du prieuré d’Izieu, dont une partie appartient à Saint-Julien, par Antoinette d’Albert de Chaulnes, abbesse, et Marguerite de Pernes, religieuse professe de Saint-Pierre, prieure d’Izieu ; état des fonds de la paroisse d’Izieu devant la dîme à Saint-Julien ; plan local des limites des dîmeries de Saint-Jean-de-Bonnefonds et de Saint-Julien. Abonnement des dîmes consenties par les Jésuites en faveur : de Christophe Mazenod, marchand à Saint-Chamond ; d’Antoine Desgrands, procureur du Roi ; résolution d’un acte d’abonnement pour Antoine Montagnier, boucher à Saint-Chamond. Baux à ferme du revenu des dîmes du prieuré. Dîmes noales : transactions entre les Jésuites et Pierre Brossy, curé de Saint-Julien, au sujet des noales, créant une pension annuelle de 100 livres tournois au profit de ce dernier ; lettres de rescision : entre les mêmes et Pierre Delafond, curé ; entre les mêmes et Pierre Bertholet, curé, etc.

1D125-1D129 Procédures.

1531-1751

Procédures pour le paiement des dîmes, contre les fermiers des dîmes, et pour revendications de dîmes. Classé par ordre alphabétique des personnes assignées.

1D125 AYMON.

1534-1625

Procédure à la Sénéchaussée de Lyon, à la requête du P. Étienne Charlet, Jésuite, contre Gaspard Aymon et Jacques Giraud, refusant de payer la dîme des fruits de leurs terres de La Philippière ; requêtes et significations ; avertissement ; défenses communiquées par Gaspard Aymon ; contrat entre Guillaume Naturel, prieur, et les possesseurs des terres de La Philippière, communiqué par Aymon ; additions premières et secondes des parties ; inventaires de production ; sentence interlocutoire ; extraits de terriers ; contredits, etc. (Procédure incomplète. Une note indique qu’elle fut terminée par une transaction, en 1627, insérée au terrier Vachon.)

1D126 BOI – CHA.

1533-1729

Procédures à la Sénéchaussée de Lyon, intentées par les Jésuites du Collège : à François Boissonna, pour avoir rentré ses vendanges sans avoir payé la dîme ; à Marie Bruyas, veuve de Louis Mongirod, pour une vigne dont elle refusait de payer la dîme ; sentence condamnant Marie Bruyas au paiement ; état des frais de la procédure ; à Jean-Baptiste Buyet, « maire perpétuel de la ville et communauté de Saint-Chamond, » pour le paiement de la dîme de sa terre de Lavieu ; compromis ; plan local ; à Jean Chambonnet, pour le même motif ; sentence condamnant Chambonnet au paiement des arrérages, etc.

1D127 DON – DUM.

1531-1692

Information faite, à la requête de Guillaume Naturel, prieur de Saint-Julien, par le procureur fiscal de la juridiction de Saint-Chamond, contre Pierre et Jean Donzel, de La Donzelière, au sujet du paiement des dîmes. Procédures à la juridiction du marquisat de Saint-Chamond, entre Pierre Dumaine, fermier des Jésuites, et Christophe Ravachol, avocat en Parlement, bourgeois de Lyon, au sujet des dîmes du clos de ce dernier, revendiquées par l’abbesse de Saint-Pierre de Lyon, la prieure et le curé d’Izieu ; défenses pour Dumayne contre Ravachol ; écritures pour le syndic du Collège contre l’abbesse de Saint-Pierre ; sentence ordonnant une enquête ; enquête ; moyens de nullité pour le syndic du Collège contre l’abbesse de Saint-Pierre et la prieure d’Izieu ; plan local ; acte d’acquisition de Ravachol ; inventaire de production de pièces ; sentence en faveur de la prieure d’Izieu ; appel des Jésuites.

1D128 DUM AYNE.

1690-1723

Procédures à la juridiction du marquisat de Saint-Chamond, par les Jésuites, contre Pierre Dumayne, fermier des dîmes de Saint-Julien, marchand à Noirétable, et André Charrin, marchand à Saint-Chamond ; Pierre Darfeuille et Catherine Darfeuille, veuve d’Étienne Carron, intervenants, et les enfants et héritiers d’Annet Dumayne, de Lyon, pour obtenir le prix de la ferme ; bail

à ferme des dîmes du prieuré à Antoinette Chorel, veuve de Jean Dumayne, et Pierre Dumayne, son fils ; pouvoir donné à Dumayne, par les Jésuites, de passer transport du prix de la ferme sur André Charrin ; acte de transport ; demande et exploit d'assignation pour les Jésuites contre Dumayne ; sentence condamnant Dumayne, par défaut, à payer la somme due ou à l'expropriation d'un fonds, sur trois publications, au profit des Jésuites, publication des enchères ; sentence d'adjudication, etc. Quittance du P. Joseph Brunet, procureur du Collège, à Antoine Dumayne, chargé de la procuration de Pierre Dumayne, de Noirétable, de la somme de 350 livres, consignée aux doyen, chanoines et chapitre de l'église collégiale de Saint-Jean-Baptiste, greffiers en chef de la ville et marquisat de Saint-Chamond.

1D129 GAL – RIV.

1540-1751

Résidu de procédure contre Louis Galot, notaire royal à La Varizelle, mandement de Saint-Chamond, pour le paiement de la dîme. Procédure à la Sénéchaussée de Lyon, contre Jean Gandin, marchand à Saint-Chamond, pour le paiement des dîmes ; demande et assignation pour les Jésuites contre Gandin ; transaction, communiquée par les Jésuites, entre le prieur (Guillaume Naturel) et les habitants de Saint-Julien, concernant les dîmes ; inventaires de production ; sentence interlocutoire ; enquête ; sentence ordonnant que les pièces seront remises à un conseiller rapporteur (Antoine de Bonnel) ; ajouté d'inventaire de production, etc. ; sentence portant que « dans quinzaine le défendeur communiquera et produira ce que bon lui semblera, autrement le procès jugé en l'estat. » (Incomplète.) Autres procédures, contre : Pierre Garron, maître tailleur d'habits ; Claude Girin, laboureur, et André Rivoyre, maçon et charpentier, pour paiement d'arrérages de dîmes.

1D130-1D131 Église et cure de Saint-Julien.

1348-1731

1D130 Gestion et provision de la cure.

1348-1731

Accord entre le prieur et le curé, portant échange d'une maison et d'un jardin. Enquête faite par l'official de Lyon au sujet de la préséance de l'église de Saint-Julien sur celle de Sainte-Barbe ; de l'étendue de la paroisse, etc. Provisions de la cure de Saint-Julien en faveur de Georges Brossy ; prise de possession ; inventaire des papiers laissés par le précédent curé, Pierre Brossy, et des papiers des églises de Saint-Julien et de Sainte-Barbe, et des confréries, fait en présence du nouveau curé. Nomination et présentation à la cure de Saint-Julien de Pierre Delafond ; visa de Joseph de Damas de Marillat, doyen du chapitre métropolitain de Lyon, vicaire général de l'archevêque ; acte de mise en possession. Nomination et présentation de Pierre Bertholet comme curé de Saint-Julien.

1D131 Portion congrue : transactions.

1593-1712

Transactions : entre Georges Naturel, prieur, et Pierre Peyrose, curé ; entre le P. Michaelis, recteur du Collège, et le même curé, au sujet de sa portion congrue ; entre Guyonne-Françoise-Judith de Cossé de Brissac, abbesse de Saint-Pierre, et les Jésuites du Collège, en exécution d'une transaction antérieure, au sujet de la part contributive que doit payer le prieuré de Saint-Julien dans la portion congrue du curé d'Izieu. Raisons proposées par le curé de Saint-Ennemond de Saint-Chamond, pour avoir une portion congrue du prieur de Saint-Julien ; réponse à ces raisons.

1D132-1D133 Cure de Saint-Pierre de Saint-Chamond (Loire).

1460-1704

Cure fonctionnant, faute d'église, dans celle de Sainte-Barbe, annexe de Saint-Julien.

1D132 Gestion de la cure.

1460-1696

Accords et transactions : entre Philibert de Saint-Priest, prieur ; Antoine Arod, sacristain ; Michel Garent, curé de Saint-Julien, et Mathieu Bochardier, curé de Saint-Pierre, au sujet des enterrements ; entre le P. Labbé, recteur du Collège, et Pierre Dérival, curé de Saint-Pierre, au sujet de sa portion congrue. Nominations de curés de Saint-Pierre, etc. Église de Sainte-Barbe de Saint-Chamond, annexe de Saint-Julien : transaction entre Jean d'Amazé, prieur commendataire ; Carletti, sacristain, et François de Roere, curé ou vicaire perpétuel de Saint-Julien, au sujet de l'église ou chapelle de Sainte-Barbe ; requête adressée à l'archevêque de Lyon par le P. François de La Chaise (sic), recteur du Collège, au sujet des réparations que les paroissiens voulaient faire à l'église. Union de l'église de Sainte-Barbe à la paroisse de Saint-Pierre.

1D133 Union des églises de Saint-Pierre et de Sainte-Barbe à l'église de Saint-Julien.

1696-1704

Procédure à ce sujet par-devant Sauveur Manis, official de Lyon et vicaire général substitué de l'archevêque ; mémoire ; procès-verbal du transport de l'official à Saint-Chamond ; comparution du P. Antoine Leyssard, procureur du Collège ; actes d'assemblées des paroissiens de Saint-Pierre et Sainte-Barbe ; de Saint-Julien ; des sociétaires de l'église de Saint-Julien ; ordonnance d'information de commodo et incommodo ; information ; consentement du P. Leyssard ; ratification du P. Mathieu Jacoz, recteur du Collège ; des sociétaires ; des marguilliers, etc. Arrêt du Parlement, portant enregistrement des lettres patentes homologuant le décret d'union, etc. (Les lettres patentes manquent.)

1D134-1D137 Sacristie.

1453-1748

Unie à l'abbaye d'Ainay avant de l'être au collège.

1D134 Provision et liens avec les curés.

1611-1690

Liste des pièces établissant la solidité de l'union de la sacristie à la mense canoniale du chapitre d'Ainay ; nominations et provisions des sacristains ; résignation de la sacristie par Henri Moulin en faveur d'Annibal Fassardy ; mise en possession de Melchior Allard ; de Philippe de Laurencin. Office divin : conventions entre Melchior Allard, Annibal Fassardy, Jean-Baptiste Pinet, Philippe de Laurencin, sacristains, et Étienne Bertholet, Pierre Brossy, Julien Brossy, curés de Saint-Julien ; Philibert Rousset, curé de Saint-Pierre, et François Rossary, prêtre sociétaire de l'église de Saint-Julien. Oblations et cire du luminaire ; procédures à ce sujet entre les sacristains et Pierre Peyrose, Pierre Brossy, Georges Cornu, curés de Saint-Julien et Sainte-Barbe, et Pierre Martinière, curé de Saint-Pierre, etc. Prééminence : procédure à ce sujet entre le sacristain Annibal Fassardy et les curés de Saint-Julien et Sainte-Barbe et de Saint-Pierre, et les prêtres sociétaires de ces églises.

1D135 Dîmes.

1601-1758

Procédures au sujet des dîmes de la sacristie entre Nicolas Joubert, prieur, et Martial Allard, sacristain ; Jean-Baptiste Ferlat, marchand à Lyon, et Annibal Fassardy, prieur ; vente des fruits et revenus de la sacristie, faite par ce dernier pour s'acquitter d'une somme due à Ferlat. Baux à ferme des revenus de la sacristie passés par les sacristains Henri Dumoulin, Annibal Fassardy, Jean-Baptiste Pinet et Philippe de Laurencin. Pension annuelle due par les Jésuites à la sacristie ; quittance d'Antoine Desgrands, fermier des revenus. Nouveau bâtiment : prix faits et devis de la pierre de taille, du sable et de la maçonnerie ; toisé des pierres de taille, reconnu par Perrache l'aîné ; toisé de la maçonnerie.

1D136-1D137 Directe.

1453-1748

1D136 Transactions et procédures.

1453-1748

Transaction entre Antoine Arod, sacristain, et Pierre Escot, par laquelle les parties consentent à un échange de servis. Procédures à la Sénéchaussée de Lyon et à la juridiction de Saint-Chamond, contre : Jean Allouez ; Gaspard Bullioud, marchand à Saint-Chamond ; les sœurs de la Doctrine Chrétienne de Rive-de-Gier ; Antoine Guton ; Germain Molin ; Joseph Petiot et Melchior Mitte de Chevières, marquis de Saint-Chamond ; les enfants mineurs d'Étienne Pugno et de Jeanne Brossy (Mathieu Ravat, tuteur) ; Antoine Voron, dit Servault, et Jean Bertholet, pour passer de nouvelles reconnaissances de fonds mouvants de la rente noble de la sacristie et payer des arrérages de lods, cens et servis, etc. Requête à la Sénéchaussée de Lyon par Annibal Fassardy, sacristain, aux fins d'obtenir la remise de titres confiés à Julien Vachon, notaire royal à Saint-Chamond, pour la rénovation du terrier de la rente de la sacristie. Requête des Jésuites du Collège au juge de Saint-Chamond, pour obtenir l'autorisation de faire commandement à leurs débiteurs de payer les sommes dues à la rente noble de la sacristie, etc.

1D137 Copies et extraits de terriers.

1496-1734

Copies et extraits des terriers de la rente noble de la sacristie ; du terrier concernant la prébende de Saint-Andéol-le-Château ; les cures de Riverie et de Veauchette ; du terrier Paparel ; du terrier Vachon ; du terrier Montalan. Vérification des terriers de Saint-Martin-la-Plaine et de Saint-Genis-Terre-Noire, par maître Guillermain, en 1705 ; même vérification en 1729 ; minutes de reconnaissances, etc.

1D138 Marguilleries et luminaire.

1521-1750

Transactions : entre frère Hérard Carleti, sacristain de Saint-Julien, et Catherin de Mota, curé de Saint-Pierre de Saint-Chamond ; entre frère Jean de Valenciennes, sacristain, et le curé de Saint-Julien, relatives aux torches de cire offertes au luminaire ; entre le marquis de Saint-Chamond et les luminiers, portant échange de cens et de servis. Vente aux Jésuites, par les syndics de Saint-Julien, en vertu d'une délibération des habitants, d'une rente noble appartenant au luminaire ; inventaire des terriers de cette rente remis aux Jésuites ; procurations des marguilliers aux Jésuites pour faire payer les servis dus au luminaire ; affranchissement d'un fonds par les Jésuites, en faveur d'Antoine Renaud, négociant à Lyon, moyennant le don à l'église de Saint-Julien d'une croix et de six chandeliers « le tout d'arquemie ou métal argenté ; » quittance ; décharge des terriers et titres de la marguilleries et du luminaire retirés des mains des Jésuites. Procédures pour les Jésuites, contre : les marguilliers et autres particuliers de Saint-Julien, relative à la poursuite de la distribution du prix provenu de la vente des biens de Mathieu Dumayne ; contre Benoît Martin ; Souveraine Teillard, veuve Granotier, etc., pour payement d'arrérages de servis dus à la marguilleries et au luminaire.

1D139-1D140 Martinet ou fonderie de fer.

1618-1723

Martinet (fonderie de fer) acquis par les Jésuites du marquis de Saint-Chamond, en échange de la moitié de la justice de Saint-Julien, par transaction du 4 mai 1661 (D 96).

1D139 Transactions, baux à ferme et inventaires.

1618-1690

Titres antérieurs : résiliation de bail consentie par le marquis, avec indemnité, au profit de Gilibert Demoras et ses associés, pour cause de dégradations faites au martinet par le débordement du Janon. Contrat d'accord et transaction entre le marquis de Saint-Chamond, d'une part, et les père et fils Chausse, les frères Demoras et autres, au sujet de la succession de demoiselle Jeanne de Chassagne, portant abandon des biens de son hoirie, y compris le martinet, en faveur du marquis de Saint-Chamond, moyennant la somme de 3,000 livres tournois. Baux à ferme par le marquis de Saint-Chamond en faveur de François Chaix et son fils, marchands à Lyon, et Jean-Baptiste Theillard, charpentier à Saint-Paul-en-Jarez ; de Marcellin Dambournay, marchand ferratier à Lyon ; inventaires. Bail à ferme par les Jésuites, en faveur d'Antoine Bertrand, maître forgeur à Saint-Julien ; inventaire des agencements et des outils ; comptes du fermier ; « Mémoire du profit que l'on peut faire au martinet en le faisant valoir à sa main. »

1D140 Procédure contre Antoine Regnaud, marchand à Lyon, au sujet d'une rente constituée sur le martinet.

1720-1723

Procédures à la Sénéchaussée de Lyon et au Parlement de Paris entre les Jésuites du Collège et Antoine Regnaud, marchand à Lyon, demandeur, au sujet d'une rente constituée sur le martinet de Saint-Julien, ci-devant vendu par les Jésuites à feu François Regnaud, son père ; offre de rembourser le capital de la rente, par Antoine Regnaud ; refus des Jésuites ; requêtes ; sommations, etc. Sentence de la Sénéchaussée déboutant Regnaud ; sentence de réception de caution présentée par les Jésuites. Appel au Parlement ; continuation de la procédure. (Incomplète.) Mémoires à consulter ; avis d'avocats, etc.

1D141-1D142 Domaine Planeize.

1641-1747

Domaine dépendant du prieuré acquis par les Jésuites.

1D141 Actes de vente ; tailles.

1641-1747

Actes de vente : par Benoît Chazel, laboureur, et Jeanne Mathevon, sa femme, de la moitié du domaine ; par François Fulchiron, pour se libérer envers les Jésuites d'un sixième ; par Jeanne Fulchiron, veuve Murat, de deux sixièmes, ces deux dernières ventes faites après procès contre François Fulchiron. Tailles sur le domaine : requête présentée à l'intendant de Lyon par le P. Guérin, syndic du Collège, pour obtenir des défenses, contre les consuls de Saint-Julien, d'être compris au rôle des tailles pour le domaine Planeize ; ordonnance de l'intendant conforme à la demande ; sentence de l'Élection de Lyon déchargeant définitivement les Jésuites de la taille sur le domaine, etc.

1D142 Procédure.

1736-1740

Procédure à la Sénéchaussée de Lyon, intentée aux Jésuites par François Pléney, sociétaire de l'église de Saint-Julien, prébendier de La Mitanière, pour le paiement des lods et des arrérages des cens et servis dus à la directe de sa prébende sur le domaine Planeize ; demande en garantie par les Jésuites contre leurs vendeurs, François Fulchiron et Jeanne Fulchiron, veuve Murat. Sentence condamnant les Jésuites au paiement et les Fulchiron à les garantir. Demande des Jésuites en consignation de la somme à payer jusqu'à ce qu'il en ait été fait un emploi utile à la prébende ; sentence ordonnant la consignation ; reconnaissance de la consignation par Pierre Mauvernay, receveur, etc.

1D143-1D181 Prieuré de Saint-Martin de Tence (Haute-Loire).

1249-1758

1D143 Inventaire des titres.

1294-1506

I. « Inventarium instrumentorum prioratus Tensani ; » II. « Inventaire des terriers, recognoissances, autres documens et escriptures appartenans au prieuré de Tence ; » III. « Inventaire des documens appartenant au prieur de Tence, à cause de son dit prieuré. » Cartulaire ou transcription de transactions entre : Guy (V, de Neufville), évêque du Puy, et frère Barthélemy, prieur de Tence ; le cardinal Andruin (de La Roche, abbé de Cluny), prieur de Tence, et Bertrand (II, de La Tour), évêque du Puy ; Guillaume de Tournon, prieur du Chambon (en Velay), et Barthélemy de Civino, prieur ; Albert de Fontana, prieur, et Pierre et Vital Fayard, de Chaumargues, (voy. 1 D 148) ; Barthélemy Jaumar, prieur, patron de l'église de Saint-André-des-Effangeas, en Vivarais, et le curé de cette église ; Albert de Fontana, prieur, et plusieurs habitants de Saint-André ; le même prieur et les habitants de Saint-Jeure ; Durand (de Saint-Pourçain), évêque du Puy, et Barthélemy Jaumar, prieur, etc., concernant : la juridiction temporelle haute et basse sur le prieuré et la ville de Tence ; le château de Beaujeu et la chapelle Sainte-Agathe ; une redevance de vin ; les dîmes de Saint-André ; les limites de cette paroisse ; les dîmes de Saint-Jeure ; les lods de la même paroisse, etc. Reconnaissance des dîmes, par les habitants de Tence, en faveur du prieur Barthélemy de Civino. Hommage d'André Ruccelli, au prieur de Tence, pour le moulin de Royer, etc.

1D144 Union du prieuré au collège.

1496-1581

Acte de prise de possession du prieuré par François de Boulieu. Catalogue des prieurs, de 1249 à 1547 (incomplet). Union du prieuré au Collège de la Trinité : lettre de Vincent, évêque de Mondovi, prieur commendataire des prieurés de Tence et de Dunières, à l'évêque de Mirepoix (Pierre III de Villars), au sujet de la résignation de ses prieurés en faveur du Collège ; état du prieuré de Tence (en italien) ; bulle du pape Grégoire XIII, portant union des deux prieurés au Collège de la Trinité ; lettres apostoliques du même Pape, réservant une pension de 200 écus d'or sur le prieuré de Tence en faveur de l'évêque de Mondovi et une seconde pension de 100 écus en faveur d'Isaac Lemaître, serviteur de l'évêque. Procuration du P. Guillaume Creyton, recteur du Collège, pour prendre possession du prieuré de Tence ; mise en possession. Vérification, à la Sénéchaussée du Puy, des bulles et des lettres patentes d'union au Collège des prieurés de Tence et de Dunières ; leur enregistrement au Parlement de Toulouse.

1D145 Justice et juridiction.

1294-1722

Transaction entre Guy (V, de Neufville), évêque du Puy, et Barthélemy, prieur de Tence, au sujet de la justice ; requête des habitants de Tence, au recteur du Collège, pour obtenir des prisons dont la ville était dépourvue, « ne pouvant (les habitants) faire conduire les prisonniers ez prisons des autres seigneurs qui les refusent. » Nouvelle transaction, au sujet de la justice, entre Just de Serres, évêque du Puy, et le P. Balthazar Belly, procureur du Collège, prieur de Tence, suivie de la transaction de 1294 ; serment prêté par les officiers de la juridiction en vertu de la nouvelle transaction. « Indictz penaulx » (ordonnance de police) au nom de l'évêque du Puy et des Jésuites du Collège de Lyon, coseigneurs, pour la ville de Tence et le mandement de Beaujeu. Informations contre Jean Rivière, Pierre Blanc et autres délinquants, porteurs d'armes prohibées. Réception de Henry Romanet, juge alternatif en la juridiction de Tence, nommé par le P. Bertrand Bras, recteur du Collège. Enregistrement des provisions de baile de Tence en faveur de Louis-Antoine Dufour, nommé par le P. Louis Gros, recteur du Collège. Mémoires, factums, réflexions, etc., au sujet de la juridiction de Tence. Lettres de sauvegarde du duc de Montmorency, connétable de France. Privilèges : lettres patentes du roi Henri III, établissant trois foires à Tence, outre celles qui existaient déjà, et un marché chaque vendredi ; requête des habitants, au Sénéchal du Puy, pour l'enregistrement et la publication des lettres patentes ; sentence conforme. Attestation de Claude Valentin, prêtre ; Henri Romanet, baile ; Jean Souchon, maître chapelier, et Jean de Pélissac, sieur de Valbonne servant à établir que Tence n'est pas ville, « n'ayant point de murailles présentement ; le nombre des maisons ou feux est de quatre-vingts ou environ ; elles sont mal rangées ; une partie séparée par les ruines d'autres maisons ; quelques-unes sont couvertes à paille ; Tence n'a plus de consuls qui entrent aux États du Languedoc, etc. »

1D146 Fortifications, guet et garde.**1388-1627**

Accord par lequel les habitants de Tence sont tenus de contribuer aux fortifications du prieuré. Vente aux enchères d'un jardin, au préjudice d'Étienne Talon, de Montfaucon, taxé à la construction de 17 toises de murailles pour la clôture de Tence, ce qu'il n'avait pas exécuté ; adjudication du jardin au prieur qui s'oblige à faire construire la muraille. Transaction entre les Jésuites du Collège et Jean Lemore le jeune, portant acquisition, pour les Jésuites, de la tour ruinée de Tence. Requête du syndic du Collège au gouverneur du Velay (de Saint-Vidal) contre Vital Romanet, qui s'était emparé de la maison forte du prieuré ; factum contre Romanet ; protestation de ce dernier. Lettre autographe d'Antoine de Senecterre, évêque du Puy, à Michel Ferrapie, rentier (receveur) des Jésuites, lui recommandant de veiller, de concert avec Romanet, à la garde de la tour contre les ennemis. Ordonnance de Saint-Vidal, gouverneur du Velay, établissant deux soldats pour la garde de la tour de Tence, aux frais des habitants et des Jésuites ; requête des Jésuites, aux États de Velay, pour être débarrassés de la garnison de la tour ; renvoi de la requête au gouverneur de la province. Prix fait pour abaisser la muraille de la tour. Requête du syndic du Collège, au Sénéchal du Puy, pour la garde de la maison du prieuré, de l'église et du clocher, « à cause des mouvemens excités par ceulx de la religion prétendue réformée en la prinse du chasteau de Montréal dont ledit lieu de Tence n'est guiere esloigné. »

1D147-1D152 Directe.**1249-1713****1D147 Enquête et reconnaissances de droits.****1249-1633**

Enquête au sujet des servis dus au prieuré à cause de la tour de Tence. Reconnaissances de cens et de servis dus au prieuré : par Jean de Pulynac (Polignac ?), prêtre, au bénéfice de Barthélemy Jaumar, prieur ; par Guillaume de La Faurie, au profit du même, pour des maisons et des jardins à Tence ; par Antoinette Mannandencha, de Tence ; par Vital Douin, pour sa maison, son jardin appelé de la Font-Saint-Martin, etc. ; par Durand (de Saint-Pourçain), évêque du Puy, pour la tour de Tence. Déclaration de Michel de Messac, juge du Velay, tenant les assises du château de Bonas, par laquelle il est dit que le prieur de Tence prend les lods dans la paroisse de Saint-Jeure. Reconnaissances au profit de Barthélemy de Civino : par Martin, de Salettes, et Guigon, de Villette, tuteur de Jacques, Pierre, Jean et André, enfants mineurs de Michel Monistrol, de Saint-André-des-Effangeas ; par plusieurs habitants de Saint-Jeure ; par Jacques Du Maisonial, pour une maison ; par Barthélemy Mayol, pour des ténements à Côte-Rousse ; par François Andrier, pour une maison à Annonay. Albergement d'un terrain, par Albert de Fontana, prieur, au profit de Jean Aliér, Ponce de Rosiers et Guillaume, sous le servis de 3 sols et 3 gelines ; d'un autre terrain en faveur de Guillaume Vargelat. Reconnaissances : par noble Joachim Gurin d'une maison à Annonay, au profit de Jean Naturel, prieur ; par Jean Massard, pour une maison à Tence, au profit des Jésuites du Collège de Lyon.

1D148 Transactions ; investitures.**1322-1686**

Transactions entre les évêques du Puy et les prieurs de E183Tence au sujet des fortifications, des dîmes, des droits de quart et mi-quart, des droits de pâturage, etc. (Voy. 1 D 143.) Investitures : par Barthélemy Jaumar, prieur, d'un chazal (mesure), en faveur de Jacques Tisserand et de Jean Bodis, de Tence ; par Benoît Arnaud, administrateur du prieuré, de l'héritage de Barthélemy et de Grégoire Boyse, en faveur de Jean Fabri, de Saint-Jeure ; par Michel Ferrapie, rentier des Jésuites, du domaine de Villeneuve en faveur de Jean Lemore. Transactions : par laquelle Pierre Fayard et Vital Fayard, son fils, s'obligent à payer au prieur, Albert de Fontana, un setier de vin, mesure de Tence, à cause de la mort d'un enfant de Vital Fayard ; entre Jean de Montelio, seigneur de Joux, et Albert de Fontana, prieur, au sujet d'un territoire contesté entre les territoires de Mendigolles et de Joux ; entre le même prieur et Armand Bianner, baile du prieuré, par laquelle le prieur s'oblige à payer au baile 3 setiers de seigle par année ; entre Jean de Boulieu, prieur, et Jacques de La Sela, prieur du Chambon, diocèse du Puy, par laquelle les cens des terres de Marchayard leur appartiennent par moitié ; entre le P. Pierre Rossille, jésuite, et Jean Lemore, le jeune, au sujet d'un chazal (masure) et d'une tour ruinée que ce dernier prétendait avoir pris « à nouvelle accense » de l'évêque du Puy (Antoine de Senecterre) ; cession de ces droits moyennant vingt écus sol « chascung escu de valleur de soixante douzains ; » entre Armand de Béthume, évêque du Puy, d'une part, et le P. Guillaume Monchanin, recteur du Collège, et Joseph Boyer, de Tence, au sujet d'une maison que ce dernier faisait bâtir sur un terrain dont l'évêque et le recteur réclamaient la directe.

1D149 Four banal ; moulins ; pêche.**1259-1660**

Transactions : entre Jocerand d'Usson, chevalier, fils de noble Guillaume d'Usson, seigneur d'Usson au diocèse du Puy, et Guichard, prieur, par laquelle le four de Tence est reconnu être la propriété du prieuré ; entre Guillaume de Pinet, prieur, et Ponce de M....., damoiseau, par laquelle le prieur peut prendre chaque semaine deux charretées de bois mort dans le bois del Fay pour son chauffage et pour chauffer le four ; entre Barthélemy Jaumar, prieur, et Pierre de Gatilheu, dit Merles, damoiseau, pour le même objet ; entre Antoine de Boulieu, prieur, et Jacques Asclard, à l'occasion d'un four particulier que ce dernier avait fait construire ;

reconnaissance à ce sujet de deux métans (mesures) de seigle au profit du prieur ; entre le même prieur et François de Boulieu, son neveu, administrateur du prieuré, d'une part, et les habitants de la ville de Tence et des faubourgs, par laquelle ces derniers s'obligent d'apporter au four le bois nécessaire pour cuire leur pain et celui du prieur. Réparations au four. Sentence de la Cour ordinaire de Tence portant défenses de bâtir des fours particuliers et ordonnant la démolition de ceux qui existent. Moulins : reconnaissances du moulin Rozet par André Ruel et par Raymond Cellier, au profit des prieurs Barthélemy de Civino et Albert de Fontana. Ordonnance de Pierre Juliani, lieutenant du Sénéchal de Beaucaire, portant défense aux habitants de Tence de faire moudre leurs grains ailleurs qu'aux moulins des coseigneurs de Tence (l'évêque du Puy et le prieur) ; signification de cette sentence ; pêche : bail à ferme du droit de pêche dans le Lignon, passé par frère Côme Brun, administrateur du prieuré, à Vital Ferrapie, dit La Feulhe, pour trois ans, moyennant vingt-cinq livres de truites « freysches et bonnes et recevables. »

1D150 Arrentements.

1550-1713

Arrentements de la rente noble et d'autres revenus du prieuré en faveur : de Michel Ferrapie ; de Claude Brun, prêtre de Tence ; de Jean Brun ; de Louis Chane ; de Claude More ; de Pierre Lemore et Jacques Blanc ; résiliation par la veuve Blanc ; de Vital Romanet, etc. Association entre Jean Brun, greffier de Tence, et les Jésuites pour les cens, servis et lods dus à la rente noble du prieuré. Résiliation de l'arrentement passé à Pierre Boyer, dit Romanet, par François Cagnin, procureur du Collège. Conventions entre Jacques Quinson, procureur du Collège, et Jean Brun au sujet du pré Monial. Comptes des revenus des prieurés de Tence et de Dunières ; état habituel du prieuré de Tence. Quittances passées au profit des fermiers du prieuré, etc.

1D151 Privilège de committimus ; procédures (début).

1524-1685

Significations faites : au bailliage de Velay, siège royal de Montfaucon ; à la Sénéchaussée du Puy ; au baile de la ville de Tence ; à la juridiction de Saint-Didier, etc., des lettres de committimus obtenues par les Jésuites au Parlement de Toulouse. Autres lettres de committimus pour la rénovation des terriers du prieuré ; contrat, pour cette rénovation, passé entre les Jésuites et Claude Lemore, notaire royal et baile de Tence. Fragment du terrier de Tence. Procédures aux requêtes du Palais à Toulouse, contre : Jean Boyer ; Joseph Boyer ; Jacques Ferrapie, sieur de Laniel et Vital Ferrapie, pour paiements de lods, cens et servis dus à la rente noble du prieuré. (Procédures incomplètes.)

1D152 Procédures : LAR – PEL.

1604-1679

Procédures aux requêtes du Palais à Toulouse, pour obtenir paiements des lods, cens et servis dus à la rente du prieuré contre : François de La Rochette, Jean Boursieux, sieur de Chambonnet, et demoiselle Jeanne de Vaux ; Jacques Lemore, maître apothicaire de Tence ; Jacques Marnas, de Tence ; obligation de Marnas au profit des Jésuites ; saisie et inquants (enchères) de ses biens ; le marquis de Péliissac au sujet d'une rente vendue aux Jésuites et vendue précédemment au sieur de Mongiraud. Déclaration de noble Charles Dumoulin par laquelle il reconnaît n'avoir aucune prétention sur la directe et la justice dans la paroisse de Saint-Jeure.

1D153 Propriétés du prieuré.

1258-1758

Acquisitions de biens : par Drois (alias Drodo), prieur, dans les territoires des Salles, de Côte-Rousse et de Marchayard, vendus par Jarente de Torno ; par Barthélemy, prieur, d'une maison et d'un jardin à Tence ; par Albert de Fontana, prieur, d'une maison et d'un jardin ; d'une autre maison et deux jardins vendus par Pierre de Lestraha, de Tence. Maison prieurale : prix faits pour les réparations ; attestation de la démolition de deux maisons, pour l'agrandissement du prieuré, donnée par les officiers de Tence. Four de Tence : arrentements ; quittances des ouvriers qui ont fait le four et l'ont réparé. Moulin de Majon : arrentement au profit d'Antoine Pic. Moulin du Pescher : arrentement ; prix fait pour la construction d'un bâtiment pouvant contenir trois moulins. Pré du Breuil : usurpation d'une bande de terrain au préjudice des Jésuites ; condamnation de l'usurpateur ; limites du pré ; engagement du regain ; délibération des habitants de Tence à ce sujet. Bois du Claustre : procès à la Cour de Montfaucon entre Jean Naturel, prieur, et noble Gonon de Joux qui s'était emparé du bois ; condamnation de Gonon. Pré du Claustre : procédure aux requêtes du Palais à Toulouse, contre Jacques Ferrapie, au sujet de l'usurpation du pré, autrefois bois du Claustre. Pré de Roncy : vente du pré par Côme Brun, jésuite, à Pierre Rochette, notaire royal et procureur d'office, à Tence. Informations au sujet d'échanges à faire, tant de terres que de cens et servis, pour l'avantage du Collège ; avis à ce sujet de la congrégation des cardinaux interprètes des canons du concile de Trente, etc.

1D154-1D165 Dîmes.

1311-1736

Procédures et transactions. Classé par ordre alphabétique des paroisses.

1D154 Dîmes du prieuré : transactions.

1312-1482

Transactions au sujet des dîmes dues au prieuré de Tence : entre Barthélemy Jaumar, prieur, et Pierre Girard, du Mas-Cortet ; entre Barthélemy de Civino, prieur, et Jacques et Étienne Liautier, du Mas-Cortet, et Pierre Liautier, de Solignac ; entre le même prieur et les hommes du Mazel ; entre le même et Pierre et Jean Palayin, dits Borelli, de Tence ; Jean et Pierre Bastide, père et fils, de Tence ; Jean, Pierre, Jérémie et Girard Bergonhon, de la paroisse de Tence ; Jean Lemarchand et Bonnefoi Arnaud, de Mendigolles, paroisse de Tence ; Guillaume Ronerii, de Mendigolles ; Blanche et Antoinette Rouveyras, sœurs, de Mendigolles ; entre Albert de Fontana, prieur, et des habitants de Valeilles ; entre Antoine de Boulieu, prieur, et Jean et Blaise Foretz, du Mas-Cortet, paroisse de Tence, etc.

1D155-1D156 La Borie.

1599-1686

Procédure contre André Perranier.

1D155 1599-1677.

1599-1677.

Assignation donnée, à la requête des Jésuites, à André Perranier, par-devant le bailliage de Montfaucon, pour le paiement des dîmes, cens et servis stipulés dans les reconnaissances transcrites en tête de l'assignation ; sentences pour les Jésuites contre Perranier ; sentence de la Sénéchaussée du Puy rejetant l'appel des sentences du bailliage de Montfaucon interjeté par Perranier ; continuation de la procédure aux requêtes du Palais de Toulouse ; arrêt confirmant les sentences du bailliage et condamnant Perranier aux dépens ; signification au P. Côme Brun, syndic du Collège, administrateur du prieuré, à la requête de Perranier, de son appel au Parlement en modération de dépens ; assignations ; inventaires de production ; sommations, etc. ; arrêt condamnant Perranier ; rôle des dépens taxés ; appel de Perranier pour la procédure entière.

1D156 1677-1686.

1677-1686.

Suite de la procédure entre les Jésuites et André Perranier, appelant au Parlement de Toulouse des sentences du bailliage de Montfaucon ; exploit d'appel ; requêtes ; notification et inventaire de production ; affirmation de voyage ; conclusions de l'avocat du Roi ; défaut en faveur des Jésuites ; continuation de plaid ; rôle de dépens d'un jugement par défaut, etc. Arrêt d'adjudication de décret sur les biens de Perranier en faveur des Jésuites. Déclaration de dépens.

1D157 BRO – CHO : procédures.

1424-1736

Dîmes de La Brosse : mémoire, factum et avis d'avocat au sujet des droits du prieuré sur la terre du seigneur de La Brosse ; procédure au Parlement de Toulouse contre André Monteyremar, granger du marquis de Chaste, au sujet de la dîme. Dîmes de Chanaleilles ; des Chazeaux : transaction entre le prieur Antoine de Boulieu et les habitants des Chazeaux portant reconnaissance de la dîme. Dîmes de Chaumargues : procédures par-devant Martin de Fresnes, doyen de l'église collégiale Saint-Nicolas de Provins, vice-gérant de l'évêque de Beauvais, juge conservateur des privilèges de l'Université de Paris, entre Antoine de Boulieu, prieur de Tence, étudiant à Paris, et Antoine Changeat, Jean Merati, Michel Verilhat, etc., au sujet des dîmes de Chaumargues ; transaction entre les mêmes parties, au sujet de ces dîmes ; désistement d'une instance intentée au syndic du Collège par les habitants de Chaumargues ; promesse de payer la dîme ; lettres du P. François Cagnin au P. Judicis à Toulouse, servant d'instructions pour le procès intenté au commandeur de Devesset, prétendant droit sur les dîmes de Chaumargues. Dîmes de Chomettes : reconnaissances des habitants.

1D158 FRE – MEN : procédures.

1328-1727

Dîmes de Freycenet ; de Gardailiac ; de Goulard ; de la paroisse de Lapte : information sur la quotité de la dîme ; du Mas : procédure entre les Jésuites, les habitants du Mas et l'abbé de Mazan (François Du Tillet, évêque d'Orange) ; du Mas-Cortet ; de Mazalibran : procédure aux requêtes du Palais de Toulouse, contre François de Broussel de Montgontier, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, prenant fait et cause pour les habitants de Mazalibran ; arrêt condamnant les habitants à payer la dîme ; du Mazel : transaction entre Antoine de Boulieu, prieur, et Balthasar et Antoine Biannerii, damoiseaux ; de Mendigolles : transaction entre Barthélemy de Civino, prieur, et Blanche et Antoinette Romeyras, de Mendigolles, etc. (copies ; procédures incomplètes).

1D159 Pelissac : procédures.

1328-1662

Dîmes de Pélissac : procédure au Parlement de Toulouse, contre Jean de Luzy, marquis de Pélissac, au sujet des dîmes dues au prieuré sur ses métairies ; ancienne transaction entre P. de Pélissac et Barthélemy de Civino, prieur ; hommage de Pierre de Gire, laboureur, à François de Pélissac ; exploit, à la requête des Jésuites, contre Barthélemy Bonnet, granger du marquis de Pélissac ; requêtes mémoires ; factums ; inventaires de production ; arrêts pour les Jésuites : opposition ; continuation de la procédure ; saisie de fonds sur Barthélemy Bonnet ; contrainte contre Jean de Pélissac, etc. Quittance générale passée par le P. Jean Platière, recteur, et le P. Alexandre de Cordillon, procureur du Collège, au profit de Jean de Luzy, marquis de Pélissac.

1D160 PLE – SOL : procédures.

1539-1668

Dîmes de Pleyne ; du Rauzet ; de la parcelle des Raymonds ; de Rouze ; des Salles ; de Sallettes ; de Soleniac ; résidus de procédures au sujet des dîmes ci-dessus ; mémoires ; reconnaissances ; quittances, etc.

1D161-1D164 Tence.

1328-1734

1D161 Transactions.

1328-1510

Copies des transactions passées entre les prieurs Barthélemy de Civino, François de Bouliou, licencié en décrets, protonotaire du siège apostolique ; Antoine de Bouliou et les habitants des faubourgs de Tence et des villages de Salettes, de La Brosse, de La Roche, de Rauzet, de Freycenet, de Chaumargues, de Chomettes, de La Bosche, de Mendigolles, du Suc, etc. Arrêt provisionnel du Parlement de Toulouse condamnant les habitants de la paroisse de Tence à payer les dîmes des blés, seigles, orges, légumes, agneaux, veaux, etc. ; exécutoire de l'arrêt.

1D162 Procédures.

1583-1586

Procédures contre les habitants des paroisses de Tence, Saint-André-des-Effangeas et Saint-Jeure, coalisés.

1D163 Résidus de procédures.

1615-1658

Résidus de procédures au Parlement de Toulouse, en appel d'une sentence du bailliage de Velay, contre le syndic des habitants de Tence ; syndicat des habitants ; griefs des Jésuites ; contredits ; exploits d'assignations, etc. Arrêt mettant l'appellation à néant, déclarant l'instance périmée et renvoyant les parties par-devant le Sénéchal du Puy ; avis d'avocat au sujet de cet arrêt. Sentence du Sénéchal condamnant les habitants de Tence à payer la dîme à raison de trente-deux gerbes, trois, de vingt-deux, deux, et de onze, une. Lettres d'appel au Parlement pour les Jésuites ; leurs griefs ; requête remonstrative ; inventaires de production, etc. (incomplète).

1D164 Arrentements de dîmes.

1559-1734

Arrentement des dîmes et parcelles des dîmes de la paroisse de Tence par François Ravaschier, « citoyen genevois de Lyon », procureur de Janet Donnat, prieur, à noble Claude de Pélissac, sieur de Veilhermas ; par Vincent, évêque de Mondovi, prieur, à Louis Planchette, notaire à Saint-Didier ; à Claude Rivière, notaire royal à Tence ; par le Collège des Jésuites de la Trinité, prieur, à Michel Blanc, de Saint-Jeure ; à Claude Brun, prêtre ; à Jean Lemoire ; à Robert Dalbine, d'Auzon en Auvergne ; à Jean, Claude et Mathieu Abrial ; à Denis Blanc, chapelier à Tence ; à Claude Rabeyrin et Claude Rabany ; à Jacques Besse, du lieu de Flaviac ; à Antoine Celarier, de Tence, etc. Obligations des fermiers de la dîme de Tence au profit des Jésuites. États et comptes des dîmes des diverses parcelles de la paroisse de Tence.

1D165 TEN – YSS : procédures.

1311-1668

Mémoire contre les gentilshommes de Tence, refusant de payer la dîme de leurs métairies (MM. de Pélissac, Du Mazel et de Joux). Assignation de Claude Joubert aux requêtes du Palais, à Toulouse, pour le paiement de sa dîme ; défaut au profit des Jésuites.

Dîmes de La Valette : transaction entre Barthélemy Bannerii, prieur, et Hugues Du Pont, de La Valette, damoiseau (copie). Dîmes du Villars : résidu de procédure contre Pierre Abrial, fermier des dîmes, pour paiement des arrérages. Dîmes d'Yssingeaux : information sur la quotité de la dîme.

1D166-1D168 Charges du prieuré.

1516-1721

1D166-1D167 Décimes.

1516-1689

1D166 Exemption.

1516-1689

Démarches et correspondances pour exemption des Jésuites. Paschaline des bénéfices du Velay (rôle de la cotisation des bénéfices, ainsi appelé à cause de Thomas Paschal, président en la Grand'Chambre du Parlement de Paris, commissaire du roi François 1er pour la levée des décimes dans la province ecclésiastique de Bourges). Lettre du duc de Montmorency (Henry 1er), gouverneur de Languedoc, à M. de Chaste, sénéchal du Puy et gouverneur du Velay, pour exempter les Jésuites du paiement des décimes de leur prieuré de Tence. Requêtes des Jésuites au duc de Montmorency, au duc de Nemours, gouverneur du Dauphiné, pour obtenir la même exemption. Lettres patentes du roi Henri IV, accordant l'exemption des arrérages des décimes du diocèse du Puy. Rôles des bénéfices non taxés ; des décimes des prieurés de Tence et de Dunières ; des décimes extraordinaires. Arrêt du Conseil privé concernant l'imposition des décimes dans le diocèse du Puy. Dénombrement du prieuré de Tence, présenté par les Jésuites aux commissaires du domaine du Roi en la Généralité de Montpellier.

1D167 Acquittance des décimes.

1569-1680

Quittances des receveurs des décimes Claude et Guillaume Scarron, Joubert et Berardier. Inventaire des quittances des prieurés de Tence et de Dunières, envoyé au Puy pour être vérifié par l'official. Mémoires ; instructions ; factums ; notes, etc., au sujet des décimes. Aliénation du temporel pour la subvention accordée au Roi : requête du P. Bernardin Castor, recteur du Collège, à Antoine de Senecterre, évêque du Puy, et à Jean Bertrand, juge-mage et lieutenant général de la Sénéchaussée, pour obtenir l'autorisation d'aliéner des portions du temporel des prieurés de Tence et de Dunières quand l'occasion s'en présentera, cette aliénation n'ayant pu se faire aux enchères, faute de surenchérisseur ; pièces à l'appui de la requête ; autorisation accordée par l'évêque. Don gratuit : département (répartition) de 2,500,000 livres accordées au Roi par l'assemblée du clergé tenue à Saint-Germain-en-Laye ; rôle du diocèse du Puy. Quittance du droit d'amortissement. Ordonnances de François de Chaste, sénéchal du Puy, de saisir les biens des Jésuites, comme rebelles et adhérents du parti d'Espagne ; autre ordonnance de la Sénéchaussée du Puy, transférée à Yssingeaux, pour le même objet.

1D168 Autres charges.

1561-1721

Aumône : lettres patentes du roi Charles IX, enregistrées au Parlement de Toulouse, portant défense aux consuls, syndics, etc., de taxer les bénéfices ecclésiastiques pour raison d'aumônes aux pauvres ; attestation notariée portant que les Jésuites, prieurs de Tence, font l'aumône tous les lundis ; arrêt du Parlement de Toulouse ordonnant qu'il sera délivré aux pauvres de Tence la huitième partie des fruits du prieuré, décimes et charges déduites ; assignation des Jésuites au Parlement de Toulouse pour le fait de l'aumône, à la requête du syndic des pauvres ; acte servant de quittance des aumônes faites par les Jésuites ; nomination par les habitants de Tence de deux syndics des pauvres ; consultation d'avocat au sujet de la distribution de l'aumône. Droit du bâton de Saint-Martin, dû à l'abbaye d'Ainay, par le prieuré : quittances des paiements de ce droit au profit des Jésuites. Nourriture, entretien et instruction de deux religieux novices, dus par le Collège à l'abbaye d'Ainay, à cause de l'union des prieurés de Tence et de Saint-Julien ; transaction à ce sujet entre l'abbaye et le Collège ; quittances au profit des Jésuites. Pensions passives : reconnaissance d'une pension de 50 livres, au capital de 1,000 livres, par le procureur du Collège, au profit des demoiselles Jeanne et Marie-Madeleine Guignonnet, des Raymonds, paroisse de Tence ; réduction de la pension à 40 livres.

1D169 Église.

1383-1756

Conventions faites, sous l'administration de Bertrand, patriarche de Jérusalem, administrateur de l'évêché du Puy (Bertrand III, cardinal de Chanac, archevêque de Bourges), entre Albert de Fontana, prieur, et Hilaire Martin, maître maçon du Puy, pour la consolidation de l'église et la construction des murailles ; comptes de réparations ; quittances. Fondation d'une messe par Albert de Boulieu, seigneur de Jarniost (Jarnioux), en Lyonnais. Cloches : quittance de 25 écus donnés par le prieur pour fondre une cloche. Clocher : sommation faite aux habitants de Tence par François Cagnin, procureur du Collège, pour l'achèvement de la couverture du clocher ; délibération des habitants touchant la reconstruction de ce bâtiment. Horloge : prix fait pour l'établissement d'une horloge, en faveur de Jean Changea, et de Pierre Servie, maîtres serruriers. Procès-verbal de visite de l'église de Tence, par Just de Serres,

évêque du Puy. Attestation du curé de Tence au sujet du service divin. Repas dus aux prêtres de l'église de Tence par les prieurs ; contestations à ce sujet ; transaction transformant les repas en une somme de monnaie (8 sols par repas et par personne). Chapelle Saint-Eustache : procédure entre les Jésuites et Pierre Bonnet, curé de Tence, chapelain de Saint-Eustache, au sujet d'une prise d'eau pour l'arrosage d'un pré appartenant à la chapelle. Chapelle Saint-Jean : provisions de chapelain accordées à Pierre Bonnet, curé de Tence, par le P. Ignace Régis, syndic du Collège ; acte de mise en possession. Chapelle Sainte-Agathe de Beaujeu : provisions en faveur d'André Leblanc, clerc de Saint-Jeure, de Pierre Bonnet, curé de Tence. Confrérie du Saint-Sacrement : contrat de constitution d'une rente de 5 livres au profit de la confrérie, entre Jacques Quinson, administrateur du prieuré, et Antoine Desolmes, marchand à Tence. Confrérie des Pénitents : ordonnance de Henri de Maupas Du Tour, évêque du Puy, érigeant la confrérie des Pénitents dans l'église de Tence.

1D170-1D171 Cure.

1490-1736

1D170 Nominations ; portion congrue : procédure contre Jean Serveyre, vicaire perpétuel.

1490-1631

Transaction entre Antoine de Boulieu, prieur, et les prêtres de l'église de Tence, au sujet de leurs droits réciproques ; nomination de Claude Rechatin en qualité de curé ou vicaire perpétuel de Tence, par Jacques (Ier, de Serres), évêque du Puy ; présentation de Vincent Du Bouchet à l'évêque du Puy par le recteur du Collège ; charges des prieurs et des prêtres de Tence ; état des revenus du curé ; mémoire au sujet de la nomination à la cure. Portion congrue : procédure au Parlement de Toulouse, en appel de la Sénéchaussée du Puy, entre les Jésuites et Jean Serveyre, vicaire perpétuel, au sujet de la portion congrue ; arrêt mettant l'appellation à néant, sans empêcher les parties de se retirer par-devant les juges ecclésiastiques ; rescrit du pape Urbain VIII renvoyant les parties par-devant les officiaux de Viviers et de Mende ; nouveau rescrit du même Pape, renvoyant l'affaire aux évêques de Rodez, Mende et Uzès ; sentence de l'évêque de Rodez (Bernardin de Corneillan), réformant la sentence de l'official de Viviers, qui condamnait les Jésuites au paiement de la portion congrue ; autre rescrit de renvoi aux évêques d'Uzès et de Mende ; sentence de l'évêque d'Uzès (Paul-Antoine de Fay de Péraud), en faveur des Jésuites ; appel comme d'abus au Parlement de Toulouse ; arrêt ordonnant que les Jésuites payeront au vicaire perpétuel une portion congrue de 250 livres et lui laisseront les offrandes et obventions, à la charge par celui-ci de payer un sacristain et d'entretenir le luminaire, etc.

1D171 Portion congrue : procédures.

1627-1736

Résidu d'une procédure entre Jean Serveyre, curé ou vicaire perpétuel de Tence, et Charles de Suze, abbé de Mazan, au sujet d'une part de portion congrue due par l'abbé au vicaire perpétuel, à cause des dîmes que levait le premier dans le mandement du Mas, paroisse de Tence ; avis d'avocat à ce sujet. Transaction après procès au Grand Conseil du Roi, entre les Jésuites et Pierre Bonnet, curé ou vicaire perpétuel de Tence, au sujet de sa portion congrue.

1D172 Sacristie.

1494-1680

Donation de la sacristie par Antoine de Boulieu, prieur, à Odon de Bosc ; acensement de la sacristie, par ce dernier, à Jean Meysonial, prêtre, pour trois ans, moyennant 11 livres tournois par année ; provisions de la sacristie accordées par Jean Naturel, prieur, à Jean de Charolles, religieux de l'ordre de Saint-Benoît ; mise en possession de Philippe Gauthier ; acensement des émoluments à Gabriel Vallet et à Claude Perranier, prêtres, pour le prix de 10 écus sol ; conventions passées entre le P. Jean de La Grange, jésuite, et Antoine Pic, par laquelle ce dernier s'engage à faire les fonctions de sacristain, moyennant la somme de 5 écus sol ; nomination de Martin Mounier à la sacristie, à la requête des habitants ; opposition de Jean Serveyre à la prise de possession de la sacristie par Claude Vallantin ; procédure commencée au Parlement de Toulouse et portée au Conseil privé, à la requête des Jésuites, contre Jean Dumont, qui s'était fait pourvoir de la sacristie en cour de Rome ; compromis entre le P. Boyer, au nom du Collège, et Dumont, aux fins d'assoupir le procès ; nominations d'arbitres ; ratification du compromis par le P. Guillaume de Lange, recteur du Collège ; lettres royaux en forme de compulsoire ; signification et assignation données à Dumont pour assister au compulsoire de certains actes dont le syndic des Jésuites entend se servir ; procès-verbal du compulsoire ; arrêt maintenant les Jésuites dans la possession de la sacristie, etc. Lettres du P. Côme Brun, procureur du Collège, au P. Chauniard, jésuite, et autres, et à Maliac, procureur au Parlement de Toulouse, au sujet des procédures des Jésuites pendantes au Parlement. Comptes des frais de procédure et des droits dus par les Jésuites au procureur Maliac.

1D173-1D174 Église, cure et paroisse de Saint-André-des-Effangeas (Ardèche).

1308-1710

Eglise, cure et paroisse situées en Vivarais, et dépendant du prieuré.

1D173 Nominations ; portion congrue ; patronage ; travaux.

1319-1710

Transaction entre Barthélemy Jaumar, prieur, et Jean Crudi, curé de Saint-André, au sujet de sa pension ; quittances d'arrérages de pensions passées aux Jésuites par Aimar Cros, curé ; état du revenu de la cure ; fondation d'une messe matinère par Antoine Boyer, curé. Présentations et nominations à la cure par Jean Naturel, prieur ; par le P. Germain Rosseton, procureur du Collège, en faveur de Mathieu de La Rivière ; de Pierre Naturel, et de Pierre Mezard. Procédure par-devant l'évêque de Valence (Daniel de Cosnac) entre Jacques Ferassier, marguillier, et les paroissiens de Saint-André demandant un secondaire (vicaire), et les Jésuites refusant de le nommer ; enquête sur le nombre des communicants de Saint-André, par Guillaume Sarron, curé de Saint-Perray ; mémoires des Jésuites et de Jacques Ferassier, etc. (procédure incomplète). Portion congrue : procédures par-devant l'official du Puy entre Vincent de Laureo, prieur, et Jean de Torrenc, curé ; entre les Jésuites et Vital Oudin, curé ; entre les mêmes et Claude Dubois, curé, au sujet de la portion congrue ; transactions. Patronage : reconnaissance de Claude Fraix, curé, par laquelle il confesse que la cure de Saint-André est du patronage et de la collation du prieur de Tence. Quittances d'ornements remis à l'église par Balthasar Belly, procureur du Collège. Cure de Saint-Pierre (-de-Machabée), dépendant de Saint-André : factum à consulter au sujet d'un procès pour la nomination du curé, entre l'évêque de Valence (Daniel de Cosnac) et les Jésuites.

1D174 Dîmes ; décimes ; aumône.

1308-1665

Dîmes : acquisition de 4 livres de rente annuelle à Hugues de Lissieux, par le prieur Barthélemy Jaumar, sur les dîmes de Saint-André. Arrentement des dîmes au profit : de Clément Marron et de Guillaume Freschet ; de Simon Dallez ; de Jean et Gabriel Véron, frères ; de Claude Dubois, curé de Saint-André, etc. ; compte de Dubois. Procédures au sujet des dîmes de Saint-André : contre Jean, Claude et François Saligner ; reconnaissance des frères Saligner ; contre Jean Revelle, granger de Pierre Desbotz ; contre noble Christophe de La Rivoire, seigneur de Chadenac ; contre Isaac Teilhet, fermier du domaine de Baulmes, etc. Décimes : résidu d'une procédure à la Chambre souveraine du clergé de Lyon entre Aymar Croz, curé, et les consuls de Saint-André d'une part, et Jacques Bigeard, receveur des décimes du diocèse de Valence, au sujet des arrérages dus par la paroisse. Aumône : sentence du Sénéchal du Puy au sujet de l'aumône due aux pauvres de Saint-André par les Jésuites.

1D175-1D181 Église, cure et paroisse de Saint-Jeure-de-Bonas (Haute-Loire).

1301-1738

Eglise, cure et paroisse situées dans le diocèse du Puy, et dépendant du prieuré.

1D175 Cure: présentations et provisions, directe passive.

1462-1611

Institution d'un curé par le prieur de Tence ; présentation de Philippe Gaultier à l'évêque du Puy (François de Sarcus), comme curé de Saint-Jeure ; ses provisions accordées par le pape Paul III. Provisions de la cure en faveur de Jean Celini, données par Claude Bertrand, official du Puy ; sa prise de possession. Présentation, par le Collège, à l'évêque du Puy (Antoine II de Senecterre), de Gabriel Mongenot. Prise de possession par Jacques Boyer ; ses provisions par Jacques de Serres, évêque du Puy. Quittances des curés de Saint-Jeure des arrérages de leurs pensions. Directe de la paroisse appartenant au prieuré de Tence : échanges de fonds mouvants de la directe du prieur, situés dans la paroisse de Saint-Jeure, entre Blaise Romanet, d'une part, et Simon Avril, pour lui et au nom de Pierre, son fils, tous habitants du lieu des Chazeaux.

1D176-1D178 Dîmes : procédures.

1301-1738

1D176 1301-1582.

1301-1582

Limites des dîmeries de Saint-Jeure et d'Yssingaux. Sentence de l'évêque du Puy (Jean 1er de Comines), déclarant que les dîmes de Saint-Jeure appartiennent au prieuré de Tence. Procédure à la Cour commune de Velay entre Claude Fayon, curé ou vicaire perpétuel de Saint-Jeure, et noble frère Jean Naturel, prieur de Tence, au sujet des dîmes. Sentence d'appointement de Pierre de Châteauneuf, vicomte d'Oingt, baron de Rochebonne, etc., sénéchal du Puy, à la requête des Jésuites, contre Jacques Barral, Vidal Faure et autres habitants du lieu des Chazeaux, condamnés à payer le « vray et entier dixme » (par opposition à la dîme abonnée).

1D177 1584-1586.

1584-1586

Procédure au Parlement de Toulouse, en appel d'une sentence du Sénéchal du Puy, entre les Jésuites du Collège, appelants, d'une part ; le syndic des habitants du Rochain ; Antoine Ricol, commandeur de Chanonat et de Bessamorel ; dame Françoise de La Tour, abbesse de Bellecombe, diocèse du Puy (O.C.), et André Bonnet, des Crozes, appelés au sujet des dîmes du Rochain ; arrêt du Parlement qui met l'appellation à néant, retient l'affaire, ordonne une enquête, et, en attendant, que les Jésuites percevront la dîme des terres du Rochain, même de celles qui sont enclavées dans la juridiction de Bessamorel ; requête pour l'exécution de l'arrêt, adressée par les Jésuites, au juge de Montfaucon ; arrêt portant ajournement des intimés ; enquête ; nouveaux ajournements, etc. (Procédure incomplète.)

1D178 1582-1738.

1582-1738

Procédures intentées par les Jésuites, aux requêtes du Palais, à Toulouse, contre noble Pierre de La Rochette ; Jean Besson, sieur du Bouchet ; Charles de La Roche Nesgli, sieur de Montplat, François de La Rochette, Jean Boursieux, sieur de Chambonnet, Jean Véron et demoiselle Jeanne Des Baux, veuve de Jean Véron ; Antoine Bonnet, Claude Vey, Jean Barral ; Balthasar Des Beaux, seigneur du Bouchet, etc., pour le paiement des dîmes. Arrentement des dîmes et parcelles de dîmes de la paroisse de Saint-Jeure ; quittances ; obligations ; arrêté de compte, etc. Attestation du curé de Saint-Jeure, portant que les paysans de la parcelle de Vialaret firent des menaces aux fermiers de la dîme et « en vinrent à faucher les bleds du fermier, lors encore tous verts, en sorte que les dits fermiers furent contraints, crainte qu'il ne leur arrivât quelque chose de pis, de prier les RR. Jésuites de rescinder ladite ferme, ce que les dits furent obligés de faire crainte de quelque brûlement, comme il s'étoit arrivé ailleurs. »

1D179-1D181 Aumône : procédures.

1578-1671

Pièces de procédures entre les Jésuites et les syndics des pauvres Mathieu Béal et Jean Fauré.

1D179 1578-1601.

1578-1601

Résidu de procédure aux requêtes du Palais, à Toulouse, entre les Jésuites, prieurs de Tence, et les syndics des pauvres de la paroisse de Saint-Jeure, au sujet de l'aumône ; pièces produites : arrentement du prieuré de Tence ; acquit des syndics des pauvres en faveur des Jésuites, avec promesse d'acquiescer à l'arrêt qui interviendra ; arrêt cassant une procédure du juge de Montfaucon et évoquant l'affaire ; quittance des syndics des pauvres.

1D180 1667-1668.

1667-1668

Procédure aux requêtes du Palais, à Toulouse, entre les Jésuites du Collège de Lyon et Mathieu Béal et Jean Fauré, syndics successifs des pauvres de Saint-Jeure, ce dernier fermier des dîmes de la paroisse, les Jésuites réclamant les arrérages de la ferme des dîmes, Fauré prétendant en avoir payé une partie à Béal, à compte de l'aumône due par les Jésuites ; exploit de commandement aux Jésuites, à la requête de Béal, de payer à l'aumône 30 setiers de blé, mesure d'Yssingeaux ; baniment (saisie-arrêt), en vertu d'un arrêt des Grands Jours du Parlement de Toulouse, tenu au Puy (1666), entre les mains de Fauré et Vey, fermiers des dîmes, de ce qu'ils devaient aux Jésuites ; requêtes ; sommations ; inventaires de production, etc. ; arrêt condamnant Fauré à payer le prix de sa ferme, à la charge par les Jésuites de lui payer 45 setiers de blé pour l'aumône.

1D181 1669-1671.

1669-1671

Suite de la procédure entre les Jésuites et Jean Fauré au Parlement de Toulouse, les Jésuites demandant l'interprétation de l'arrêt des requêtes ci-dessus (D. 180) ; requêtes ; inventaires de production ; pièces produites : extraits d'arrêts pour les Jésuites contre Fauré ; acte d'association de Fauré et de Mathieu Béal pour la ferme des dîmes ; déclaration de Béal, avec serment, par-devant la Cour ordinaire de Bonas, de ce qu'il a reçu réellement, en sa qualité de syndic des pauvres, de Jean Fauré, comme fermier des Jésuites, etc. ; arrêt du Parlement en faveur des Jésuites ; rôle de dépens.

1D182-1D195 Prieuré de Saint-Martin de Dunières-la-Roue (Haute-Loire).

1328-1747

Prieuré situé en Velay, ordre de Saint-Benoît, dépendant de l'abbaye de La Chaise-Dieu.

1D182 Union avec La Chaise-Dieu.

1328-1672

Inventaire des lettres, documents et terriers du prieuré, fait par frère Ruphi, grand infirmier du monastère de La Chaise-Dieu, prieur commendataire de Dunières. Transaction entre Mathieu de La Roche, prieur, et les habitants de Dunières (copie informée). Procuration du P. Guillaume Creyton, recteur du Collège, à Sébastien de Chane, docteur ès droits, pour prendre possession du prieuré ; acte de prise de possession. Procuration de Vincent de Lauro (alias Lauro), évêque de Mondovi, prieur résignant, au P. Creyton, pour la levée des arrérages des fruits du prieuré ; lettres à ce sujet du P. Éverard Mercurian, général des Jésuites, portant que l'évêque de Mondovi ne doit pas supporter les dépenses occasionnées par les procès qui pourront surgir. Lettre du cardinal de Bourbon (Charles), au grand prieur de France (Henri d'Angoulême), abbé de La Chaise-Dieu, pour obtenir son consentement à l'union du prieuré au Collège ; recueil de pièces relatives à cette union : bulle de Grégoire XIII ; consentement de Vespasien Gribaldi, archevêque de Vienne, abbé d'Ainay, à l'union de Tence ; consentement de Henri d'Angoulême, grand prieur de France, abbé de La Chaise-Dieu, à l'union de Dunières ; lettres patentes du roi Henri III, confirmant l'union des deux prieurés. Raisons du prieur de La Chaise-Dieu pour exiger du prieur de Dunières la nourriture de deux religieux cloîtrés ; raisons contraires des Jésuites.

1D183 Compétitions pour la possession du prieuré.

1578-1580

Acte d'insinuation de la prise de possession du prieuré, en vertu des provisions accordées par l'évêque du Puy (Antoine de Senecterre), à Mathieu Blanchard, curé de Marlhes ; prise de possession, en vertu de provisions obtenues en cour de Rome, par Bernard Gravet, religieux de l'abbaye de La Chaise-Dieu. Exploits contre les hôteliers de Dunières, Tence et Montfaucon, refusant de loger les Jésuites lors de la compétition des dévolutaires ; instructions contre les paroissiens de Dunières, Blanchard et Gravet ; lettres royales adressées au Parlement de Toulouse, portant ajournement contre Blanchard, « prétendu dévolutaire, » et Bernard Gravet, « personne incogneue. »

1D184 Propriétés.

1587-1637

Rôle raisonné des fournitures faites par Charles Imbert pour les réparations effectuées à la grange de Dunières ; quittances des sommes payées aux maçons et charpentiers pour la construction de la maison prieurale ; inventaire des meubles et ustensiles existant dans la maison du prieuré. Prés du Breuil et de Losche ; prix fait pour la construction d'une muraille destinée à clore le pré du Breuil de Dunières ; quittances ; attestation de deux habitants de Dunières au sujet des eaux servant à l'irrigation du pré. Accensement du pré de Losche.

1D185 Directe.

1481-1676

Lièves de la rente de Dunières. Note faisant mention d'un château où se trouvent des lièves et des terriers intéressant des prieurés démembrés de La Chaise-Dieu, et, en particulier, le prieuré de Dunières. Factum et consultation relatifs au droit d'indemnité. Reconnaissances de droits seigneuriaux au profit de Royrand Du Villars, comme ayant droit du prieur de Dunières, à cause de l'aliénation du temporel en 1576 (voy. D. 190), par Mathieu Du Chier, noble Jean Dufaure, Claude Fayard, Jean Garde, François Lagrévol, noble Jean Rivoire. Assignation donnée, à la requête des Jésuites, à Gabriel Carrot, pour assister au compulsoire d'un terrier ; procès-verbal de compulsoire. Procédure aux requêtes du Palais, à Toulouse, contre les habitants du lieu de Chomats, dépendant du prieuré, qui refusaient de s'acquitter des droits seigneuriaux, et Just de Bronac, sieur de Montfaucon, prétendant que ces droits lui appartenaient, ainsi que les corvées ; extrait du terrier Legalis, portant reconnaissance au profit du prieur ; arrêt par lequel de Bronac est déclaré déchu de ses prétentions ; plaintes de Vidale Valla contre les mauvais traitements de Bronac. Procédure contre Jean Drevet, dit Pollat, pour paiement d'arrérages de cens, servis, lods et autres devoirs seigneuriaux ; obligation passée par Drevet au profit des Jésuites ; saisie d'un pré ; décret sur les biens saisis de Drevet ; enchères aux requêtes du Palais ; rôle de dépens, etc.

1D186-1D188 Dîmes.

1453-1691

1D186 Procédures ; affaire.

1453-1691

Résidus de plusieurs procédures, au sujet des dîmes, entre les prieurs et les paroissiens de Dunières ; mémoire ; procès-verbaux de visite et d'estimation du territoire de la paroisse, par Pierre Maynier, conseiller au Parlement de Toulouse, commissaire député en cette partie ; lettre des rentiers (fermiers) du prieuré au recteur du Collège, l'informant que M. de Chaste, gouverneur du Velay, était résolu à prendre le revenu du prieuré « pour l'employer au fait de la guerre ; » inhibitions et défenses « de par le Roy et Monsieur le Gouverneur » aux paroissiens de Dunières de prendre à ferme les revenus du prieuré d'autres personnes que des

séquestres ou commissaires « qui sont ou seront establys au régime et gouvernement des fruitz dudict prieuré, à peyne de rébellion à Sa Majesté ; » publication, en présence de Gabriel de Lagrévol, docteur ès droits, juge en la juridiction de Dunières-la-Roue, et autres officiers, des lettres du duc de Montmorency, amiral de France, gouverneur de Languedoc, portant mainlevée des défenses ci-dessus.

1D187 Procédures ; reconnaissances.

1607-1685

Actes notariés contre plusieurs habitants de la paroisse qui avaient emporté leurs gerbes avant d'avoir acquitté la dîme. Requête au Parlement de Toulouse contre le seigneur et la dame de Dunières, « usant de grandes menaces contre ceux qui ont voulu arrenter le revenu du prieuré contre leur volonté ; » arrêt portant défenses aux gentilshommes de troubler les Jésuites dans la perception de leurs fruits décimaux. Arrêt du Grand Conseil, obtenu par le cardinal Armand de Richelieu, abbé de La Chaise-Dieu, contre les Jésuites ; saisie des revenus du prieuré ; mainlevée donnée par le procureur général du cardinal. Résidus de procédure aux requêtes du Palais à Toulouse, contre : Antoine Py, fermier des dîmes ; Antoine Allouez, bailli général des terres du marquis de Marestaing ; Antoine Janon, fermier des dîmes et des revenus du prieuré ; André de Lagrévol, lieutenant au bailliage de Montfaucon ; Jean Chabanassy, juge au même bailliage, et autres ; Pierre Gagnaire ; saisie, décret et vente aux enchères, etc. Dîmes abonnées : reconnaissances de noble Jacques de Soubeyran, seigneur de Montgiraud ; de François Rouchon et Marie Mesnière, sa femme, au profit du Collège. Dîmes noales : procédure à ce sujet entre les Jésuites et Antoine de Lallier, curé de Dunières, et Claude Galland, curé de Saint-André-des-Effangeas ; arrêt du Grand Conseil en faveur des Jésuites, etc.

1D188 Arrentements de dîmes et d'autres revenus.

1573-1640

Arrentements des dîmes, fruits et revenus du prieuré, passés par Vincent de Laureo, évêque de Mondovi, prieur, et par les Jésuites du Collège de la Trinité, ses successeurs, au profit : des frères Planchette et Vital Ferreton ; Ce Gilbert Carron, docteur-médecin d'Annonay ; de Vital Fonet, de Simon Dallier, sieur de La Bruyère ; de Christophe de Lagrévol, marchand de Montfaucon ; de Laurent Massart, praticien de Saint-Didier, et Jean Desolmes, apothicaire de Montfaucon ; de Barthélemy Beneyton, curé, et Jean Delafond, notaire de Dunières ; d'Antoine Roboque, curé de Saint-Pal-de-Mons. Arrentements des parcelles du Vingtain, du Breuil, du Py, de Planchas, du Crosset, de La Pinarelle, au profit de Jean Sayne, prêtre ; Claude Play, notaire ; Gabriel Besson, du Py ; Vital Freyssenon et Jean Simon.

1D189-1D190 Charges du prieuré.

1561-1669

1D189 Aumône ; décimes.

1561-1669

Aumône : lettres patentes du Roi Charles IX, portant exemption de toute cotisation d'aumônes envers les bénéficiers ; enregistrement de ces lettres au Parlement de Toulouse, avec réserves. Résidus de procédures au Parlement de Toulouse entre Jacques Jouberty, syndic des pauvres de la paroisse, et les Jésuites, au sujet de l'aumône due par le prieuré sur les fruits décimaux ; au même Parlement, entre les procureur général et les Jésuites ; à l'officialité du Puy, entre Jacques Jouberty et les Jésuites ; au Parlement de Toulouse, entre Pierre de Lallier, nouveau syndic des pauvres, et les Jésuites, prieurs de Dunières ; rôles des pauvres de la paroisse. Décimes : mainlevée d'une saisie au préjudice des Jésuites, etc.

1D190 Aliénation du temporel ; décimes ; taille.

1576-1646

Aliénation du temporel pour la subvention accordée au Roi : procès-verbaux d'adjudications de cens, rentes et servis du prieuré de Dunières, au profit de Royrand Du Villars ; état des rentes, cens et servis adjugés à noble Gaspard Royrand, seigneur Du Villars, et à Claude Dallez, conseiller du Roi et lieutenant au bailliage de Velay, siège de Montfaucon, par l'évêque du Puy (Antoine de Senecterre) et Bertrand, juge mage de la Sénéchaussée du Puy. Procédures, aux requêtes du Palais à Toulouse, entre les Jésuites et Jean-Claude Dallez, seigneur de Montfaucon, aux fins, par les premiers, de rentrer en possession d'une rente aliénée pour subvenir aux frais de la guerre, et acquise aux enchères par les auteurs de Dallez ; inventaires de production ; requêtes ; dire par écrit, etc. (Procédure incomplète.) Décimes : mainlevée d'une saisie faite au préjudice des Jésuites, par Jean Goubert, commis à la recette des décimes du diocèse du Puy, en vertu d'une lettre de Jean Henrys, receveur général du clergé ; dénombrement de la paroisse de Dunières. Taille : arrêt de la Cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier, entre les syndics et consuls de Dunières et les Jésuites, condamnant ces derniers à payer leur cote, par provision, telle qu'elle est établie au compoix.

1D191 Église et cure du prieuré.

1583-1676

Église : prix fait pour la couverture du clocher ; quittance de paiement pour des réparations faites à l'église ; reconnaissance de

Fauriez, par laquelle il confesse qu'il a en garde un calice d'argent qu'il rendra à la première réquisition. Cure : portion congrue ; procédure à ce sujet entre Jean Barlet, curé, et le syndic du Collège ; sentence condamnant le syndic à payer la pension du curé ; transaction entre le P. Alexandre de Cornillon, recteur du Collège, et Denis Desolmes, curé de Dunières, par laquelle le recteur s'oblige à payer au curé 200 livres pour sa portion congrue et à lui laisser la jouissance d'un pré ; permission accordée à Barthélemy Beneyton, curé, de continuer à jouir d'une terre chènevière appartenant au curé. Provisions de la cure de Dunières, obtenues en cour de Rome par Antoine Gueyton. Vicairie, affaire Méallier : exploit contre les prêtres de Dunières, s'opposant à l'institution d'un vicaire étranger ; conventions entre le P. Alexandre de Cornillon et Jean Méallier au sujet de la vicairie de Dunières ; requête des prêtres de Dunières à l'Official du Puy contre Méallier ; ordonnance de l'Official portant cassation de l'assignation contre Méallier, etc.

1D192 Sacristie ; cimetière ; missions.

1568-1671

Sacristie : paches (conventions) entre François Cagnin, procureur du Collège, et Guillaume de Fauriez, prêtre ; entre Jacques Quenson, procureur du Collège, et Étienne Delaigue, prêtre, pour remplir les fonctions de sacristain dans l'église de Dunières. Quittances des arrérages de leur pension, passées au profit des Jésuites, par : frère Antoine de La Roue, religieux de La Chaise-Dieu ; de Fauriez ; Louis Béraud ; Étienne Delaigue ; Jean Sayne, etc., sacristains de Dunières. Luminaire : transport d'une somme de 180 livres, donnée par Gasparde de La Roue, dame de Dunières, destinée à fournir l'huile de la lampe brûlant nuit et jour devant le Saint Sacrement. Cimetière : projet de requête du syndic du Collège au bailli et aux juges du Velay pour l'exhumation du corps de Jean Goigon, hérétique, et son expulsion du cimetière de l'église de (nom en blanc), dépendant du prieuré. Bénéfices vacants : acte de présentation des titres de cléricature, obtenus à l'Université de Valence, par Denis Gery, au P. Joseph Gibalin, pour être nommé au premier bénéfice vacant de la collation du recteur. Missions : contrat de fondation d'une mission aux églises de Dunières et de Riotord par Gasparde de La Roue, dame et douairière d'Espinchal et de Dunières, au capital de 1,000 livres.

1D193 Cure de Saint-Romain-la-Chal ou la-Chalin.

1669-1747

Cure dépendant du prieuré de Dunières. Présentations à la cure par le P. Bertrand Gras, recteur, et par le P. Jean Allard, procureur du Collège, de Jean Vacher, prêtre du diocèse du Puy, et d'Antoine Gayte, vicaire de Dunières. Pension ou redevance due par le curé de Saint-Romain au prieuré de Dunières : procédure au Parlement de Toulouse entre les Jésuites, Jean Funelle, curé, et le syndic de la paroisse, saisissant les dîmes dues au curé ; pièces produites par les Jésuites : mémoire ou compte des arrérages dus aux Jésuites par le curé ; opposition à la surenchère des fruits saisis ; évaluation du prix des grains d'après les ventes faites à la grenette (marché aux grains) de Saint-Didier ; requêtes ; assignations ; arrêt de contrainte contre les séquestres pour la remise des fruits décimaux saisis ; pièces produites par les défendeurs : exploit de saisie ; état des dîmes de Saint-Romain pour l'année 1670 ; proclamation d'enchères sur les fruits décimaux saisis ; lettres en cassation de saisie ; assignation contre les Jésuites ; arrêt qui ordonne la remise aux Jésuites des fruits saisis, jusqu'à concurrence de la somme due ; opposition ; arrêt de défaut au profit des Jésuites et réassignation des défendeurs, etc. (Procédure incomplète.)

1D194-1D195 Cure de Saint-Victor de Malescours.

1483-1667

Cure dépendant du prieuré de Dunières.

1D194 Redevances dues au prieuré : procédures.

1483-1667

Pension ou redevance due au prieuré : sommation du frère Côme Brun, de la Compagnie de Jésus, administrateur du prieuré, à Claude Rullières (alias Rullier), curé de Saint-Victor, d'avoir à payer les arrérages de la pension qu'il doit au prieuré. Copies de reconnaissances des droits seigneuriaux dus au prieuré et de son patronage sur la cure de Saint-Victor par les curés Mathieu de Muris, Marcellin de Villars, Raymond Rabeyrin et Jean Dufaure, en faveur des prieurs Gonet Formerii, Nicolas de Fayn et des Jésuites du Collège de la Trinité. Consultation et avis d'avocat sur le point de savoir si la redevance due au prieuré par le curé de Saint-Victor est portable. Résidus de procédures à la Sénéchaussée du Puy, aux requêtes du Palais à Toulouse, aux requêtes de l'Hôtel à Paris, entre les Jésuites, l'évêque du Puy, Claude Rullières, nommé à la cure par l'évêque, Jean Dufaure, nommé par les Jésuites, etc., au sujet du patronage de la cure de Saint-Victor ; lettres relatives à cette affaire, par le P. Alexandre de Cornillon, aux Jean Albi et Pierre Boyer, Jésuites, à Paris.

1D195 Dîme du village de La Mure, dépendant de la paroisse: procédures.

1483-1667

Procédure par-devant le lieutenant général civil et criminel du bailliage de Saint-Ferréol entre le recteur du Collège, demandeur, et Philibert Champagnac, de La Mure, défendeur ; Claude Rullières, curé de Saint-Victor, et autres, intervenants ; requête du recteur ; écritures fournies par Champagnac ; additions premières du recteur ; de Champagnac ; additions secondes ; reconnaissances de

Mathieu de Muris et de Marcellin de Villars, curés de Saint-Victor, en faveur des prieurs de Dunières ; sentence interlocutoire ; défenses de Champagnac ; moyens d'intervention de Claude Rullières, curé ; écritures pour les Jésuites ; appointements en droit ; commission de compulsoire ; procès-verbal de confrontation d'extraits de titres ; faits pertinents et décisifs ; requête et intervention de Pierre Fayolle, Christophe Faure, docteur ès droits, Jean Moynet, Catherine Mosnier, veuve de Jean Didier, et autres ; commissions d'interrogatoires ; verbal des réponses catégoriques ; requête en forclusion de produire et contredire ; contredits ; requête remonstrative, etc. Sentence condamnant le défendeur à payer pour toute dîme six setiers de blé-seigle aux Jésuites et cinq métans au curé ; les intervenants à payer les arrérages « chacun pour leur cote et part. »

1D196 Agenda ; procédures ; état des acquisitions.

1623-1689

Carnet ou agenda des affaires à traiter ; des procès concernant les décimes ; les maçons ; procès Daurolles, au sujet du toisé des bâtiments du Collège. Procès contre les gentilshommes de Tence, pour les dîmes ; contre Mazonod, pour reconnaissance de lods ; contre Gaspard Aymon et Jacques Giraud, de La Philippière ; contre le curé de Tence, au sujet de l'aumône de Tence ; des dîmes de Saint-Romain-les-Atheux ; contre l'abbé de La Chaise-Dieu, au sujet des dîmes de Dunières ; contre les habitants de Saint-Julien-en-Jarez, au sujet des dîmes ; pour le recouvrement de la justice de Saint-Julien, contre le marquis de Saint-Chamond ; contre Ferrapie, pour les limites du bois du Claustre ; contre Jacques Boyer, curé de Saint-Jeure, pour restitution de papiers ; par la marquise de Miribel, contre les Jésuites, aux fins d'obtenir nomination d'homme vivant et mourant à cause de leur domaine de Tramoye ; contre les péréquateurs de Tramoye, au sujet des tailles ; contre le sieur de Chadenac, touchant les dîmes de son domaine ; contre les habitants du village de Rouze, paroisse de Tence, pour le même motif ; par les apothicaires de Lyon, contre les Jésuites, qui avaient vendu des drogues ; contre Ravachol, juge de Saint-Chamond, pour passer nouvelles reconnaissances, payer lods, cens et servis ; contre Isaac Riofol et André Renvoye, « huguenots, » ayant refusé de « reconnoître quelques vignes dépendant de la directe du prieuré de Saint-Martin-de-Tence ; » contre les habitants de Tence et de Saint-André-des-Effangeas, au sujet des dîmes, etc. État des acquisitions faites par les Jésuites du Collège de la Trinité, depuis l'an 1600 jusqu'en l'an 1689. C243

1D197-1D310 Supplément.

1212-1790

Titres non intégrés à l'inventaire Gauthier, classés dans l'ordre de l'inventaire précédent.

1D197 Titres de fondation

1564-1732

Ennoblement des Jésuites à Lyon ; état des titres de fondation. (voir aussi 1 D 2).

1D198-1D200 Privilèges

1614-1738

(voir aussi 1 D 4-6)

1D198 Privilèges

1627-1719

Indulgences d'Urbain VIII, Clément X, Clément XI ; modèles de formulaires ; mémoires pour les bénéficiaires. (voir aussi 1 D 4).

1D199 Exemptions

1614-1738

(voir aussi 1 D 5).

1D200 Privilèges de librairie

1611-1733

Lettres de privilège ; procédure. (voir aussi 1 D 6).

1D201 Personnel

1658-1714

Traité d'engagement ; mémoire suite à une congédiation. (voir aussi 1 D 7).

1D202-1D206 Bâtiments

1610-1732

(voir aussi 1 D 8-19).

1D202/0 Eglise du collège.

1622

Devis. (voir aussi 1 D 9).

1D202/1 Plan d'un projet de nouvel autel pour l'église.

s. d. (XVIIIe s.)

Plan du chœur de l'église des Jésuites à Lyon : "Pianta geometrica dell' altare maggiore isolato, situato nella chiesa del Gesu nella citta di Lion".

1D203 Ancien pensionnat

1610

Rachat d'une pension. (voir aussi 1 D 11).

1D204-1D205 Nouveau pensionnat

1660-1732

(voir aussi 1 D 12-17) : acquisitions de maisons pour la construction.

1D204 Maison Chenevière, rue Gentil

1678-1711

Testament de Catherine Chenevière ; tutelle ; mariage Chenevière ; contrats de vente. (voir aussi 1 D 12).

1D205 Maison des sœurs Chevelu

1660-1732

Titres de propriété et actes de vente ; devis pour alignement. (supplément au 1 D 15).

1D206 Bibliothèque

1643

Comptes. (voir aussi 1 D 19).

1D207 Congrégation des Grands Artisans

1715

Pièces de procédure. (voir aussi 1 D 20).

1D208-1D211 Rentes et pensions

1589-1763

(voir aussi 1 D 21-27).

1D208 Legs et donations

1589-1713

Testaments, donations, recouvrement de legs, procédures, quittances ; dossier concernant la fondation de Me Pascal Charrin, avocat au Parlement de Paris, et sa femme Françoise Bourdicaud. (voir aussi 1 D 22).

1D209-1D211 Rentes et pensions passives

1623-1763

(voir aussi 1 D 23-27).

1D209 Procédures

1724-1761

(voir aussi 1 D 23).

1D210 Obligations et quittances

1632-1741

Dont quittances de Vincent et B. Charton, bouchers. (supplément au 1 D 25).

1D211 Constitutions et rachats

1623-1763

(supplément aux 1 D 26 et 1 D 27).

1D212 Comptabilité.

1633-1742

Frais de procès ; comptes annuels ; comptes et mémoires de fournitures et de travaux, dont mémoires d'ouvrages faits par Benoit Marechal, charpentier ; quittances.

1D213 Procédures.

1617-1709

Pièces de procès et procurations isolées ; procédures pour transport de vin de Condrieu.

1D214 Correspondance reçue.

1607-1750

Lettres concernant la comptabilité du collège ; lettres issues des bénéfices et domaines appartenant au collège, pour gestion ; lettre faire-part de décès.

1D215-1D241 Propriétés du collège

1466-1760

Titres de propriété. (voir aussi 1 D 28-88).

1D215-1D222 Maisons sises à Lyon

1577-1758

(voir aussi 1 D 28-34).

1D215 Maison dite Salle des jeux

1582-1675

Maison acquise des héritiers Perdrillon et Chazalet : contrats d'acquisition, titres de propriété. (voir aussi 1 D 28).

1D216 Maison rue du Pas-Etroit

1673-1718

Maison acquise de César Ferrary : contrats d'acquisition, transactions, procédures avec les créanciers de César Ferrary. (voir aussi 1 D 29).

1D217 Maison au coin des rues Gentil et de la Fusterie

1669-1674

Procédure entre Etienne Guillermet, maitre charpentier juré, et Marguerite Uffray, (voir aussi 1 D 30).

1D218 Autres maisons rue Gentil

1640-1737

Sentences d'adjudication ; quittances. (voir aussi 1 D 31).

1D219 Maison rue Neuve

1577-1758

(voir aussi 1 D 32).

1D220 Louage des maisons

1668-1735

Maisons rue Gentil, rue de la Fusterie, rue Mesnier, rue Saint-Jean : baux à loyers et procédures pour paiement des loyers. (Supplément aux 1 D 33 et 1 D 34).

1D221 Maison et jardin à Fourvières

1559-1604

Biens acquis de Jean Biadux, tuteur de Méraude Ducrozet : titres de propriété, procédures. (voir aussi 1 D 35).

1D222 Maison des Quatre-Tournelles ou du Prince

1731-1728

Maison située à La Croix-Rousse : état des ouvrages de maçonnerie ; état des titres de propriété ; procédures dont procédure contre Claude Gardez à propos du prix de vente de la maison, et procédure contre Vincent Gaillard et Françoise Buirin sa femme. (v

1D223 Domaine de Saint-Julien

1485-1610

Domaine situé à la Croix-Rousse, au territoire de Pulverose et de Cuire : contrats de vente entre particuliers pour des terres, vignes et pensions. (voir aussi 1 D 39).

1D224 Fief et domaine de Roye et domaine de Rivière

1618-1626

(Supplément aux 1 D 40 à 1 D 44).

1D225 Domaine de Thiard

1564-1741

Domaine situé paroisse d'Irigny, donné au collège par Marguerite Grabis ou Graby, veuve Thiard. Titres de propriété : testaments, contrat de mariage, devis, contrats de vente, procédures, transactions. (voir aussi 1 D 45).

1D226 Domaine de La Gallée

1670-1760

(voir aussi 1 D 46).

1D227-1D233 Terre et seigneurie royale des Echets

1570-1748

Seigneurie située en Dombes, engagée aux Jésuites du collège de la Trinité. (voir aussi 1 D 47-72).

1D227 Titres de propriété

1623-1707

Actes de vente, dénombrement des fonds, procédures, révision des comptes du domaine, obligations et quittances. (voir aussi 1 D 47).

1D228 Droits et directe

1654-1750

Droits de chasse et de pêche : estimations et quittances ; baux à ferme de la rente noble, pièces pour la confection du terrier. (supplément au 1 D 48).

1D229 Reconnaissances et carte terriste

1570-1745

Extraits de terriers ou recueils de reconnaissances, reconnaissances ; carte ou plan parcellaire détaillé du terrier Morel, avec la liste des tenanciers (1699). (Supplément aux 1 D 60 à 63).

1D230-1D232 Procédures pour le paiement des droits seigneuriaux

1646-1748

Classé par ordre alphabétique des noms des tenanciers. (voir aussi 1 D 64-70).

1D230 A - J.

1663-1748

1D231 L - R.

1702-1728

1D232 Pièces justificatives et annexes des procédures

1646-1747

Assignations et reconnaissances ; confirmations royales ; mémoires et états des lods dus à la seigneurie ; frais de procès et quittances. (voir aussi 1 D 70).

1D233 Curage du grand fossé du marais des Échets : procédures

1656-1696

Pièces de procédures, dont procédure contre Antoine Galliat et Bonaventure Michel ; mémoires. (voir aussi 1 D 71-72).

1D234-1D241 Biens à la campagne, en Bresse

1466-1734

(voir aussi 1 D 73-88).

1D234-1D235 Domaine du Pin

1545-1706

Domaine situé paroisse de Tramoye, en Bresse. (voir aussi 1 D 73-76).

1D234 Titres de propriété

1567-1706

Contrats d'acquisition ; quittance concernant la grange ; baux à ferme ; procédure. (voir aussi 1 D 73-74 et 1 D 76).

1D235 Directe passive

1545-1702

Droits dus par les Jésuites du collège : transactions, procédures, mémoire, estimations et reconnaissances. (voir aussi 1 D 75).

1D236 Domaine de Montgriffon ou du Port

1632-1675

Acquisitions. (voir aussi 1 D 77-78).

1D237 Domaine du Chariot ou du Ferrier

1631-1734

(voir aussi 1 D 79-80).

1D238 Domaine de La Masse : titres de propriété

1659-1703

Acquisitions ; affranchissement en faveur des Jésuites. (voir aussi 1 D 81-82).

1D239-1D241 Domaine des Basties

1466-1707

(voir aussi 1 D 85-88).

1D239 Acquisitions et quittances

1466-1695

Acquisitions par vente ou échange ; quittances. (Supplément aux 1 D 85 et 1 D 87).

1D240 Baux à ferme

1633-1693

Charges de bétail et grangeages. (Supplément au 1 D 86).

1D241 Procédures.

1658-1707

Pièces de procédure, requête et assignation.

1D242-1D302 Bénéfices unis au collège

1212-1762

(voir aussi 1 D 89-195).

1D242 Union et gestion des prieurés des Jésuites.

1611-1719

1D243-1D270 Prieuré de Saint-Julien-en-Jarez

1212-1762

(voir aussi 1 D 90-142).

1D243 Généralités.

1612-1762

Projet d'établissement d'un séminaire à Saint-Julien (1654) ; directe passive ; pièces de procédures : mémoire, frais de procès, obligations pour dettes envers les Jésuites ; procédure pour la maîtrise des eaux et forêts ; vente d'une terre.

1D244 Titres antérieurs à l'union du prieuré au collège

1248-1499

Mémoires, transactions, reconnaissances de donation, quittance. (voir aussi 1 D 90-92).

1D245 Union du prieuré au collège

1657-1719

Mémoire ; signification des lettres de committimus à l'occasion de l'impétration du prieuré ; donation d'une maison. (voir aussi 1 D 93).

1D246-1D247 Justice

1212-1748

(voir aussi 1 D 94-98).

1D246 Procédure avec Just-Henri Mitte de Chevrières, marquis de Saint-Chamond

1212-1575

Procédure au sujet de la vente de la moitié de la justice de Saint-Julien : procès-verbal de la procédure, copies de pièces servant à prouver que le prieuré avait bien juridiction sur les habitants de Saint-Julien. (voir aussi 1 D 95-97).

1D247 Exercice par les Jésuites

1657-1748

Procès-verbaux de scellés. (voir aussi 1 D 98).

1D248-1D257 Directe

1347-1755

(voir aussi 1 D 99-122).

1D248 Reconnaissances de directe

1347-1614

(voir aussi 1 D 99 et 1 D 105).

1D249 Gestion et rénovation de la directe

1658-1720

Etat des lods et corvées dus ; ventes de terres contre servis annuels ; comptes ; bail à ferme d'une terre : procédure ; rénovation de terriers (voir aussi 1 D 104) : promesse de Me Colin, notaire royal. (Supplément aux 1 D 100 et 1 D 104).

1D250-1D254 Terriers du prieuré

1362-1700

(Suppléments aux 1 D 101-102).

1D250 Terrier Farnay.

1362-1369

1D251 Terrier Reynodi.

1478-1489

1D252 Terrier Perret.

1530

1D253 Terrier Vachon.

1632

1D254 Terrier de Saint-Julien.

1695-1700

1D255 Lièves ou extraits de terriers

1693-XVIIIe s.

Extraits des terriers de Saint-Julien. (voir aussi 1 D 103).

1D256 Plans

1712-1719

Plans locaux des fonds de la rente noble du prieuré : carte du côté de La Fondrière ; plan des Rivoires ; lettre du sieur Nicolas Delafont, marchand de soie, avec plans, et vérification. (voir aussi 1 D 107).

1D257 Procédures

1537-1755

(voir aussi 1 D 108-122).

1D258 Bâtiments

1582-1718

Réparations : quittances ; impositions. (voir aussi 1 D 123).

1D259-1D260 Dîmes du prieuré

1490-1669

(voir aussi 1 D 124-129).

1D259 Transactions

1490-1669

(voir aussi 1 D 124).

1D260 Procédures

1663-1669

(voir aussi 1 D 125-129).

1D261 Eglise et cure de Saint-Julien

1599-1748

(voir aussi 1 D 130-131).

1D262-1D263 Cure de Saint-Pierre de Saint-Chamond

1603-1704

Cure fonctionnant, faute d'église, dans celle de Sainte-Barbe, annexe de Saint-Julien. (voir aussi 1 D 132-133).

1D262 Cure de Saint-Pierre

1603-1673

Fondations et pensions actives. (voir aussi 1 D 132).C364

1D263 Union des églises

1695-1704

Union des églises de Saint-Pierre et de Sainte-Barbe à l'église de Saint-Julien : mémoires, arrêt du Parlement. (voir aussi 1 D 133).

1D264-1D266 Sacristie

1513-1745

Sacristie unie à l'abbaye d'Ainay avant de l'être au collège. (voir aussi 1 D 134-137).

1D264 Gestion du temporel

1513-1699

Mémoires pour les droits de la sacristie, transactions pour des pensions, contrat d'échange de biens ; provision. (Supplément au 1 D 134).

1D265-1D266 Directe

1541-1745

(voir aussi 1 D 136-137).

1D265 Reconnaissances et procédures.

1642-1745

1D266 Terrier Fassardy.

1541

1D267 Marguillerie et luminaire

1524-1718

Plan des possessions ; procédures sur la rente du luminaire. (voir aussi 1 D 138).

1D268 Martinet ou fenderie de fer

1711-1722

Compte, mémoire ; pièces de la procédure contre Antoine Regnaud, marchand à Lyon, au sujet d'une rente constituée sur le martinet, vendue par les Jésuites à son père François Regnaud (voir aussi 1 D 140). (voir aussi 1 D 139-140).

1D269 Domaine Planeize

1685-1756

(voir aussi 1 D 141-142).

1D270 Procès en recouvrement de créances.

1719-1749

Procédures pour recouvrement des créances des Jésuites ; procès où les Jésuites interviennent comme créanciers des seigneurs de Saint-Chamond.

1D271-1D292 Prieuré de Saint-Martin de Tence

1303-1719

(voir aussi 1 D 143-181).

1D271 Union du prieuré au collège

1303-1719

Mémoires et exploits pour prouver la possession du prieuré par le collège ; titres produits. (voir aussi 1 D 144).

1D272 Justice et juridiction

1620-1645

Requêtes, quittance. (voir aussi 1 D 145).

1D273 Fortifications, guet et garde

1429-1598

Réparations : contrat, mémoires ; obligation. (voir aussi 1 D 146).

1D274-1D276 Directe

1340-1673

(voir aussi 1 D 147-152).

1D274 Gestion et reconnaissances

1340-1673

Etat de la directe ; reconnaissances ; transactions ; mémoire. (Supplément aux 1 D 147-148).

1D275 Arrentement de la rente noble

1556-1656

Quittances pour les fermiers du prieuré. (Supplément au 1 D 150).

1D276 Procédures

1613-1673

Procédures pour le paiement des droits dus à la rente noble du prieuré. (Supplément aux 1 D 151-152).

1D277 Propriétés du prieuré

1581-1660

Procédures touchant des terres appartenant au prieuré ; quittances ; avis du conseil des cardinaux sur les échanges de terres. (voir aussi 1 D 153).

1D278 Procédures.

1584-1713

1D279-1D283 Dîmes

1590-1686

Classé par ordre alphabétique des paroisses. (voir aussi 1 D 154-165).

1D279 Dîmes des paroisses de la Brosse, du Mas, de Lapte, du Mazel, de La Roche, etc

1590-1682

Procédures, mémoires, quittances et obligations.

1D280 La Borie

1676-1686

(voir aussi 1 D 155-156).

1D281 Pélissac : procédures

1659-1661

Transactions et procédures contre Jean de Luzy, marquis de Pélissac, sur les dîmes dues au prieuré sur ses métairies. (voir aussi 1 D 159).

1D282-1D283 Tence

1539-1669

(voir aussi 1 D 161-164).

1D282 Procédures.

1583-1660

1D283 Arrentements de dîmes

1539-1669

Arrentements de dîmes et de parcelles de dîmes ; obligations des fermiers des dîmes, quittances. (voir aussi 1 D 164).

1D284-1D285 Charges du prieuré

1584-1631

(voir aussi 1 D 166-168).

1D284 Décimes

1585-1629

Procédure pour saisie des biens des Jésuites comme rebelles et adhérents du parti d'Espagne (1595) ; obligation et attestation du receveur des décimes. (voir aussi 1 D 166-167).

1D285 Aumône

1584-1631

Rôles de l'aumône (1607-1618) ; procédures contre le syndics des pauvres au sujet de l'aumône. (Supplément au 1 D 168).

1D286 Eglise, travaux

1383-1687

Quittances et contrats. (Supplément au 1 D 169).

1D287 Cure

1382-1676

Nominations ; quittances pour des réparations à la maison de la cure ; procédures contre Jean Serveyre et contre Pierre Bonnet pour la portion congrue due au vicaire perpétuel de Tence. (voir aussi 1 D 170-171).

1D288 Sacristie

1621-1666

Inventaire des titres ; compte de sacristain ; frais de procès ; quittances. (voir aussi 1 D 172).

1D289-1D290 Église, cure et paroisse de Saint-André-des-Effangeas

1557-1685

Eglise, cure et paroisse situées en Vivarais, dépendant du prieuré. (voir aussi 1 D 173-174).

1D289 Cure

1567-1679

Prises de possession de cure ; procédures contre Claude Fraix, sieur du Bois, curé de Saint-André. (Supplément au 1 D 173).

1D290 Dîmes ; décimes ; aumône

1557-1685

Procédures ; arrentements de dîmes. (voir aussi 1 D 174).

1D291-1D292 Église, cure et paroisse de Saint-Jeure-de-Bonas

1538-1671

Eglise, cure et paroisse situées dans le diocèse du Puy, dépendant du prieuré. (voir aussi 1 D 175-181).

1D291 Dîmes : procédures

1581-1603

(voir aussi 1 D 176-178).

1D292 Aumône : procédures

1538-1671

(voir aussi 1 D 179-181).

1D293-1D302 Prieuré de Saint-Martin de Dunières-la-Roue

1328-1717

Prieuré situé en Velay, ordre de Saint-Benoît, dépendant de l'abbaye de La Chaise-Dieu. (voir aussi 1 D 182-195).

1D293 Titres d'acquisition

1578

Acquisition du prieuré : procédure ; inventaire des titres. (Supplément au 1 D 183).

1D294 Propriétés

1328-1668

Transactions ; procédures ; vente aux enchères des biens de Claude du Play de Dunières par les Jésuites ; mémoires pour travaux ; accensement des prés du Breuil et de Losche. (voir aussi 1 D 184).

1D295 Directe

1581-1635

Reconnaisances. (voir aussi 1 D 185).

1D396-1D297 Dîmes

1583-1684

(voir aussi 1 D 186-188).

1D296 Procédures

1583-1684

Dont procédure contre Mlle de Faure, veuve de Me Antoine Samon, juge de Dunières. (Supplément aux 1 D 186-187).

1D297 Arrentements de dîmes et d'autres revenus

1607-1640

(voir aussi 1 D 188).

1D298-1D299 Charges du prieuré

1572-1668

(voir aussi 1 D 189-190).

1D298 Aumône

1632-1668

Procédures contre le syndic des pauvres. (Supplément au 1 D 189).

1D299 Autres charges

1572-1666

Décimes : procédures ; aliénations de temporel au profit de Claude Dalloz, lieutenant du bailliage du Velay, siège de Montfaucon ; autres charges : procédures. (Supplément au 1 D 190).

D300 Eglise, cure et sacristie du prieuré

1580-1671

Procédures au sujet des obits et fondations ; quittances pour la portion congrue des curés de Dunières, convention avec le sacristain pour qu'il assure le service. (Supplément aux 1 D 191-192).

D301 Cure de Saint-Romain-la-Chal ou la-Chalin

1656-1717

Cure dépendant du prieuré de Dunières. Procédures impliquant Jean Funelle, curé de Saint-Romain. (voir aussi 1 D 193).

1D302 Cure de Saint-Victor de Malescours

1657-1688

Cure dépendant du prieuré de Dunières. Procédures contre les curés de Saint-Victor, dont Jean Dufaure et Claude Rullier. (voir aussi 1 D 194).

1D303 Scolarité.

1719-1762

Plainte pour tumulte des étudiants ; lettre pour la mort d'un professeur de rhétorique.

1D304 Missions du Grand collège.

1647-1760

1D305-1D309 Liens avec d'autres collèges jésuites en France.

1598-1722

Papiers concernant les collèges jésuites de plusieurs villes où généralement les Jésuites du Grand collège de la Trinité (et du Petit collège) interviennent comme procureurs ou sont impliqués à propos de rentes ou legs.

1D305 Collèges d'Arles (Bouches-du-Rhône), Besançon, Grenoble, Nantua (Ain), Le Puy, Tournon (Ardèche), Vienne (Isère).

1598-1722

1D306 Collège d'Avignon.

1598-1677

1D307 Collège de Boën (Loire).

1655-1702

Etat des revenus, comptes ; legs du sieur André Paparel, secrétaire de la reine : testament et quittance.

1D308 Collège de Mâcon.

1677-1713

Constitutions et rachats de pension par les Jésuites d'Avignon, de Lyon et autres, quittance.

1D309 Collège de Roanne (Loire).

1613-1625

Legs et rentes en faveur du collège : obligation, transport, application.

1D310 Pièces sans lien apparent avec le fonds.

1673-1736
